



Diagnostic écologique du Bois de la Faucherie

***Pétitionnaire : Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle –
Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime***

Commune d’implantation du projet : La Rochelle

***Compte-rendu des investigations sur site
Définition des enjeux et des sensibilités***

Eau-Méga
Conseil en Environnement

SAS au capital de 70 000 €
B . P . 4 0 3 2 2
17313 Rochefort Cedex
environnement@eau-mega.fr
Tel : 05.46.99.09.27
www.eau-mega.fr



**Juin
2025**

<i>Statut</i>	<i>Établi par</i>	<i>Vérifié par</i>	<i>Approuvé par</i>	<i>Date</i>	<i>Référence</i>	<i>Indice</i>
<i>Définitif</i>	<i>J. LORET P. RAIMBAULT</i>	<i>K. BRUNETEAU</i>	<i>J PASQUIER</i>	<i>30/06/2025</i>	<i>13-24-008</i>	<i>A</i>

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

SUIVI DU DOCUMENT

N° dossier	13-24-008
Description du projet	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
MOA	Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
MOE le cas échéant	
Chef de projet (Eau-Méga)	K. BRUNETEAU

RELECTURE INTERNE GROUPEMENT MOE

Nom des rédacteurs	J. LORET : Résultats inventaire flore, préconisations
<i>Chapitres rédigés par chacun si plusieurs rédacteurs par dossier</i>	P. RAIMBAULT : Résultats inventaire faune, préconisations
Nom du relecteur	K. BRUNETEAU
Date d'édition du premier document	30/06/2025
Date de finalisation des corrections	
Nom du correcteur	-
<i>Si différent du rédacteur</i>	
Indice du document	A

SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

NOM	STRUCTURE	RELECTEUR / CORRECTEUR	DATE D'ENVOI	INDICE DU DOCUMENT	Commentaire

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

SOMMAIRE

PIECE 1 :	GENERALITES ET PRESENTATION DU SITE.....	8
I.	CONTEXTE DE LA DEMANDE	9
II.	IDENTITE DU MAITRE D’OUVRAGE.....	10
III.	PRESENTATION DU SITE ET CONTEXTE HISTORIQUE	11
	<i>III.1. Localisation</i>	<i>11</i>
	<i>III.2. Photographies du site</i>	<i>15</i>
	<i>III.3. Présentation et contexte historique.....</i>	<i>16</i>
PIECE 2 :	PRISE EN COMPTE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	17
I.	CONTEXTE GEOLOGIQUE ET GEOMORPHOLOGIQUE	18
II.	CONTEXTE PAYSAGER.....	20
	<i>II.1. Région biogéographique.....</i>	<i>20</i>
	<i>II.2. Paysages locaux</i>	<i>21</i>
III.	ZONAGES D’INVENTAIRES ET DE PROTECTION	22
IV.	DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES DISPONIBLES.....	27
	<i>IV.1. Légendes utilisées.....</i>	<i>28</i>
	<i>IV.2. Flore.....</i>	<i>32</i>
	IV.2.1. Données GRTgaz	32
	IV.2.2. Autres données	35
	<i>IV.3. Faune</i>	<i>37</i>
	IV.3.1. Avifaune	37
	IV.3.2. Mammifères	42
	IV.3.3. Amphibiens	44
	IV.3.4. Reptiles	46
	IV.3.5. Arthropodes	48
V.	ENJEUX ET SENSIBILITES RESSORTANT DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	51
PIECE 3 :	COMPTE-RENDU DE LA CAMPAGNE D’INVENTAIRES	53
I.	METHODOLOGIE	54
	<i>I.1. Présentation des intervenants.....</i>	<i>54</i>
	<i>I.2. Dates de passage</i>	<i>56</i>
	<i>I.3. Périmètre d’étude</i>	<i>57</i>
	<i>I.4. Choix de la période d’investigations et du nombre de passages</i>	<i>57</i>
	<i>I.5. Autres paramètres</i>	<i>59</i>
	<i>I.6. Habitats</i>	<i>59</i>
	<i>I.7. Flore.....</i>	<i>59</i>
	<i>I.8. Avifaune.....</i>	<i>61</i>
	<i>I.9. Mammifères</i>	<i>63</i>
	I.9.1. Mammifères terrestres	63
	I.9.2. Chiroptères	63
	<i>I.10. Amphibiens</i>	<i>66</i>
	<i>I.11. Reptiles.....</i>	<i>66</i>
	<i>I.12. Arthropodes</i>	<i>68</i>
II.	FONCTIONNALITES DU SITE.....	71
	<i>II.1. Non-artificialisation</i>	<i>71</i>
	<i>II.2. Perméabilité</i>	<i>71</i>

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

II.3.	Potentiel d'accueil	72
II.4.	Réseaux écologiques.....	74
III.	RESULTATS	76
III.1.	Légendes utilisées.....	76
III.2.	Habitats	76
III.2.1.	Présentation des habitats	78
III.2.2.	Identification des enjeux forts.....	82
III.3.	Flore	82
III.3.1.	Généralités.....	82
III.3.2.	Relevés floristiques	86
III.3.3.	Flore patrimoniale.....	90
III.3.4.	Flore invasive	90
III.4.	Avifaune.....	93
III.4.1.	Guilde des milieux forestiers	93
III.4.2.	Guilde des milieux semi-ouverts	94
III.4.3.	Autres guildes	95
III.5.	Mammifères	100
III.5.1.	Mammifères terrestres	100
III.5.2.	Chiroptères	102
III.6.	Amphibiens	110
III.7.	Reptiles.....	110
III.8.	Arthropodes	112
III.8.1.	Odonates	112
III.8.2.	Lépidoptères	112
III.8.3.	Coléoptères.....	114
III.9.	Autres.....	118
IV.	SYNTHESE DES ENJEUX FAUNISTIQUES	119
V.	SYNTHESE DES ENJEUX ET DES SENSIBILITES.....	120
VI.	PRECONISATIONS	123
VI.1.	Inventaires complémentaires.....	123
VI.2.	Mesures pendant les travaux	123
PIECE 4 :	ANNEXES.....	124
ANNEXE I – NOTATION DES ENJEUX HABITATS		125
ANNEXE II – LISTE COMPLETE DES ESPECES FLORISTIQUES ISSUE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....		129

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

INDEX DES CARTES

Carte 1. Situation géographique	12
Carte 2. Localisation du projet.....	13
Carte 3. Prise de vue aérienne du projet	14
Carte 4. Carte géologique basée sur les couches du BRGM.....	19
Carte 5 : Localisation du site vis-à-vis des sites Natura 2000	24
Carte 6 : Localisation du site vis-à-vis des ZNIEFF	25
Carte 7 : Localisation du site vis-à-vis du PNM.....	26
Carte 8. Localisation des espèces à enjeu inventoriées par GRTgaz	34
Carte 9. Localisation des espèces à enjeu issues des données bibliographiques	36
Carte 10. Localisation des espèces aviennes à enjeu d’après les données bibliographiques.....	41
Carte 11. Localisation des espèces de mammifères à enjeu d’après les données bibliographiques.....	43
Carte 12 : Localisation des espèces d’amphibiens à enjeu d’après les données bibliographiques	45
Carte 13 : Localisation des espèces de reptiles à enjeu d’après les données bibliographiques	47
Carte 14. Localisation des espèces entomologiques d’après les données bibliographiques	50
Carte 15 : Localisation de l’itinéraire-échantillon et des EPS pour l’avifaune.....	62
Carte 16 : Localisation des points d’écoutes pour les chiroptères	65
Carte 17 : Localisation du transect pour l’herpétofaune.....	67
Carte 18 : Localisation des transects pour l’entomofaune	70
Carte 19. Localisation des micro-habitats repérés sur le site.....	73
Carte 20. Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques liés aux boisements présents aux alentours du site	75
Carte 21. Cartographie des habitats.....	77
Carte 22 : Représentation cartographique des espèces invasives identifiées sur le site.....	92
Carte 23 : Cartographie des espèces aviennes à enjeux sur le site en 2025.....	99
Carte 24 : Carte des espèces de mammifères à enjeux sur le site.....	108
Carte 25 : Localisation et analyse des points d’écoute chiroptère et des gîtes potentiels.....	109
Carte 26 : Cartographie des espèces de reptiles sur le site	111
Carte 27. Cartographie de la présence de galeries de Grand capricorne sur le site de coupe	117
Carte 28. Répartition des enjeux du site.....	121

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Références cadastrales du projet	11
Tableau 2. Zonage d'inventaire et de protection à proximité du site d'étude.....	22
Tableau 3. Résumé des données bibliographiques disponibles	27
Tableau 4. Nomenclature utilisée.....	28
Tableau 5. Notation des enjeux	30
Tableau 6. Liste des espèces aviennes issues des données bibliographiques autour du site	38
Tableau 7. Liste des espèces de mammifères issues des données bibliographiques.....	42
Tableau 8. Liste des espèces d'amphibiens issues des données bibliographiques	44
Tableau 9. Liste des espèces de reptiles issues des données bibliographiques	46
Tableau 10. Liste des espèces d'arthropodes issues des données bibliographiques	48
Tableau 11. Synthèse des enjeux bibliographiques	51
Tableau 12. Principaux éléments considérés pour évaluer la participation du site aux réseaux écologiques	74
Tableau 13. Habitats présents au droit du site.....	76
Tableau 14. Liste des espèces floristiques identifiées	83
Tableau 15. Localisation des espèces identifiées	87
Tableau 16. Espèces exotiques envahissantes repérées sur le site d'étude	91
Tableau 17. Liste des espèces aviennes contactées sur le site d'étude	96
Tableau 18. Liste des espèces de mammifères contactées sur le site d'étude	101
Tableau 19. Liste des espèces de chiroptères détectées lors des nocturnes	104
Tableau 20. Analyse des points d'écoute passifs du passage chiroptères	106
Tableau 21 : Moyennes sur les 3 passages.....	107
Tableau 22 : Résultats de l'écoute active du premier passage chiroptère	107
Tableau 23 : Liste des espèces de reptiles détectées lors des inventaires.....	110
Tableau 24 : Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires.....	112
<i>Tableau 25. Liste des espèces de lépidoptères contactées sur le site d'étude</i>	<i>113</i>
<i>Tableau 26. Liste des espèces de coléoptères contactées sur le site d'étude.....</i>	<i>114</i>
Tableau 27 : Comparaison de l'écologie du Grand capricorne et de la Rosalie des Alpes.....	115
Tableau 28 : Liste des autres espèces observées lors des inventaires	118
Tableau 29. Notation des habitats	120
Tableau 30. Synthèse des enjeux du site	122
Tableau 31. Méthodologie de notation	126

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

INDEX DES FIGURES

Figure 1. Évolution du site par image satellite de 1950 (à gauche), 2000 (au milieu) et 2025 (à droite) (remonterletemps.ign.fr)	16
Figure 2. Grandes structures paysagères issues des inventaires du CEN de Poitou-Charentes.....	20
Figure 3. Schéma géologique (Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes)	21
Figure 4 : Périmètre d'étude GRTgaz	32
Figure 5. Localisation du piège photo.....	63
Figure 6. Exemple du repérage de guano.....	64
Figure 7. Prises de vue du site.....	71
Figure 8. Chemins traversant le boisement.....	80
Figure 9. Localisation des relevés	86
Figure 10 : Trou de pic	93
Figure 11 : Habitat de l'avifaune forestière sur site	94
Figure 12 : Habitat de l'avifaune des milieux semi-ouverts sur site	94
Figure 13 : Habitat de l'avifaune en milieu agricole et anthropique	95
Figure 14. Prise de vue du juvénile Buse variable	95
Figure 15 : Prise de vue d'Écureuil roux sur le site	100
Figure 16 : Habitat des chiroptères arboricoles sur site	102
Figure 17 : Arbre creux favorable au gîte du Murin de Natterer	102
Figure 18 : Gîte arboricole potentiel à chiroptères.....	102
Figure 19 : Paon-du-jour.....	114
Figure 20 : Galeries de Grand Capricorne	115
Figure 21. Répartition du Grand capricorne en Charente-Maritime (source : openobs et FAUNA)	116
Figure 22 : Arbre à galeries de Grand Capricorne	116

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

PIÈCE 1 : GENERALITES ET PRESENTATION DU SITE
--

I. Contexte de la demande

Cette demande de projet fait suite au problème de présence de haies ou de boisements dans le gabarit de décollage de l'aéroport de La Rochelle. En effet, dans le cadre de la servitude aéronautique, la hauteur des arbres alentours ne respecte pas les normes de sécurité aérienne. La piste de décollage ne peut donc pas être utilisée dans son intégralité. Des travaux d'élagage et de coupe d'arbres sont ainsi prévus notamment au sein du Bois de la Faucherie.

Après une première intervention de géomètre en juillet 2013 complétée par la suite en juillet 2014, c'est 1407 arbres concernés par le projet de réduction de houppier ou de cime qui ont été étudiés dans ce bois. En 2020-2021, des experts du réseau Arbre Conseil de l'ONF ont diagnostiqué ces arbres afin de les caractériser. Ces résultats ont fait l'objet d'un diagnostic phytosanitaire par les experts d'Arbre Conseil.

À la suite de cette première analyse, une inspection par la DREAL a été effectuée en mai 2024. Elle a abouti à la conclusion que le projet entraînera un changement de « nature » d'une partie du boisement de la propriété. Cela se traduit par de potentiels changements des fonctions du bois en tant qu'habitat de reproduction pour les chiroptères, les coléoptères saproxyliques et l'avifaune. Une demande de dérogation au titre des espèces protégées est donc nécessaire pour la suite du projet.

Un premier diagnostic écologique, réalisé fin juin 2024 par le bureau d'étude Eau-Méga sur la base d'un passage, a défini les enjeux naturels sur le site et dans la bibliographie, qui seront impactés ou susceptibles de l'être par le projet. Il en ressort des enjeux pour les chiroptères, pour les coléoptères saproxylophages notamment le Grand capricorne, *Cerambyx cerdo* et l'avifaune des milieux boisés et buissonnants. Depuis, d'autres inventaires réalisés en 2025 ont permis de compléter les données sur tous les types de taxons.

Ce document intervient à la suite de ces inventaires et permet de diagnostiquer le site étudié afin d'évaluer au mieux les incidences du projet et d'identifier les habitats de report.

Le présent rapport est donc constitué :

- D'une synthèse bibliographique des données naturalistes disponibles,
- Des résultats d'inventaire,
- De l'évaluation des enjeux,
- D'une caractérisation des fonctions d'habitats d'espèce de chaque milieu présent sur le domaine.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

II. Identité du maître d'ouvrage



Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Représentée par la présidente Catherine DESPREZ

N° SIRET : 20008615500013

Adresse :

RUE DU JURA
SM AEROPORTS LA ROCHELLE - ILE DE RE
17000 LA ROCHELLE

Contact

Julian PASQUIER - Responsable Exploitation

Mail : j.pasquier@larochelle.aeroport.fr

Téléphone : Tél : +33 (0)5 46 42 86 72
Mob : +33 (0)7 86 85 91 41

III. Présentation du site et contexte historique

III.1. Localisation

Région : Nouvelle-Aquitaine

Département : Charente-Maritime

Commune : La Rochelle

Coordonnées du projet (Lambert93 – Partie centrale du site) :

X = 377978

Y = 6573092

Références cadastrales du projet :

Tableau 1 : Références cadastrales du projet

Commune	Section	Numéro de parcelle
La Rochelle	BX	214
		228
		229
		234
		241

Propriété du Bois de la Faucherie

Les documents cartographiques présentés en pages suivantes sont :

- Localisation de la commune (IGN)
- Situation du projet (IGN 1/25 000)
- Vue aérienne des sites étudiés (Google Satellite)

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 1. Situation géographique



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie

SYNDICAT MIXTE DES AÉROPORTS
de La Rochelle - Ile de Ré
et Rochefort - Charente-Maritime

Date : 28 novembre 2024

Fond cartographique : Plan IGN

Source des données : Eau-Méga

0 1 2 km

- Périmètre d'étude
- Commune de La Rochelle

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 2. Localisation du projet



Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 28 novembre 2024
 Fond cartographique : Plan IGN
 Source des données : Eau-Méga

- Périmètre d'étude
- Commune de La Rochelle

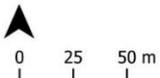
Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 3. Prise de vue aérienne du projet



	Inventaire - Bois de la Faucherie					
		Date : 28 novembre 2024 Fond cartographique : Google satellite Source des données : Eau-Méga	<table border="0"> <tr> <td></td> <td>Périmètre d'étude</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Secteur de coupe</td> </tr> </table>		Périmètre d'étude	
	Périmètre d'étude					
	Secteur de coupe					
						

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

III.2. Photographies du site

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Date : 28/06/2024

Projet : Diagnostic écologique du bois de la Faucherie



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

III.3. Présentation et contexte historique

Le domaine de la Faucherie est identifié à la fin du XVI^e siècle comme propriété de bourgeois de La Rochelle, puis aux XVII^e et XVIII^e, successivement celle de plusieurs familles irlandaises. C'est au cours du XIX^e que La Faucherie devient propriété des Mörch, achetée par Wladimir, famille d'origine norvégienne, dont l'un des membres armateur fit construire le môle d'escale de La Rochelle. Le château actuel (reconstruit après un incendie) date de la seconde moitié du XIX^e et il est composé de 2 corps de bâtiments accolés perpendiculairement, flanqués d'une tour carrée sur l'avant, et d'une tour cylindrique sur l'arrière. Par le mariage d'une fille, il devient résidence d'été de la famille Rheims.

Les boisements évoluent au fil des différentes gestions et des tempêtes, notamment celle de 1999 qui a détruit une partie des boisements (cf. Figure 1).



Figure 1. Évolution du site par image satellite de 1950 (à gauche), 2000 (au milieu) et 2025 (à droite)
(remonterletemps.ign.fr)

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	<i>Définitif</i>	<i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>

<p style="text-align: center;">PIÈCE 2 : PRISE EN COMPTE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES</p>

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

I. Contexte géologique et géomorphologique

Source : BRGM

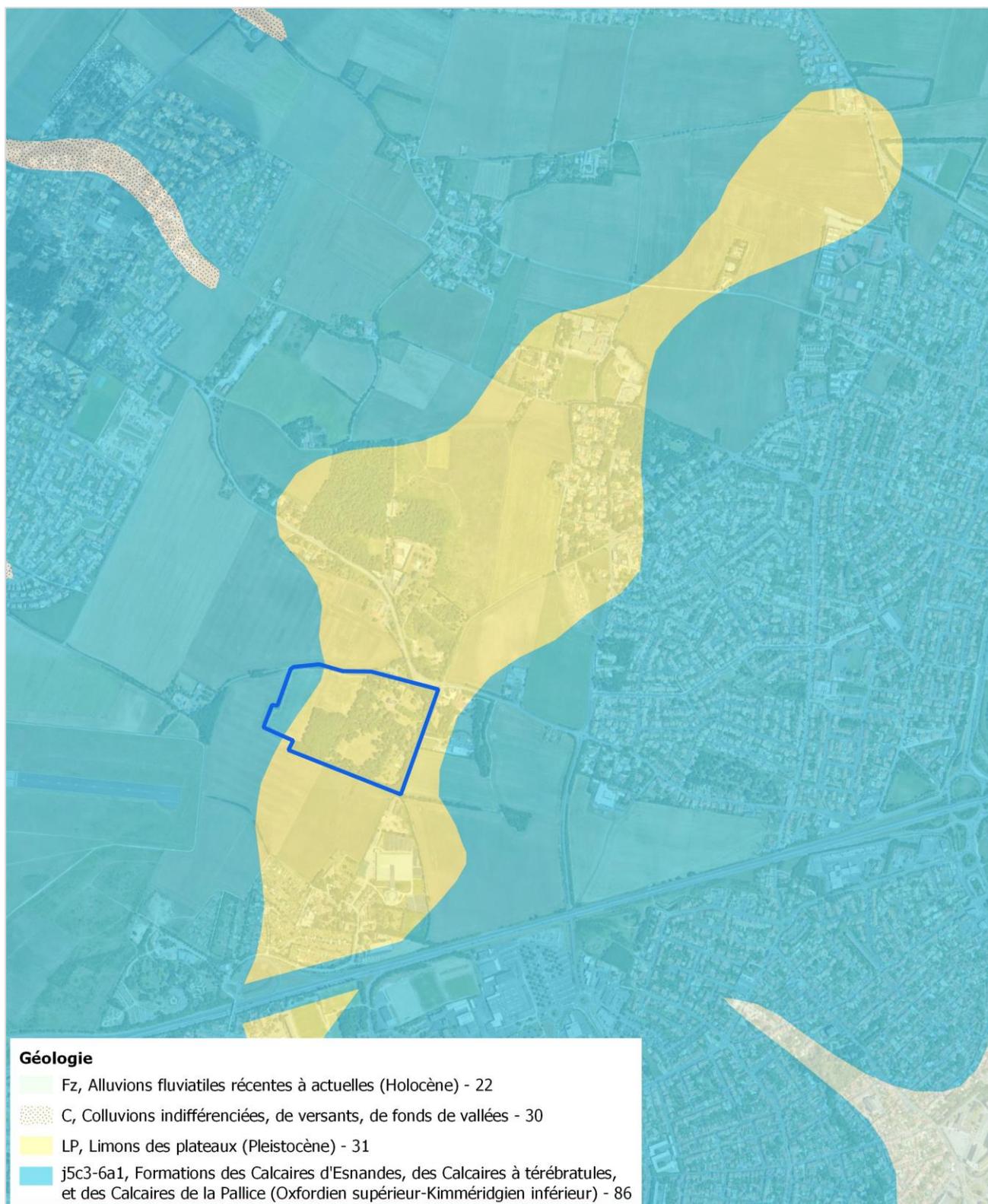
Le territoire de La Rochelle correspond à l'extrémité occidentale de la vaste auréole sédimentaire nord-aquitaine.

Le site d'étude se trouve plus précisément sur les coteaux calcaires des bois d'Aunis, entre Marsilly et La Rochelle. C'est une région dont le relief peu accentué (20 à 30 m NGF) est déterminé par l'affleurement des calcaires de l'Oxfordien terminal et du Kimméridgien inférieur (j 7a). Ces calcaires ont pour origine la première transgression marine qui a eu lieu entre le Lias et le Jurassique supérieur. En effet, durant cette période, les dépôts calcaires, liés à la forte activité marine, ont été abondants.

Ces calcaires du Jurassique sont localement recouverts par des complexes limoneux-argileux peu profonds (0.5 - 1.5 m) notamment au nord de La Rochelle, où est situé le site d'étude. Il s'agit généralement de produits de décalcification plus ou moins remaniés, souvent attribués à une altération tertiaire, mais dont il semble peu possible de préciser l'âge.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 4. Carte géologique basée sur les couches du BRGM



Géologie

- Fz, Alluvions fluviales récentes à actuelles (Holocène) - 22
- C, Colluvions indifférenciées, de versants, de fonds de vallées - 30
- LP, Limons des plateaux (Pleistocène) - 31
- j5c3-6a1, Formations des Calcaires d'Eslandes, des Calcaires à térébratules, et des Calcaires de la Pallice (Oxfordien supérieur-Kimméridgien inférieur) - 86

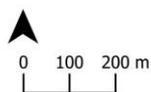


Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 28 novembre 2024
 Fond cartographique : Google satellite
 Source des données : Eau-Méga, BRGM

Périmètre d'étude



II. Contexte paysager

Le site d'étude se trouve entre 3 grandes entités paysagères qui constituent le paysage de la Rochelle : La Plaine d'Aunis (est), la côte d'Aunis (nord-est) et le paysage urbain de La Rochelle (sud).

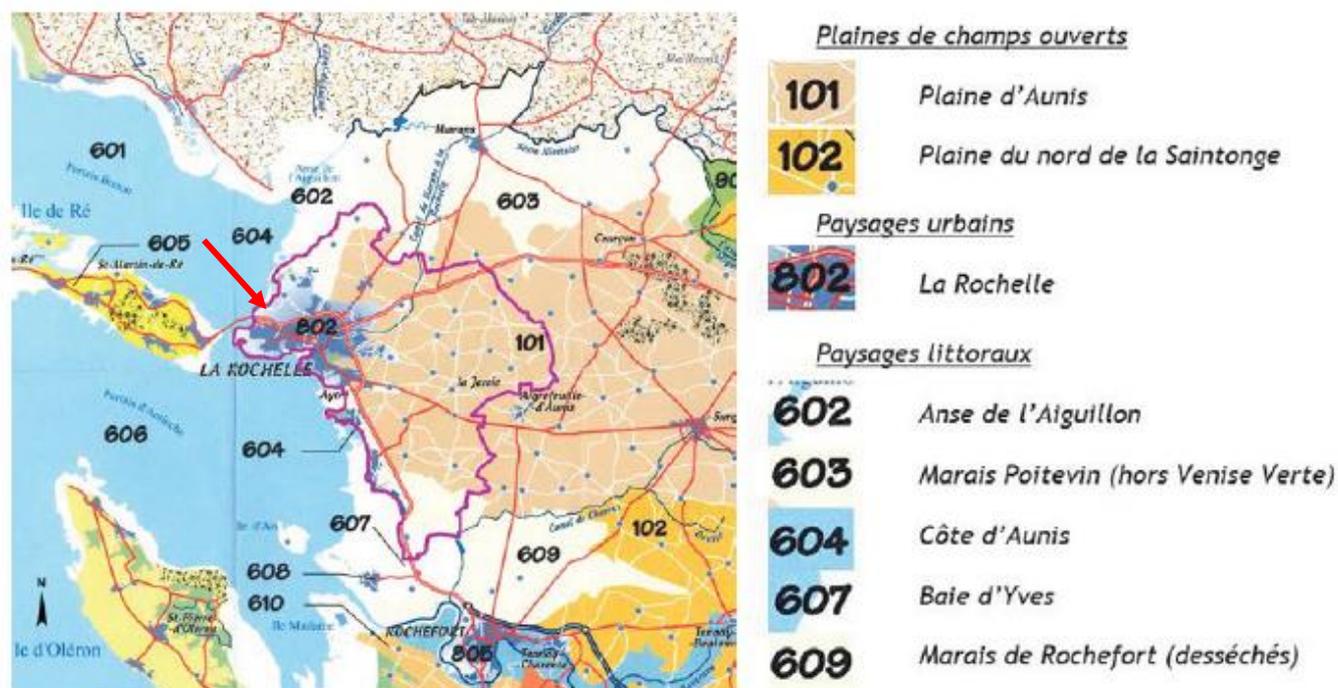


Figure 2. Grandes structures paysagères issues des inventaires du CEN de Poitou-Charentes

II.1. Région biogéographique

L'histoire géologique du Poitou-Charentes est liée à la formation de deux grands massifs hercyniens : le Massif Armoricaïn et le Massif Central (durant l'ère primaire), et à la formation de deux grands ensembles sédimentaires : le Bassin Parisien et le Bassin Aquitain, séparés à l'ère secondaire par un haut fond, aujourd'hui appelé « Seuil du Poitou ». La Charente-Maritime appartient ainsi au Bassin Aquitain.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

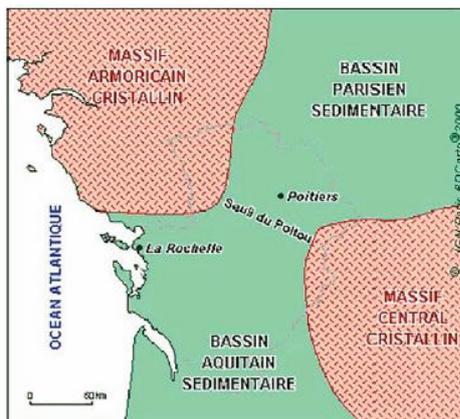


Figure 3. Schéma géologique

(Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes)

II.2. Paysages locaux

Source : PLUi de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

L'état initial de l'environnement du PLUi indique que la zone d'étude se situe sur des plaines urbaines. Ces plaines correspondent à de nombreux espaces interstitiels non urbanisés, de taille modeste.

Le développement urbain réussit malgré tout à préserver quelques plaines agricoles ou naturelles qui viennent s'immiscer à travers les entités urbaines. Une majorité de ces interstices remplit le rôle de coupure d'urbanisation entre les différentes communes.

Les éléments arborés sont relativement rares dans ces paysages, mais pas inexistants comme en témoignent le Bois de la Faucherie et le Bois du Château du Clavier, situé en face.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

III. Zonages d’inventaires et de protection

L’aire d’étude se situe à proximité des sites listés dans le tableau suivant. Le Bois de la Faucherie n’est situé dans aucun zonage d’inventaire ou de protection.

Tableau 2. Zonage d’inventaire et de protection à proximité du site d’étude

Type de zonage	Code	Nom du site	Surface (ha)	Distance au site	Intérêt du site
ZPS	FR5410100	Marais poitevin	68 023	1.2 km	Zones humides majeures pour l’accueil des oiseaux d’eau hivernants et migrateurs.
ZPS	FR5412026	Pertuis charentais - Rochebonne	819 258	Au droit	Oiseaux marins, côtiers et limicoles migrateurs et hivernants pour l’alimentation.
ZSC	FR5400469	Pertuis Charentais	456 027	Au droit	Habitats marins et littoraux d’intérêt communautaire. Mammifères marins, poissons migrateurs et tortues marines.
ZSC	FR5400446	Marais poitevin	20 323	1.2 km	Habitas humides d’intérêt, Loutre, Coléoptères saproxyliques protégés, ichtyofaune amphihaline et autre faune d’intérêt.
PNM	FR9100007	Estuaire de la Gironde et mer des pertuis	651 561	Au droit	Faune et habitats marins et côtiers.
ZNIEFF Type I	540003309	Anse de l’Aiguillon marais de Charron	5290	3 km	Zones humides d’accueil des oiseaux d’eau hivernants et migrateurs. Loutre, Pélodyte ponctué, Renoncule à feuilles d’ophioglosse, Oseille des marais.
ZNIEFF Type I	540003338	Marais de Pampin	27	1 km	Nidification et alimentation d’espèces patrimoniales de zones humides. Flore typique des marais salés.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

ZNIEFF Type I	540006845	Pelouses sèches de la Pointe de Queille	3	2.7 km	Fort intérêt botanique, riche cortège d'espèces méditerranéennes et cortège des milieux rocheux rare dans la région.
ZNIEFF Type I	540220144	Pelouses et friches thermophiles de Chef de Baie	45	3.5 km	Pelouses littorales, pelouses calicoles, Odontite de Jaubert, Vipère aspic, Coronelle lisse, rare site de nidification du Traquet motteux.
ZNIEFF Type II	540120114	Marais poitevin	38093	1 km	Identique aux sites Natura 2000.

ZSC : Zone Spéciale de Conservation, Directive 92/43

CEE « Habitats, faune, flore »

ZPS : Zone de Protection Spéciale, Directive

2009/147/CE « Oiseaux »

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et
Faunistique

- I : Secteurs de grand intérêt biologique ou écologique
- II : Grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, potentialités biologiques importantes

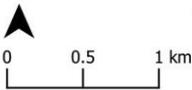
Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 5 : Localisation du site vis-à-vis des sites Natura 2000



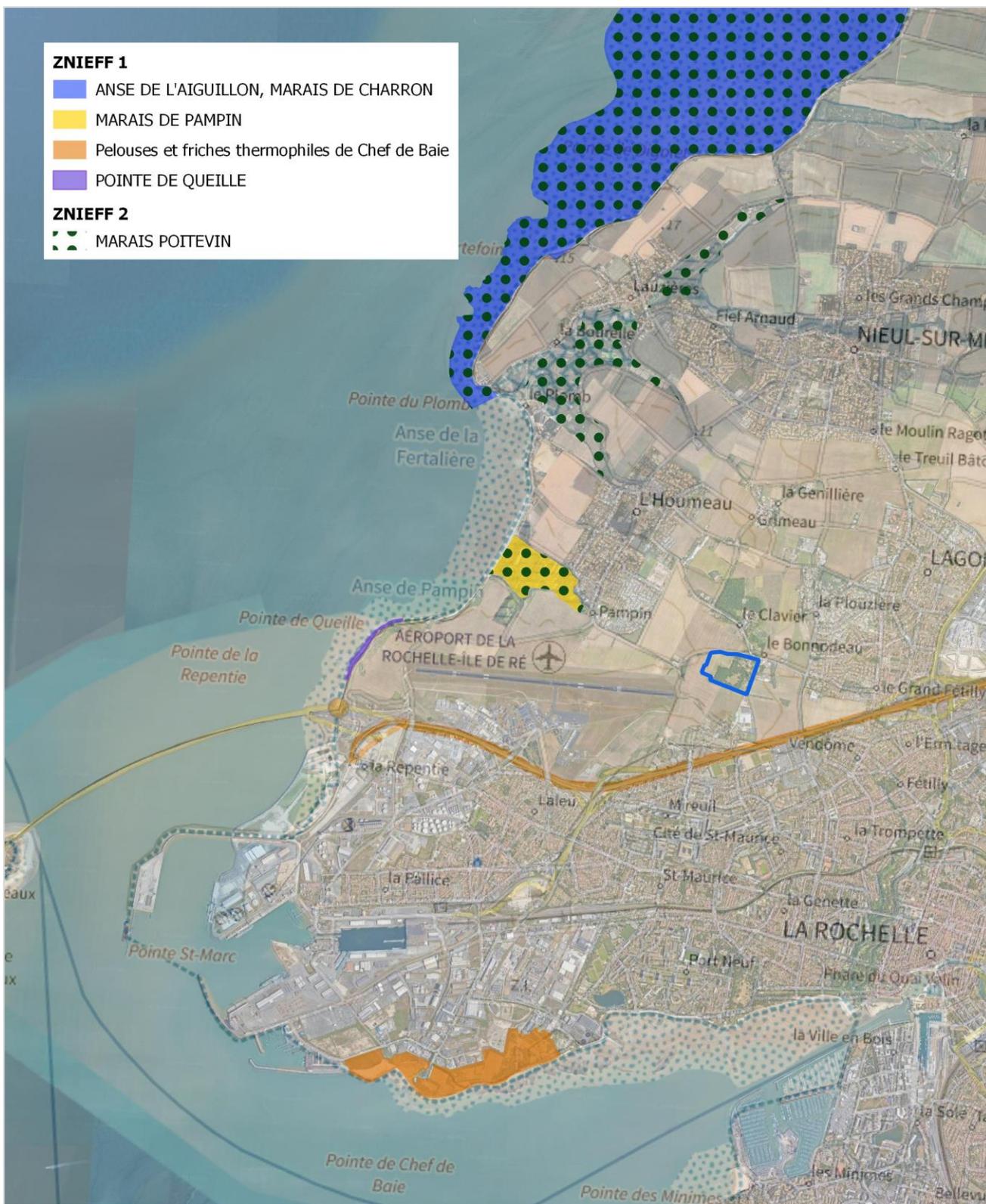
		Inventaire - Bois de la Faucherie	
	Date : 29 novembre 2024		
	Fond cartographique : Google satellite		
	Source des données : Eau-Méga, DREAL		

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 6 : Localisation du site vis-à-vis des ZNIEFF



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie

SYNDICAT MIXTE DES AÉROPORTS
de La Rochelle - Ile de Ré
et Rochefort - Charente-Maritime

0 0.5 1 km

Date : 29 novembre 2024
Fond cartographique : Google satellite
Source des données : Eau-Méga, DREAL

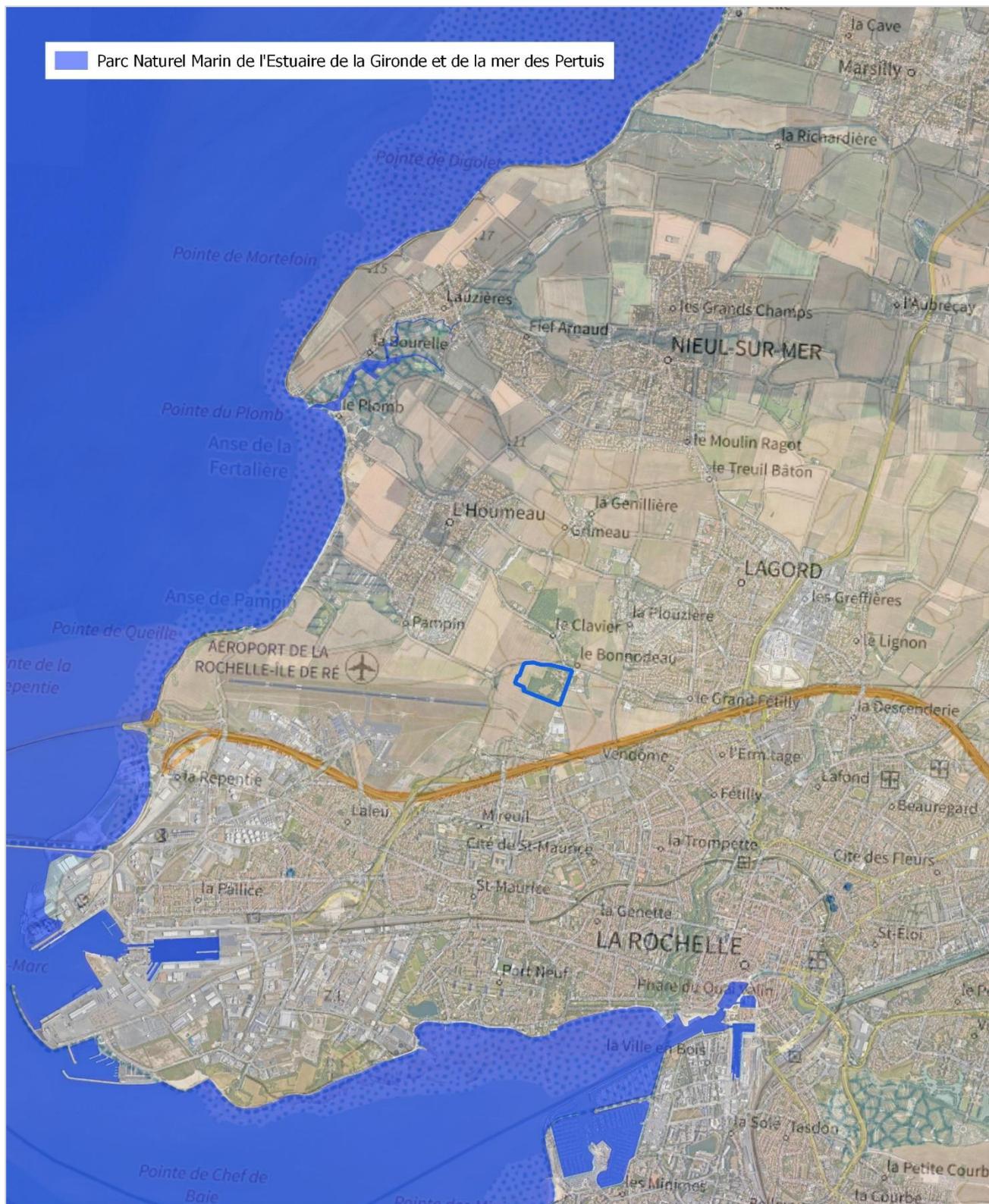
Périmètre d'étude

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 7 : Localisation du site vis-à-vis du PNM



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie

AÉROPORTS
de La Rochelle - Ile de Ré
et Rochefort - Charente-Maritime

0 0.5 1 km

Date : 29 novembre 2024
Fond cartographique : Google satellite
Source des données : Eau-Méga, DREAL

 Périmètre d'étude

IV. Données bibliographiques disponibles

Afin de compléter les inventaires de cet état initial, une synthèse bibliographique est réalisée afin d'identifier les potentialités du site d'étude.

Ainsi, des extractions de données via les plateformes du Conservatoire Botanique National, FAUNA et OpenObs de l'INPN ont été réalisées en juillet 2024, le périmètre interrogé s'étalant sur 700 m autour du site. Les données sont également triées par année d'observation, ainsi les 10 dernières années sont conservées.

Des organismes privés et associatifs, ayant réalisé des études aux alentours du site, ont fourni des données naturalistes afin d'alimenter cette synthèse bibliographique. Ces organismes sont : la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO), le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et le réseau de transport de gaz GRTgaz. Les données LPO et RTE sont géolocalisées et également traitées dans un périmètre de 700 m autour du site étudié.

Le tableau ci-dessous résume les données fournies et leur contenu.

Tableau 3. Résumé des données bibliographiques disponibles

	Source de données	Année	Sur le site	Nombre d'espèces
AVIFAUNE	FAUNA	2024	Oui	1
	INPN	2024	Non	31
	LPO	Non renseigné	Non renseigné	34
	RTE	2021	Non	43
	GRTgaz	2016	Non	52
MAMMIFERES TERRESTRES	INPN	2024	Non	2
	RTE	2021	Non	4
	GRTgaz	2016	Non	4
REPTILES	INPN	2024	Non	1
	GRTgaz	2016	Non	2
AMPHIBIENS	INPN	2024	Non	2
ENTOMOFAUNE	INPN	2024	Non	18
	RTE	2021	Non	23
	GRTgaz	2016	Non	17
FLORE	OBV NA	2024	Non	5
	INPN	2024	Non	180
	INPN	2024	Oui	9
	GRTgaz	2016	Non	333
	RTE	2021	Non	17

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV.1. Légendes utilisées

Les tableaux présentés dans les pages suivantes sont organisés selon les colonnes suivantes :

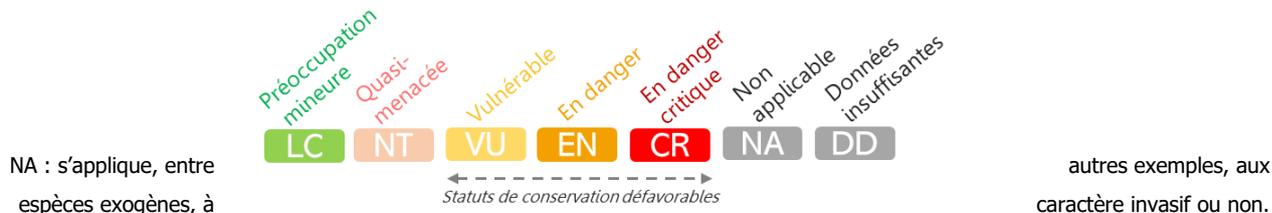
Tableau 4. Nomenclature utilisée

FLORE		
Nom de l'attribut	Information	Source
CD_NOM	Code nom	Depuis table TAXREF V17
LB_NOM	Nom scientifique	Depuis table TAXREF V17
NOM_VERN	Nom vernaculaire	Depuis table TAXREF V17
PRO_NAT	Protection nationale	Arr. 20/01/82
PRO_REG	Protection régionale	Arr. 11/03/91
LR_FR	Liste rouge France	UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018)
LR_REG	Liste rouge Régionale	CBN, MNHN 2014
Deter_REG	Statut de détermination (ZNIEFF)	INPN, jan. 2024
IC	Intérêt communautaire	Annexe II DHFF
ZH	Espèce hygrophile au sens réglementaire	Arr. 24/06/08
EEE_REG	Caractère invasif	CBN, MNHN, 2022

FAUNE		
Nom de l'attribut	Information	Source
TAXON	Taxon simplifié (avifaune, amphibiens, reptiles ...)	Classification interne
CD_NOM	Code nom	Depuis table TAXREF V17
LB_NOM	Nom scientifique	Depuis table TAXREF V17
NOM_VERN	Nom vernaculaire	Depuis table TAXREF V17
PRO_NAT	Protection nationale	Arrêtés selon taxons
PRO_REG	Protection régionale	Arrêtés selon taxons
LR_FR	Liste rouge France	Listes rouges nationales selon taxons
LR_REG	Liste rouge régionale	Listes rouges régionales selon taxons
Deter_REG	Statut de détermination (ZNIEFF)	INPN, jan 2024
IC	Intérêt communautaire	Annexe II DHFF ou Annexe I DO
ESOD	Caractère invasif	Selon listes
Niv_enjeu	Niveau d'enjeu	Calcul interne (méthodo ci-après)

Les tableaux présentés dans ce chapitre font référence aux listes rouges, dont la légende a été homogénéisée par l'UICN. Les correspondances sont les suivantes :

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	



Les sites Natura 2000 sont désignés d'après la présence d'espèces inscrites sur les annexes des Directives :

- Habitats/faune/flore (HFF)
 - o Annexe I (Anx I) : Habitats
 - o Annexe II (Anx II) : Espèces animales et végétales
- Directive Oiseaux.
 - o Annexe I (Anx I) : Espèces nécessitant des actions de protection

Les statuts de protection font référence aux arrêtés respectifs des taxons auxquels ils se réfèrent. Ces arrêtés sont sub-divisés en articles qui définissent le niveau de protection.

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection			
	Destruction, mutilation, enlèvement, capture de tous spécimens	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 3	X	X	X
Art 4	X		X

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection			
	Destruction, mutilation, enlèvement, capture de tous spécimens	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos et des aires de déplacement naturel des noyaux de populations existantes	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 2	X	X	X

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection				
	Destruction, enlèvement, capture de tous spécimens Perturbation intentionnelle	Mutilation	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 2	X	X	X	X
Art 3	X	X		X
Art 4 (amphibiens)		X		X

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.			
	Destruction, mutilation, enlèvement, capture de tous spécimens	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 2	X	X	X
Art 3	X		X

Arrêté du 31 août 1995 fixant les listes de végétaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection			
	Destruction, coupe, mutilation, arrachage, cueillette	Enlèvement, colportage, utilisation	Mise en vente, vente, achat
Art 1	X	X	X

Les espèces sont classées selon leur niveau d'enjeu. Cette notation permet de calculer le nombre de « statuts » cumulés par espèce. Les critères de définition sont les suivants :

Tableau 5. Notation des enjeux

Statut	Nom associé (sur tables attributaires)	Critère de notation	Note associée
Protection nationale	1a	Protégée	1
		Non protégée	0
Protection régionale	1b	Protégée	1
		Non protégée	0
Liste rouge nationale	2a	VU, EN, CR	1
		LC, NT	0
		RE, EX	2
Liste rouge régionale	2b	VU, EN, CR	1
		LC, NT	0
		RE, EX	2
Intérêt communautaire	3	Intérêt communautaire prioritaire	1
		Intérêt communautaire (Annexe I DO, Annexe II DHFF)	1
		Hors critères	0

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Statut	Nom associé (sur tables attributaires)	Critère de notation	Note associée
Déterminance	4	Espèce déterminante	1
		Espèce non déterminante	0
Caractère invasif	5	Avérée	-2
		Alerte, Potentielle	-1
		Autres statuts	-1 ou -2 selon listes

NOTE TOTALE :	Somme des différents statuts
------------------	---------------------------------------

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

IV.2. Flore

IV.2.1. Données GRTgaz

Les données GRTgaz, n'étant pas géolocalisées, sont traitées dans leur intégralité. Le périmètre de l'étude menée par GRTgaz (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) comprend le bois de la Faucherie, cependant aucun passage n'a été réalisé à l'intérieur.

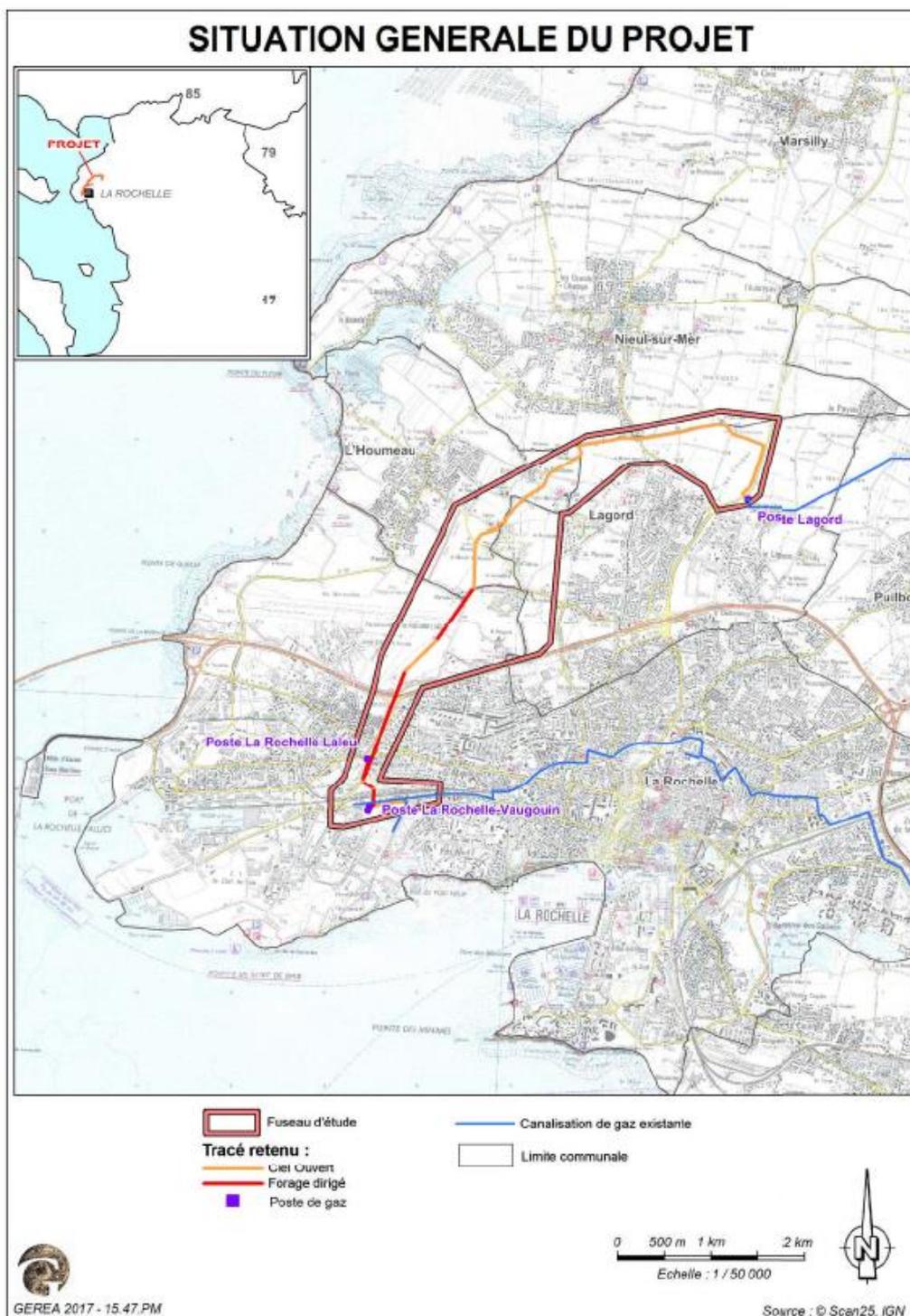


Figure 4 : Périmètre d'étude GRTgaz

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

(Source : rapport GRTgaz)

La grande majorité des espèces végétales rencontrées est commune, principalement affiliée à des milieux régulièrement perturbés par les activités humaines ou qui l'ont été il y a peu (cultures, friches, zones urbaines).

Parmi les espèces recensées se trouve :

- Une espèce protégée en France et menacée en Poitou-Charentes, **l'Odontite de Jaubert** (*Odontites jaubertianus*). Cette espèce rare aussi bien en région qu'en France est endémique du centre-ouest du pays. Elle présente un fort intérêt de préservation. Cette espèce a été observée dans des **friches** de l'aire d'étude GRTgaz. Elle est par ailleurs très présente sur le pourtour Nord de La Rochelle.
- Une espèce déterminante ZNIEFF mais non protégée et non menacée, la **Gastridie** (*Gastridium ventricosum*). Rencontrée dans l'ouest et le sud de la France, elle est assez rare en Nouvelle-Aquitaine, mais relativement fréquente en Charente-Maritime, département qui partage les populations les plus importantes de l'espèce dans la région avec la Dordogne. Elle présente un intérêt modéré de préservation. Cette espèce a été observée dans une **culture céréalière** à l'est de la piste de l'aéroport.
- Trois espèces rares en Charente-Maritime, mais non protégées et non menacées, le **Passerage drave** (*Lepidium draba*), le **Trèfle à feuilles étroites** (*Trifolium angustifolium*) et la **Vesce velue** (*Vicia villosa*). Ces espèces présentent un intérêt faible de préservation. Elles ont été observées sur des **bordures de champs, des pistes cyclables, sur des friches et des jachères**.

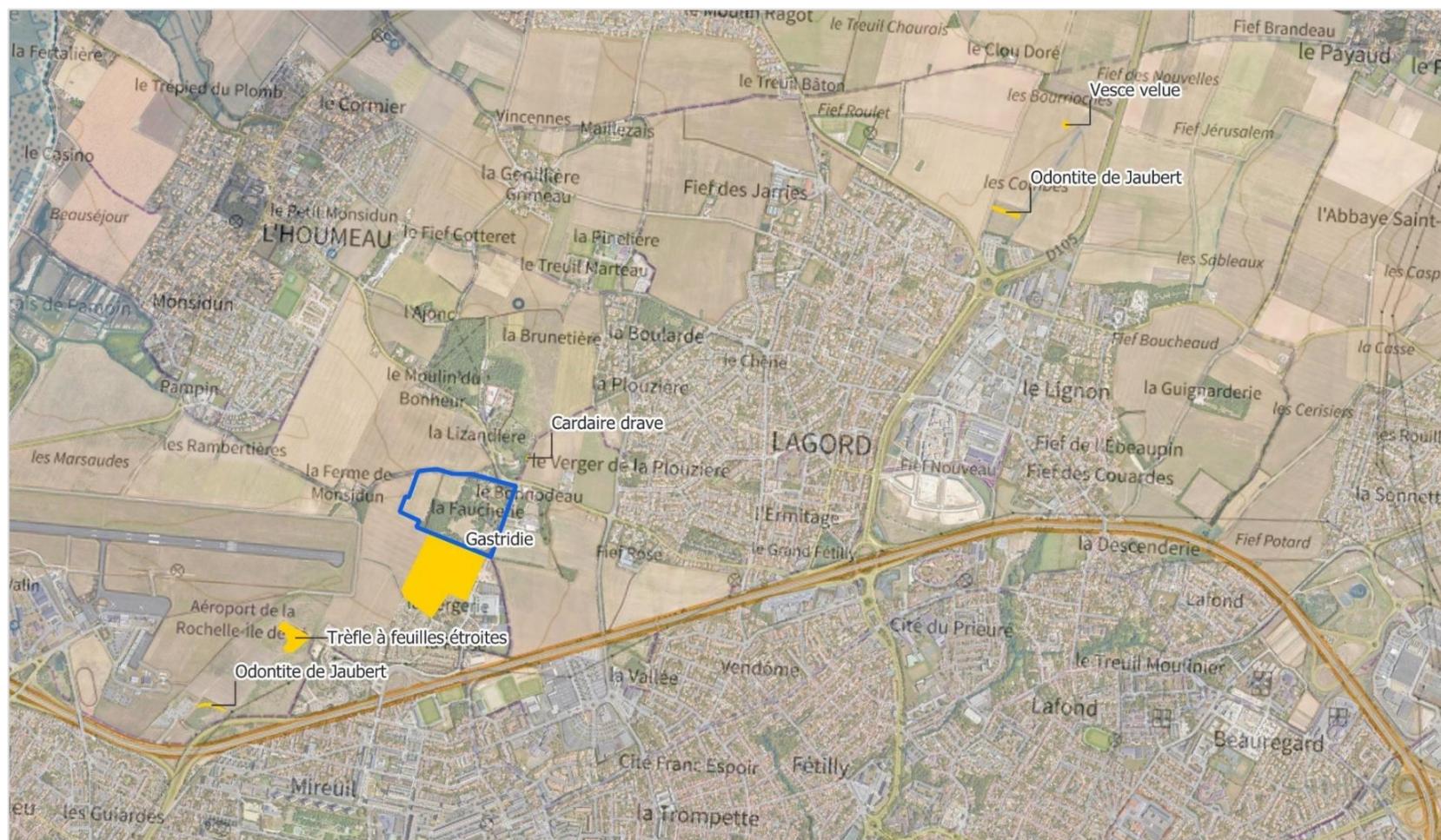
Ces espèces floristiques, typiques des milieux ouverts perturbés, ne retrouvent pas leur optimum écologique dans les boisements et les espaces verts du domaine de la Faucherie. Il ne bénéficieront pas d'une recherche exhaustive sur site.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 8. Localisation des espèces à enjeu inventoriées par GRTgaz



Eau-Méga
Conseil en Environnement



Date : 03 décembre 2024
Fond cartographique : Google satellite
Source des données : GRTgaz

Inventaire - Bois de la Faucherie

 Périmètre d'étude

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV.2.2. Autres données

L'ensemble des espèces floristiques, détectées dans un rayon de 700 m, issues des données bibliographiques sont listées dans un tableau inséré en ANNEXE II.

Parmi ces données, 9 espèces sont localisées dans le bois de la Faucherie. Ces espèces communes, voire invasives, correspondent pour la majorité à des arbres et arbustes plantés. Les données mettent néanmoins en évidence des espèces à enjeu aux alentours du site :

- L'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*), espèce protégée décrite précédemment.
- La Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*), espèce protégée en France et menacée en Poitou-Charentes. Cette espèce d'orchidée rare aussi bien en région qu'en France, se rencontre dans l'ouest et le sud de la France. Cette espèce côtière, mais non littorale est absente des territoires continentaux de la métropole. Si elle est commune sur le bassin méditerranéen et relativement présente en milieu rétro-littoral breton, elle est néanmoins présente de manière sporadique en Charente-Maritime. D'après les données de l'OBV Nouvelle-Aquitaine, les stations les plus nombreuses sont répertoriées sur l'île d'Oléron. Cette espèce présente un fort intérêt de préservation. Espèce des pelouses acides mésophiles à mésohygrophiles, elle est observée sur une grande station dans une prairie de fauche récemment abandonnée.
- La Centaurée chausse-trape (*Centaurea calcitrapa*), espèce déterminante ZNIEFF mais non protégée et non menacée. Cette espèce, observée le long d'un sentier à proximité de la piste de l'aéroport, est caractéristique des friches, pelouses, prairies pâturées et bords de voies.
- Gastridie ventrue (*Gastridium ventricosum*), espèce déterminante ZNIEFF décrite précédemment.

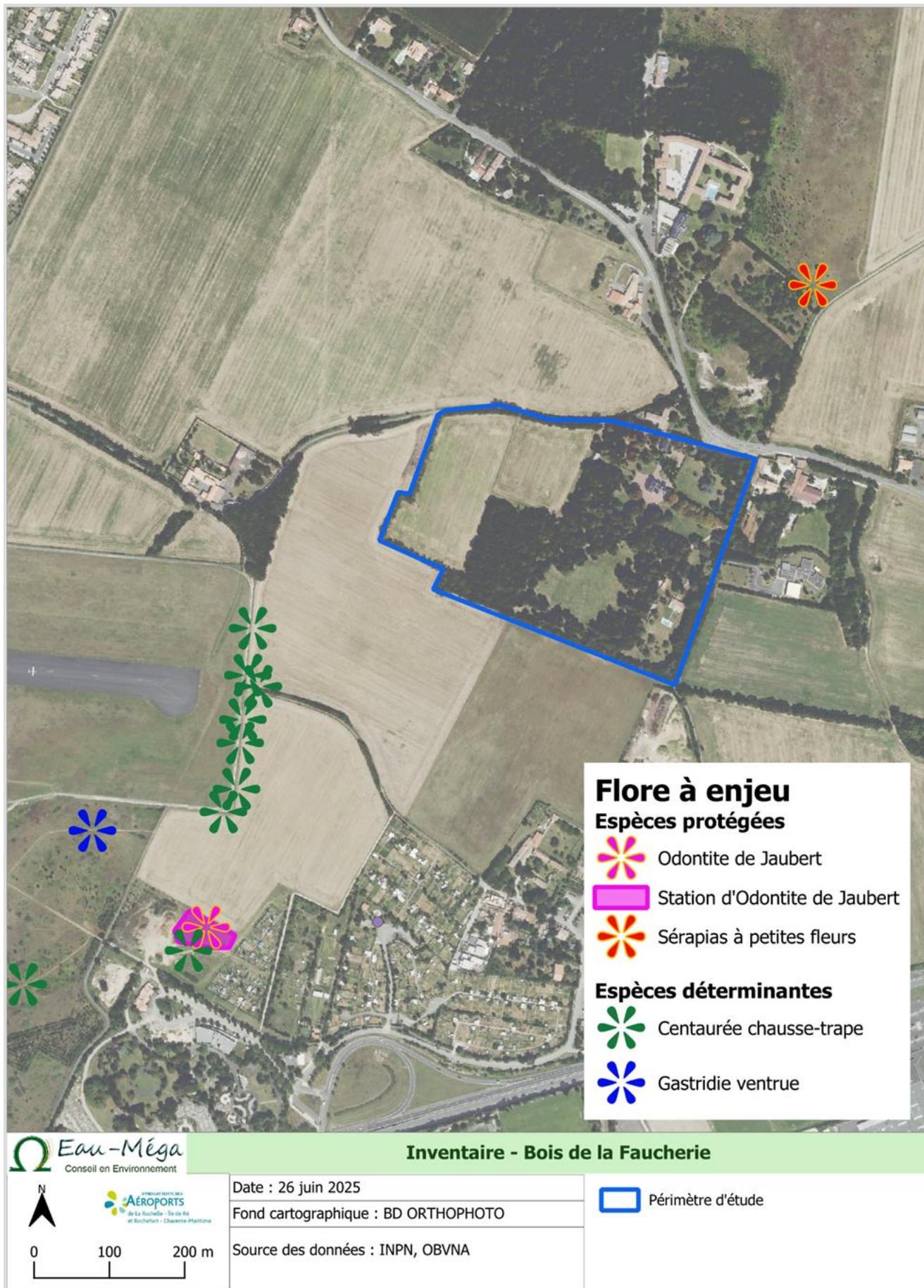
Ces espèces floristiques, typiques des milieux ouverts perturbés ou des sols humides pour la Sérapias ne retrouvent pas leur optimum écologique dans les boisements et les espaces verts du domaine de la Faucherie.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 9. Localisation des espèces à enjeu issues des données bibliographiques



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	

IV.3. Faune

IV.3.1. Avifaune

Les données bibliographiques indiquent la présence, aux alentours du site, de 8 espèces à enjeu pouvant se reproduire et s'alimenter dans les milieux du bois de la Faucherie. En effet, la guildes des milieux buissonnants et semi-ouverts peut se retrouver dans l'enceinte du parc, c'est le cas pour le Chardonneret élégant, le Serin cini, le Verdier d'Europe, la Linotte mélodieuse et la Tourterelle des bois. Le Pigeon colombin, observé en migration, peut néanmoins nicher dans les cavités arboricoles des boisements du site. Le Milan noir est un rapace commun, généralement observé en alimentation dans les cultures et les milieux ouverts de la région. Cette espèce niche dans les boisements à proximité des cours d'eau et des zones humides. Le bois de la Faucherie n'est pas au bord d'une zone humide, mais les boisements étant rares autour de La Rochelle, cette espèce y trouve les conditions pour sa nidification.

De plus, le bois se trouve à proximité de marais et de cultures favorable à son installation. Dans les zones urbaines et périurbaines, la Chouette effraie niche dans les vieux bâtis et s'alimente dans les cultures. Le château de la Faucherie est un vieux bâtiment dont les combles peuvent potentiellement accueillir des nichées de l'espèce.

Par soucis de représentation, seule les espèces ayant obtenues une note supérieure à 1 d'après la méthodologie page 76 sont présentées sur la Carte 10.

Le site est donc constitué de boisements et de milieux semi-ouverts pouvant accueillir la reproduction et l'alimentation d'espèces aviennes à enjeu.

Tableau 6. Liste des espèces aviennes issues des données bibliographiques autour du site

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_N AT	LR FR	LR RE G	De ter RE G	IC	Statut	Milieu nidif	Source	Niv_enj eu
3571	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	Article 3	VU	NT	-	Annexe I	Alimentation	Zone humide	INPN	4
3676	Alauda arvensis	Alouette des champs	-	NT	VU	-	Annexe II/2	Nicheur	Cultures	RTE, GRTgaz, INPN	3
4659	Emberiza cirius	Bruant zizi	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	RTE, GRTgaz, INPN	3
3791	Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, GRTgaz	3
3522	Asio otus	Hibou moyen-duc	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE	3
4117	Turdus merula	Merle noir	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz	3
3774	Sitta europaea	Sittelle torchepot	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	GRTgaz	3
3187	Vanellus vanellus	Vanneau huppé	-	NT	VU	X	Annexe II/2	Hivernant	Zone humide	GRTgaz	3
2881	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	Article 3	LC	NT	X	Annexe I	Nicheur	Cultures	GRTgaz	2
4583	Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	Article 3	VU	NT	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	GRTgaz	2
4494	Corvus monedula	Choucas des tours	Article 3	LC	NT	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé et bâtis	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	2
2669	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz	2
3764	Parus major	Mésange charbonnière	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	2
3120	Burhinus oedicephalus	Oedicnème criard	Article 3	LC	NT	X	Annexe I	Nicheur	Cultures	LPO, GRTgaz, INPN	2
3603	Picus viridis	Pic vert	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz	2
4474	Pica pica	Pie bavarde	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	2
3424	Columba palumbus	Pigeon ramier	-	LC	LC	-	Annexe III/1	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	2
4596 38	Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, GRTgaz, INPN	2
4001	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz	2
4040	Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, INPN	2
4582	Chloris chloris	Verdier d'Europe	Article 3	VU	NT	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, GRTgaz	2
3978	Prunella modularis	Accenteur mouchet	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz	1
3941	Motacilla alba	Bergeronnette grise	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Cultures	RTE	1
3741	Motacilla flava	Bergeronnette printanière	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Zone humide	GRTgaz	1
4686	Emberiza calandra	Bruant proyer	Article 3	LC	VU	-	-	Nicheur	Cultures	GRTgaz	1
2623	Buteo buteo	Buse variable	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz	1
3511	Athene noctua	Chouette chevêche	Article 3	LC	NT	-	-	Nicheur	Boisé	INPN	1
3482	Tyto alba	Chouette effraie	Article 3	LC	VU	-	-	Nicheur	Bâtis	INPN	1
4155	Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	Article 3	VU	NT	-	-	Nicheur	Zone humide	RTE, GRTgaz, INPN	1
4501	Corvus frugilegus	Corbeau freux	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Alimentation	Boisé et bâtis	RTE	1
4503	Corvus corone	Corneille noire	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	1
3465	Cuculus canorus	Coucou gris	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO	1

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_N AT	LR FR	LR RE G	De ter RE G	IC	Statut	Milieu nidif	Source	Niv_enj eu
2895	Accipiter nisus	Epervier d'Europe	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, INPN	1
4516	Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé et bâtis	RTE, GRTgaz	1
3003	Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	-	LC	LC	-	Annexe III/1	Repos	Semi-ouvert	RTE, GRTgaz	1
2679	Falco subbuteo	Faucon hobereau	Article 3	LC	NT	X	-	Nicheur	Boisé	LPO	1
4257	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	1
4254	Sylvia borin	Fauvette des jardins	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Buissonnant	GRTgaz	1
4252	Sylvia communis	Fauvette grisette	Article 3	LC	NT	-	-	Nicheur	Buissonnant	RTE, GRTgaz, INPN	1
4466	Garrulus glandarius	Geai des chênes	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé	LPO	1
4319	Muscicapa striata	Gobemouche gris	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, INPN	1
3302	Larus argentatus	Goéland argenté	Article 3	NT	VU	-	Annexe II/2	Alimentation	Littoral	RTE	1
3297	Larus fuscus	Goéland brun	Article 3	LC	LC	-	Annexe II/2	Alimentation	Littoral	INPN	1
4142	Turdus viscivorus	Grive draine	-	LC	NT	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé	GRTgaz	1
4137	Turdus iliacus	Grive mauvis	Article 3	LC	LC	-	Annexe II/2	Hivernant	Boisé	RTE, INPN	1
4129	Turdus philomelos	Grive musicienne	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé	GRTgaz	1
3696	Hirundo rustica	Hirondelle rustique	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Bâtis	RTE, INPN	1
3590	Upupa epops	Huppe fasciée	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, INPN	1
4215	Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	RTE, GRTgaz, INPN	1
8890 47	Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	-	VU	NT	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	RTE, GRTgaz	1
3551	Apus apus	Martinet noir	Article 3	NT	NT	-	-	Alimentation	Bâtis	RTE, GRTgaz	1
5347 42	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz	1
2840	Milvus migrans	Milan noir	Article 3	LC	LC	-	Annexe I	Alimentation	Boisé	RTE, GRTgaz	1
4525	Passer domesticus	Moineau domestique	Article 3	LC	NT	-	-	Nicheur	Bâtis	LPO, FAUNA, RTE, GRTgaz, INPN	1
4342	Aegithalos caudatus	Orite à longue queue	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	GRTgaz	1
2989	Perdix perdix	Perdrix grise	-	LC	LC	-	Annexe III/1	Nicheur	Cultures	GRTgaz	1
2975	Alectoris rufa	Perdrix rouge	-	LC	LC	-	Annexe III/1	Nicheur	Cultures	RTE, GRTgaz, INPN	1
3611	Dendrocopos major	Pic épeiche	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz	1
3420	Columba livia	Pigeon biset	-	DD	LC	-	Annexe II/1	Nicheur	Bâtis	RTE, GRTgaz	1
3422	Columba oenas	Pigeon colombin	-	LC	EN	X	Annexe II/2	Migrateur, nicheur potentiel	Boisé	LPO, INPN	1
4564	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	1
3726	Anthus pratensis	Pipit farlouse	Article 3	VU	EN	X	-	Hivernant	Boisé/buissonnant	RTE	1
4280	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	1
4013	Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz, INPN	1

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	LR FR	LR REG	De ter REG	IC	Statut	Milieu nidif	Source	Niv_enjeu
4035	Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Bâtis	RTE, GRTgaz, INPN	1
4571	Serinus serinus	Serin cini	Article 3	VU	NT	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, GRTgaz	1
2767	Tadorna tadorna	Tadorne de Belon	Article 3	LC	LC	X	-	?	Semi-ouvert	RTE	1
1994 25	Saxicola rubicola	Tarier pâtre	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Buissonnant	RTE	1
3429	Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé et bâtis	RTE, GRTgaz	1
3439	Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	-	VU	VU	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, RTE, GRTgaz	0
3967	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisé/buissonnant	LPO, GRTgaz	0

*En gras les espèces à enjeu potentiellement présentes sur le site.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 10. Localisation des espèces aviennes à enjeu d'après les données bibliographiques



	Inventaire - Bois de la Faucherie		
	Date : 27 juin 2025 Fond cartographique : Orthophoto Source des données : OpenObs	[Red box] Secteur de coupe [Blue box] Périmètre d'étude	Niveau d'enjeu [Grey dot] Pas d'enjeu [Blue dot] Très faible [Green dot] Faible

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV.3.2. Mammifères

Le tableau ci-dessous liste les espèces de mammifères issues des données bibliographiques.

Tableau 7. Liste des espèces de mammifères issues des données bibliographiques

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	LR FR	LR REG	Deter REG	IC	Source
61510	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	-	LC	LC	-	-	RTE
61057	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	-	LC	LC	-	-	GRTgaz, INPN
60015	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Article 2	LC	LC	-	-	GRTgaz, INPN
61678	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz
60716	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	-	LC	NT	-	-	INPN
60249	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	-	LC	LC	-	-	RTE
60585	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz
79303	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Article 2	LC	NT	-	-	RTE
60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Article 2	NT	NT	-	-	RTE
60360	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Article 2	NT	NT	-	-	RTE

*En gras les espèces à enjeu potentiellement présentes sur le site.

La majorité des espèces détectées sont communes dans les milieux agricoles, mais elles peuvent trouver refuge dans le bois de la Faucherie. Le Hérisson, espèce protégée, est caractéristique des milieux buissonnants à boisés ainsi que des parcs et jardins. Les boisements de la Faucherie accueillent donc potentiellement une population de Hérisson.

Trois espèces communes de chiroptères sont détectées dans des boisements et des alignements d'arbres autour du site. En effet, la majorité des chiroptères dépendent des boisements pour se déplacer, s'alimenter, se reposer et/ou se reproduire. Certaines espèces comme celles détectées sont ubiquistes et s'adaptent à de nombreux milieux. Néanmoins la raréfaction des boisements, notamment autour de La Rochelle, donne une certaine importance dans l'accueil des chiroptères, aux derniers boisements comme le bois de la Faucherie.

Le bois de la Faucherie accueille potentiellement le Hérisson qui est une espèce commune protégée ainsi que des populations de chiroptères arboricoles et ubiquistes en alimentation, en repos ou en reproduction.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

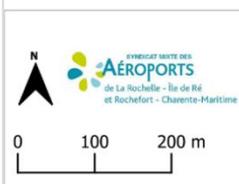
Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 11. Localisation des espèces de mammifères à enjeu d'après les données bibliographiques



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 27 juin 2025
Fond cartographique : Orthophoto
Source des données : OpenObs

Secteur de coupe
 Périmètre d'étude

Niveau d'enjeu

- Pas d'enjeu
- Très faible
- Faible

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV.3.3. Amphibiens

Le tableau ci-dessous liste les espèces d'amphibiens issues des données bibliographiques.

Tableau 8. Liste des espèces d'amphibiens issues des données bibliographiques

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	LR FR	LR REG	Deter REG	IC	Source
774678	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	Art. 3	LC	LC	-	-	INPN
444432	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	Art. 3	LC	LC	-	-	INPN

Deux espèces d'amphibiens ont été observées à 500 m du site, le long de la rocade. Le Triton palmé est une espèce des milieux boisés qui se reproduit dans des mares présentant de la végétation aquatique. Le Crapaud épineux préfère les grands plans d'eau ou les cours d'eau, mais il peut passer l'hiver dans les boisements. La majorité des amphibiens migre entre leur site d'hivernage et de reproduction, des distances pouvant représenter plusieurs centaines de mètres à plusieurs kilomètres.

L'enceinte du site ne comprend aucun point d'eau, il n'y a donc pas d'enjeu pour la reproduction des amphibiens. Néanmoins, les boisements peuvent accueillir l'hivernage de certaines espèces d'amphibiens comme le crapaud épineux.

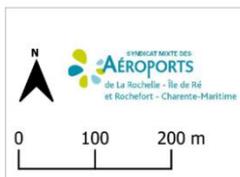
Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 12 : Localisation des espèces d'amphibiens à enjeu d'après les données bibliographiques



 Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 27 juin 2025
Fond cartographique : Orthophoto
Source des données : OpenObs

-  Secteur de coupe
-  Périmètre d'étude

Niveau d'enjeu

-  Très faible

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV.3.4. Reptiles

Le tableau ci-dessous liste les espèces de reptiles issues des données bibliographiques.

Tableau 9. Liste des espèces de reptiles issues des données bibliographiques

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	LR FR	LR REG	Deter REG	IC	Source
77949	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Art. 2	LC	LC	-	-	GRTgaz
77756	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Art. 2	LC	LC	-	-	GRTgaz, INPN

Les deux espèces observées aux alentours du site sont communes et fréquentent les milieux semi-ouverts à ouverts, qu'ils soient naturels ou anthropisés. Le Lézard des murailles se retrouve également sur les bâtiments en zone urbanisée.

Les prairies et les bâtiments du bois de la Faucherie peuvent donc accueillir ces deux espèces de reptiles pour leur alimentation et leur reproduction. Les zones de lisières comme les contours de haies sont particulièrement favorables.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Carte 13 : Localisation des espèces de reptiles à enjeu d'après les données bibliographiques



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV.3.5. Arthropodes

Le tableau ci-dessous liste les espèces d'arthropodes issues des données bibliographiques.

Tableau 10. Liste des espèces d'arthropodes issues des données bibliographiques

TAXON	CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	LR FR	LR REG	Deter REG	IC	Source
COLEOPTERES	12336	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Article 2	-	-	-	X	GRTgaz
ODONATES	65227	<i>Gomphus pulchellus</i>	Gomphe joli	-	LC	LC	-	-	INPN
ODONATES	65339	<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional	-	LC	LC	-	-	INPN
ODONATES	65322	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	-	LC	LC	-	-	GRTgaz
ODONATES	65344	<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié	-	LC	LC	-	-	INPN
ORTHOPTERES	66142	<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	-	-	LC	-	-	RTE
ORTHOPTERES	66140	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	Criquet duettiste	-	-	-	-	-	RTE
ORTHOPTERES	66173	<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des Bromes	-	-	LC	-	-	RTE
ORTHOPTERES	535850	<i>Euchorthippus elegantulus elegantulus</i>	Criquet blafard	-	-	LC	-	-	RTE
ORTHOPTERES	65910	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	-	-	LC	-	-	RTE
ORTHOPTERES	65774	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	-	-	LC	-	-	RTE
RHOPALOCERES	608364	<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz
RHOPALOCERES	54451	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	-	LC	LC	-	-	RTE, INPN
RHOPALOCERES	53724	<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	-	LC	LC	-	-	GRTgaz
RHOPALOCERES	521494	<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	-	LC	LC	-	-	GRTgaz
RHOPALOCERES	54307	<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce	-	LC	LC	-	-	INPN
RHOPALOCERES	54052	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	-	LC	LC	-	-	INPN
RHOPALOCERES	53623	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	-	LC	LC	-	-	RTE
RHOPALOCERES	641941	<i>Colias crocea</i>	Souci	-	-	-	-	-	RTE, GRTgaz, INPN
RHOPALOCERES	54417	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz, INPN
RHOPALOCERES	53604	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	-	LC	LC	-	-	RTE, INPN
RHOPALOCERES	53770	<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain	-	LC	LC	-	-	GRTgaz
RHOPALOCERES	53973	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	-	LC	LC	-	-	GRTgaz
RHOPALOCERES	54829	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx	-	-	-	-	-	RTE
RHOPALOCERES	53668	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz
RHOPALOCERES	53700	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	-	LC	LC	-	-	GRTgaz
RHOPALOCERES	53811	<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	-	LC	LC	-	-	RTE, INPN
RHOPALOCERES	54468	<i>Papilio machaon</i>	Machaon	-	LC	LC	-	-	RTE, INPN

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

RHOPALOCERES	53595	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz, INPN
RHOPALOCERES	54342	<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du Chou	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz, INPN
RHOPALOCERES	219833	<i>Pieris napi</i>	Piéride du Navet	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz
RHOPALOCERES	219831	<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la Rave	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz
RHOPALOCERES	53759	<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	-	LC	LC	-	-	GRTgaz, INPN
RHOPALOCERES	54279	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	-	LC	LC	-	-	RTE, INPN
RHOPALOCERES	608405	<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	-	LC	LC	-	-	INPN
RHOPALOCERES	53741	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	-	LC	LC	-	-	RTE, GRTgaz, INPN
RHOPALOCERES	53747	<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	-	LC	LC	-	-	RTE

*En gras les espèces à enjeu potentiellement présentes sur le site.

Les parties herbacées du site sont favorables aux rhopalocères notamment si la période de fauche est tardive. Cela serait favorable à l'alimentation, voire à la ponte de certaines espèces. L'aspect lisière au niveau de la zone boisée et des haies est par ailleurs favorable à leur présence.

En outre, de manière plus anecdotique, les anisoptères sont capables de voler sur plusieurs centaines de mètres, voire kilomètres, pour la chasse. Bien que le site ne soit pas pourvu en point d'eau, certaines des espèces listées dans le tableau sont susceptibles de s'y retrouver pour s'alimenter.

Une espèce de coléoptères saproxylophage protégée, le Grand capricorne, a été contactée dans les boisements au nord du site à une distance comprise entre 100 et 700 m. Cette espèce inscrite à la Directive européenne « habitat, faune, flore » est également protégée au niveau national. C'est une espèce de plaine qui colonise tout type de milieu comportant des vieux chênes, même isolés ou en milieu très anthropique. Il est relativement fréquent en France, notamment dans le Sud-ouest.

La larve de cette espèce se développe dans les bois surtout de chêne au niveau des troncs ou branches de plus de 20 cm de diamètre, sénescents ou dépérissant. Le stade de décomposition ne doit cependant pas être trop avancé. L'espèce recherche également les troncs bien exposés au soleil.

Malgré sa taille importante, le Grand capricorne a une capacité de dispersion modeste, rarement plus d'un kilomètre, et montre un comportement plutôt sédentaire.

Au regard des enjeux ressortant de la bibliographie, le Grand capricorne a été particulièrement ciblé lors de la campagne d'inventaires.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 14. Localisation des espèces entomologiques d'après les données bibliographiques



Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 27 juin 2025
 Fond cartographique : Orthophoto
 Source des données : OpenObs

- Secteur de coupe
- Périmètre d'étude

- Niveau d'enjeu**
- Pas d'enjeu
 - Faible

V.Enjeux et sensibilités ressortant des données bibliographiques

Le tableau suivant reprend les enjeux du site d'étude, taxon par taxon.

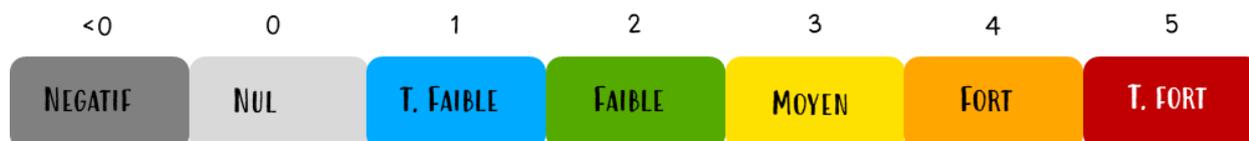


Tableau 11. Synthèse des enjeux bibliographiques

TAXON	COMMENTAIRE	Niveau d'enjeu potentiel
FLORE	Présence, à proximité, de l'Odontite de Jaubert. Espèce protégée nationalement, très présente au nord de La Rochelle. Présence également du Sérapias à petites fleurs, protégée nationalement et dont au moins une station est connue à proximité.	4
AVIFAUNE	Les boisements et milieux semi-ouverts du site peuvent accueillir la reproduction et l'alimentation d'espèces aviennes à enjeu : Chardonneret élégant, Serin cini, Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois, Pigeon colombin et Milan noir.	4
MAMMIFERES TERRESTRES	Les boisements sont des zones de repos, les clairières et lisières des zones d'alimentation pour des espèces communes, dont une est protégée : Hérisson d'Europe.	2
CHIROPTERES	Présence aux alentours du site d'espèces anthropophiles, occasionnellement arboricoles, qui chassent le long des boisements. Le site accueille potentiellement des chiroptères en alimentation, en repos ou en reproduction.	4
AMPHIBIENS	L'étude précédente ne fait pas référence à des mares ou de plans d'eau dans l'enceinte du site, il n'y a donc pas d'enjeu pour la reproduction des amphibiens. Néanmoins, les boisements peuvent accueillir l'hivernage d'amphibiens se reproduisant dans des mares aux alentours.	2

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	
REPTILES	Les prairies, les lisières et les bâtiments du bois de la Faucherie peuvent donc accueillir deux espèces de reptiles communs pour leur alimentation et leur reproduction.	
ARTHROPODES	Le site est très favorable à la présence d'une population de Grand capricorne.	

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

PIÈCE 3 : COMPTE-RENDU DE LA CAMPAGNE D'INVENTAIRES

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	<i>Définitif</i>	

I. Méthodologie

I.1. Présentation des intervenants

Les inventaires ont été menés par trois personnes dont les parcours et compétences sont développés ci-après :

David KHATMI : Consultant Chiroptérologue

Après 6 ans d'expérience en Bureau d'Etudes en tant qu'ingénieur d'études spécialisé sur les Chiroptères, David Khatmi diversifie ses missions sur son taxon de prédilection en tant que consultant indépendant chiroptérologue. L'ensemble de ses connaissances acquises lui permettent aujourd'hui de mener tout type d'études chiroptérologiques ; de la recherche bibliographique à la rédaction des Impacts / Mesures en passant par la mise en place d'un protocole spécifique et adapté. Les trois niveaux de formations en écologie acoustique dispensés par M. BARATAUD ainsi que les différents territoires au sein desquels il a exercé professionnellement et/ou bénévolement lui permettent d'avoir une fine connaissance de la chiroptérofaune nationale.

Léa DAURES : Fauniste – Master Biodiversité et Gestion de l'Environnement – École Pratique des Hautes Études (2016)

Léa DAURES a rejoint l'équipe Eau-Méga en mai 2022. Elle a commencé à se former à l'ornithologie auprès de Bretagne Vivante lors de son SCV. Elle a ensuite travaillé sur la gestion des marais en Vendée puis dans le marais Poitevin avant de rejoindre l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale de Lilleau des Niges. Elle a continué à se former aux suivis ornithologiques avec la LPO de Charente-Maritime et à l'identification des serpents avec Nature Environnement 17. Elle a suivi, en 2023, la formation « Initiation à la prospection et à la reconnaissance des Orthoptères » organisée par la LPO Aquitaine et le PNR des Landes de Gascogne.

Eloïse JONES : Botaniste – Licence professionnelle d'Expertise Naturaliste des Milieux

Elle s'est formée auprès du bureau d'étude BRLI avec un stage de caractérisations des zones humides, puis chez FNE Vaucluse au cours de son SCV centré sur la préservation d'un Espace Naturel Sensible et d'un stage de chargée d'étude au syndicat de rivière SR3A.

Pierre RAIMBAULT : Fauniste – Master Ecologie et gestion des écosystèmes terrestres – Université de Rouen (2023)

Pierre RAIMBAULT a suivi des études en gestion de l'environnement à l'université de Rouen Normandie. Il a acquis de l'expérience au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine lors d'un stage de caractérisation et d'action sur les mares. Il a continué à développer son appétence pour les suivis naturalistes au cours de son VSC sur la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron où il a pu consolider ses connaissances sur divers taxons comme les amphibiens, les reptiles, les oiseaux, les odonates ou les mammifères. Il a rejoint l'équipe Eau-Méga en février 2025 pour conforter le pôle écologie en tant que chargé d'étude faune.

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	<i>Définitif</i>	<i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>

Julia LORET : Botaniste – Master Gestion de l’Environnement, Gestion des Habitats et des Bassins Versants – Université de Rennes (2024)

Julia LORET s’est formée à la gestion de l’environnement à l’Université de Rennes. Ces différents stages sur le terrain lui ont permis de confirmer ses connaissances et de prendre de l’expérience. Elle maîtrise notamment les délimitations et les caractérisations de zones humides, tant sur le critère pédologique que sur le critère phytosociologique. Elle a également eu l’occasion de réaliser des inventaires floristiques sur divers types d’habitat. Ses connaissances lui ont ainsi permis de mener à bien un projet de suivi de l’évolution des habitats d’un Espace Naturel Sensible lors de son stage au Conseil Départemental de la Sarthe en 2024. Julia a rejoint l’équipe d’Eau-Méga en janvier 2025 pour réaliser l’ensemble des diagnostics habitats/flore et intervient lors des caractérisations de zones humides sur le plan floristique.

Kelly BRUNETEAU : Botaniste et fauniste - Licence métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

Elle s’est formée au jardin botanique de Nantes puis au Conservatoire d’Espaces Naturels de Picardie avant de rejoindre la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis du Payré. Pluridisciplinaire, elle dispose de connaissances naturalistes sur la flore, les amphibiens, l’avifaune, les odonates, les rhopalocères, et la mammofaune. Formée à l’Indice de Qualité Ecologique (IQE) par le MNHN et à la méthode nationale d’évaluation des fonctionnalités des zones humides (MNEFZH) par l’OFB, elle met en place les protocoles d’inventaires en amont de projets, mais également dans le cadre de travaux de renaturation, réalise les suivis de chantier et le traitement des données ainsi que la rédaction des études au sein du bureau d’études Eau-Mega depuis 2016.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

I.2. Dates de passage

Date	N° passage	Observateur	N° passage										Précisions	Météo	Heures de passage	
																
27/06/2024	Chiro1	D. KHATMI						Ecoute Chiro						Points d'écoute nocturnes	21°C Nébulosité 1/5 Vent faible à moyen Pas de pluie	22:00 - 06:00
28/06/2024	EM1	L. Daures	Nich.	X		X	X			X				Diurne	17°C Nébulosité 0/5 Vent faible à moyen Pas de pluie	08:00 - 10:45
01/07/2024	EM2	E. Jones										X		Diurne	18 °C Nébulosité 1/5 Vent faible Pas de pluie	09:00 - 12:30
11/03/2025	EM3	P. Raimbault	X					Gîte chiro				X		Matinée	16°C Nébulosité 0/5 Vent faible Pas de pluie	8:00 - 13:30
11/03/2025	EM4	P. Raimbault	X		X		X							Nocturne	12°C Nébulosité 1/5 Vent faible Pluie récente	19:30 - 22:30
11/04/2025	EM5	J.Loret P. Raimbault	X				X				X	X		Diurne	10-21°C Nébulosité 0/5 Vent moyen Pas de pluie	7:30 - 15:00
15/04/2024	Chiro2	D. KHATMI						Ecoute Chiro						Nocturne	12°C Nébulosité 2/5 Vent moyen Pas de pluie	21:50 – 5:30
14/05/2025	EM6	K. Bruneteau P.Raimbault J.Loret	X	X		X	X	X			X	X		Diurne	16-20°C Nébulosité 0/5 Vent faible Pas de pluie	7:30 - 15:00
07/05/2024	Chiro3	D. KHATMI						Ecoute Chiro						Nocturne	14°C Nébulosité 1/5 Vent faible Pas de pluie	21:50 – 6 :15

I.3. Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude est localisé sur la Carte 3 p 14. Ce périmètre comprend le secteur de coupe qui sera directement impacté par le défrichement et le périmètre d'étude qui correspond à tout le domaine de la Faucherie. Le périmètre d'étude permet :

- D'évaluer au mieux les enjeux du site,
- D'évaluer de potentiels effets indirects du projet,
- D'identifier des zones de report pour la faune et la flore.

I.4. Choix de la période d'investigations et du nombre de passages

Les projets menés peuvent avoir des incidences très variées, en fonction de la nature-même du projet et du contexte environnemental dans lequel ils prennent place. Ainsi, et à titre d'exemple, un aménagement piétonnier sur pilotis en zone humide n'aura pas le même impact qu'une installation de zone d'activité en site sensible.

Ainsi les études d'incidences, et les inventaires menés dans le cadre de ces études sont proportionnels au projet et au contexte du site d'étude. Ces paramètres pouvant varier de manière quasi-infinie, il est proposé de qualifier 3 niveaux de prospections qui seront appliqués en fonction des projets et du site. Le bureau d'études ajuste sa méthodologie en fonction des premiers éléments dont il peut disposer sur le projet et sa connaissance du site.

Le niveau 1 correspond à l'inventaire de référence. Il couvre l'ensemble des taxons de manière opportuniste, sans cibler d'espèces en particulier. Il permet de repérer les potentialités du site, tout en donnant une image à l'instant *t* d'un site.

Le niveau 2 est adapté au projet : les protocoles sont choisis en fonction des sensibilités et des incidences potentielles identifiées au préalable. Il permet d'obtenir une liste complète des espèces et sensibilités identifiées sur le site.

Le niveau 3 est fortement adapté au projet : il correspond aux protocoles proposés par le niveau 2, auxquels s'ajoutent des recherches actives d'espèces ou d'indices de présence, intimement liés au contexte environnemental et au projet. Il diffère du niveau 2 principalement par le nombre de passages réalisés. Il permet d'obtenir une liste quasi-exhaustive des espèces et habitats, toutes saisons confondues.

Dans cette étude les inventaires faune et flore suivent les protocoles de **niveau 2**.

TAXON	Protocole	Niveau 2
FLORE HABITATS	Cartographie de la flore patrimoniale	X
	Relevé floristique par habitat	X
	Cartographie des habitats	Générale (1:2500)
AVIFAUNE	Écoute et observations opportunistes	X

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	

	Point d'écoute / EFP	X
	Écoute Oiseaux nocturnes	X
MAMMIFERES	Observations opportunistes	X
	Recherche gîtes potentiels chiroptères	X
	Écoute chiroptères	X
REPTILES	Observations opportunistes	X
	Recherche active à vu	X
AMPHIBIENS	Observations opportunistes	X
ODONATES	Observations opportunistes (si identification ne nécessitant pas la capture de l'individu)	X
ORTHOPTERES	Observations opportunistes (si identification ne nécessitant pas la capture de l'individu)	X
LEPIDOPTERES	Observations opportunistes (si identification ne nécessitant pas la capture de l'individu)	X
AUTRES	Observations opportunistes (si identification facile et peu chronophage)	X
	Recherche active (coléoptères patrimoniaux)	X
	Pointage des arbres à cavités	X

La phase de terrain permet l'application de protocoles ciblant les taxons suivants : flore, avifaune, mammifères, amphibiens et reptiles (lacertidés, ophidiens, chéloniens), odonates, orthoptères, rhopalocères.

Les taxons non ciblés, mais dont certaines espèces peuvent faire l'objet d'une protection, comme c'est le cas des coléoptères patrimoniaux : Lucane cerf-volant, Grand Capricorne, Rosalie des Alpes, Pique-Prune, font l'objet de recherches actives tel qu'expliqué dans le présent document.

Les chapitres qui suivent décrivent les protocoles utilisés pour chaque taxon. Ils sont inspirés du CAMPANULE (Catalogue de Méthodes et Protocoles d'acquisition de données naturalistes).

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

I.5. Autres paramètres

L'observateur note également plusieurs autres paramètres :

- La perméabilité : existe-t-il un moyen pour la faune terrestre de passer du site d'étude aux milieux naturels ? L'observateur note si le site est clôturé, s'il existe des trouées, etc.
- La régularité paysagère : les milieux du site d'étude se retrouvent-ils à proximité ?
- Le site présent-t-il une diversité de micro-habitats ? Un micro-habitat est, comme son nom l'indique, un biotope de taille réduite, mais où des espèces patrimoniales peuvent trouver, ou qui simplement joue un rôle dans la chaîne alimentaire. Il s'agit de vieilles souches, de petits points d'eau, éventuellement de petits ronciers, etc.

I.6. Habitats



Les habitats sont, dans un premier temps, délimités « à vue » par l'observateur. Par type d'habitat, l'identification est affinée au moyen de relevés phytosociologiques par quadrat (permettant à long terme de suivre l'évolution du milieu). En parallèle, l'observateur note la liste la plus exhaustive possible de plantes vasculaires identifiables dans une végétation homogène. Les milieux observés sont caractérisés selon la classification européenne en vigueur (Corine biotope, Cahiers d'habitats). Les habitats considérés comme remarquables par la Directive Européenne sont délimités avec précision sur le terrain.

En fonction du projet et de la sensibilité du site, la cartographie d'habitats est élaborée au 1 :10 000 (habitats rudéraux, cultures, site homogène), au 1 :5 000 (zones humides, topographie du site marquée, habitats pouvant potentiellement être rattachés à des habitats d'intérêt communautaire) ou au 1 :2 500 (site très sensible, à la topographie accidentée et/ou présentant des habitats très hétérogènes, dont un ou plusieurs sont d'intérêt communautaire).

Dans le cadre du présent diagnostic, la cartographie a été réalisée au 1 : 2 500.

Lors de la mise en forme de la cartographie d'habitat sur logiciel SIG, l'observateur affine ses résultats grâce aux photographies satellites disponibles. Cette méthode doit toutefois prendre en compte les changements possibles du milieu entre la prise de la photographie et l'élaboration de la carte (érosion, changement d'occupation des sols, aménagements, etc.).

I.7. Flore

L'inventaire de la flore porte sur tous les habitats représentés dans le périmètre inventorié. L'observateur a préalablement identifié les habitats susceptibles d'héberger des espèces protégées et parcourt la zone d'étude en essayant de couvrir du regard la plus grande surface possible. Ce type de recherche ne saurait cependant prétendre à l'exhaustivité.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	

La liste complète des espèces recensées sur le site (phanérogames et cryptogames vasculaires) est établie lors des prospections de terrain. Les espèces remarquables sont localisées avec précision au GPS différentiel (précision habituellement <10m), et la taille des populations estimées de façon semi-quantitative (surface occupée, nombre de pieds).

La flore « patrimoniale » recherchée correspond aux :

- Espèces protégées au niveau national ou régional
- Espèces listées par l'annexe II de la Directive 92/43/CEE
- Espèces déterminantes ZNIEFF pour le territoire considéré
- Espèces faisant l'objet d'un Plan de conservation

Les espèces patrimoniales et protégées sont pointées au GPS.

Considérant les impacts écologiques que peuvent engendrer certaines espèces envahissantes, il est également nécessaire de localiser les plus impactantes d'entre elles.

Les espèces invasives sont pointées au GPS.

Ouvrages et documents de référence :

- Tison J.-M., De Foucault B. (coords), 2014, FLORA GALLICA - FLORE DE FRANCE, Ed. Biotopie (Mèze), 1196p.
- Streeter D., Hart-Davis C., Hardcastle A., Cole F., Harper L., 2011, GUIDE DELACHAUX DES FLEURS DE FRANCE ET D'EUROPE , ed. Delachaux et Niestlé, Paris, France, 700p.
- CBN de Brest, Juillet 2011. Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire. Document validé par le CSRPN le 28/11/2011.
- Espèces déterminantes ZNIEFF d'après les données disponibles sur la DREAL Pays de la Loire (mise à jour 2019)
- Arr. du 25 janvier 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Pays de la Loire complétant la liste nationale
- Arr. du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire – version consolidée au 30 mars 2018

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	<i>Définitif</i>	

I.8. Avifaune

L'inventaire de l'avifaune vise à lister l'ensemble des espèces recensées sur le site, qu'elles soient nicheuses ou qu'elles l'utilisent plus occasionnellement, pour se nourrir, se reposer (etc.).

Les oiseaux sont détectés prioritairement par leur chant. Un itinéraire-échantillon traversant l'ensemble des habitats du site et 4 points d'écoute basés sur des STOC EPS (Echantillonnage Ponctuel Simple) d'au moins 10 minutes sont réalisés (Carte 15). L'observateur note toutes les espèces entendues ou vues ainsi que les indicateurs de présence (plumes, pelote de réjection ou nid).

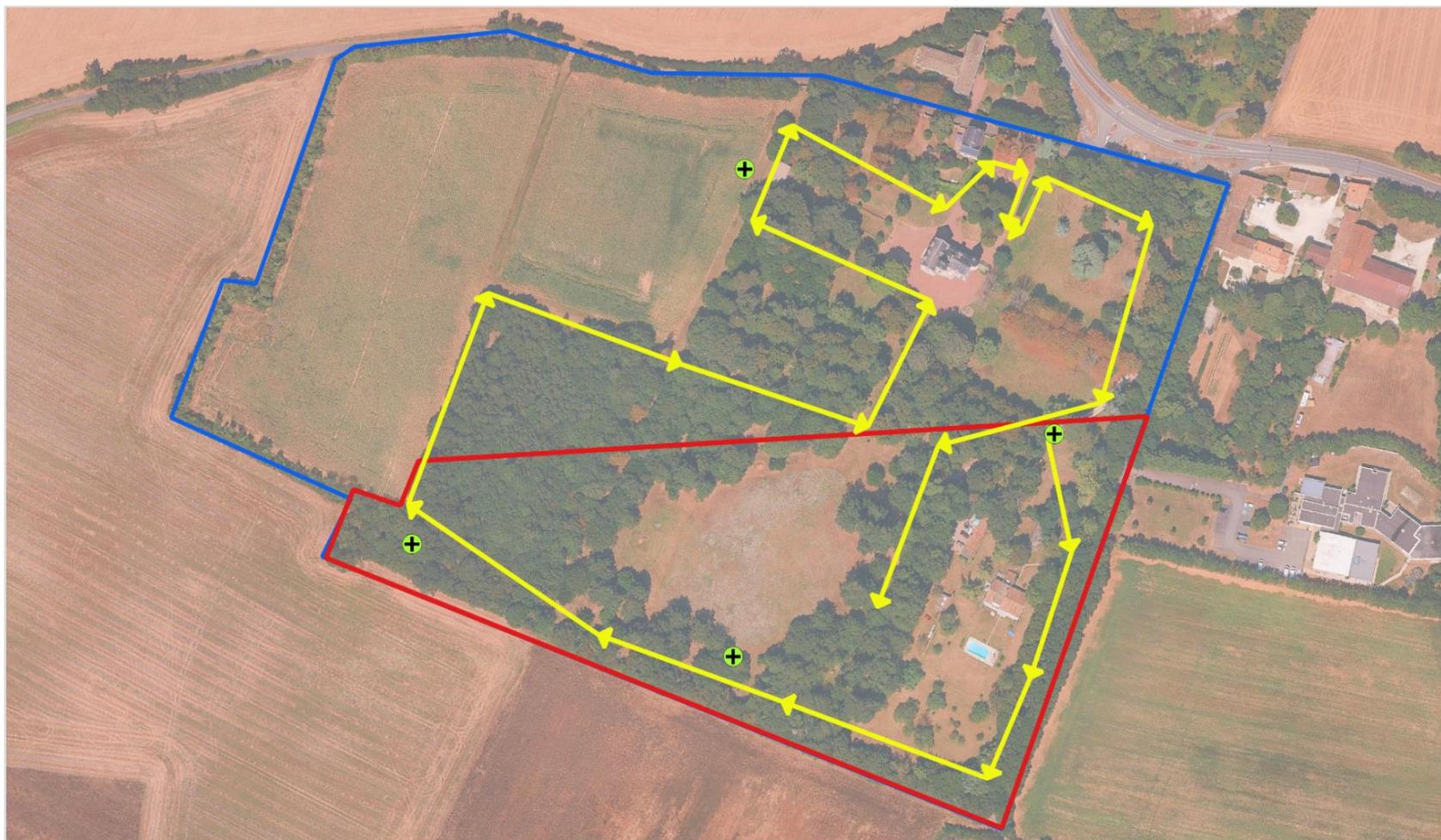
Le passage vise en premier lieu à évaluer la richesse spécifique des oiseaux sur le site. Mais ils permettent également de comprendre comment ces espèces exploitent les milieux. Pour cela il est noté le comportement (chant, parade nuptiale, défense du territoire, cris, nourrissage, en vol...), les statuts biologiques (couple apparié, nids, pontes, poussins, juvéniles) et dans quel milieu elle a été observée.

Le passage a lieu en période favorable, dans les 4 heures suivant le lever du soleil, dans l'idéal avec un vent nul ou faible, une température pas trop faible et sans forte pluie.

Sont pointées au GPS les espèces nicheuses présentant un certain statut de rareté.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Carte 15 : Localisation de l'itinéraire-échantillon et des EPS pour l'avifaune



 Inventaire - Bois de la Faucherie		
  	Date : 16 juin 2025	 Secteur de coupe  EPS  Périmètre élargi  Itinéraire-échantillon
	Fond cartographique : Ortho 50 cm	
	Source des données : Eau-Méga	

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

I.9. Mammifères

I.9.1. Mammifères terrestres

Les mammifères sont repérés de manière opportuniste. Certaines espèces sont facilement détectables à l'ouïe ou à vue (lièvre, lapin, chevreuil, sanglier) alors que d'autres, nocturnes ou discrètes (Blaireau ; Hérisson, Renard) nécessitent une recherche d'indices indirects de type crânes, squelette, plumes, déjections, restes alimentaires qui aident à déterminer la présence d'une espèce sur le site d'étude.

Un piège photo a également été posé à l'ouest des boisements afin de détecter la présence d'espèces nocturnes.



Figure 5. Localisation du piège photo

Ouvrage de référence : Aulagier et al., 2008 GUIDE DES MAMMIFERES D'EUROPE, D'AFRIQUE DU NORD ET DU MOYEN-ORIENT, ed. Delachaux et Niestlé, Paris France, 271 p.

I.9.2. Chiroptères

I.9.2.1. Recherche des gîtes hivernaux et estivaux

En amont des écoutes nocturnes, l'observateur aura préalablement repéré les gîtes éventuels : arbres à cavités (notamment les têtards et grands chênes en contexte de bocage). Il aura également recherché, dans les cavités, d'éventuels restes de guano. Les points d'écoute sont placés en fonction de ces gîtes potentiels et des zones d'alimentation (zones humides, plans d'eau, etc.).

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime



Figure 6. Exemple du repérage de guano

L'observateur identifiera, en fonction de son aire d'étude, la potentialité de ces gîtes et les espèces susceptibles de s'y reproduire ou d'y hiverner. Par exemple, une recherche active d'éventuels gîtes d'hivernation sera effectuée afin de noter leur potentialité d'accueil. En effet le site d'étude comprenant des vieux bâtiments non habités (Le château de la Faucherie et un cabanon d'arrière-cour) et des bâtiments habités, est favorable pour la phase hivernale de certaines espèces de chiroptères. De plus, les arbres creux et à cavités seront particulièrement étudiés en tant que gîtes favorables estivaux. Le boisement étant relativement anciens, les milieux d'accueil de gîtes peuvent être présent et nombreux.

Tous les gîtes identifiés sont localisés par GPS.

I.9.2.2. Détection des ultrasons

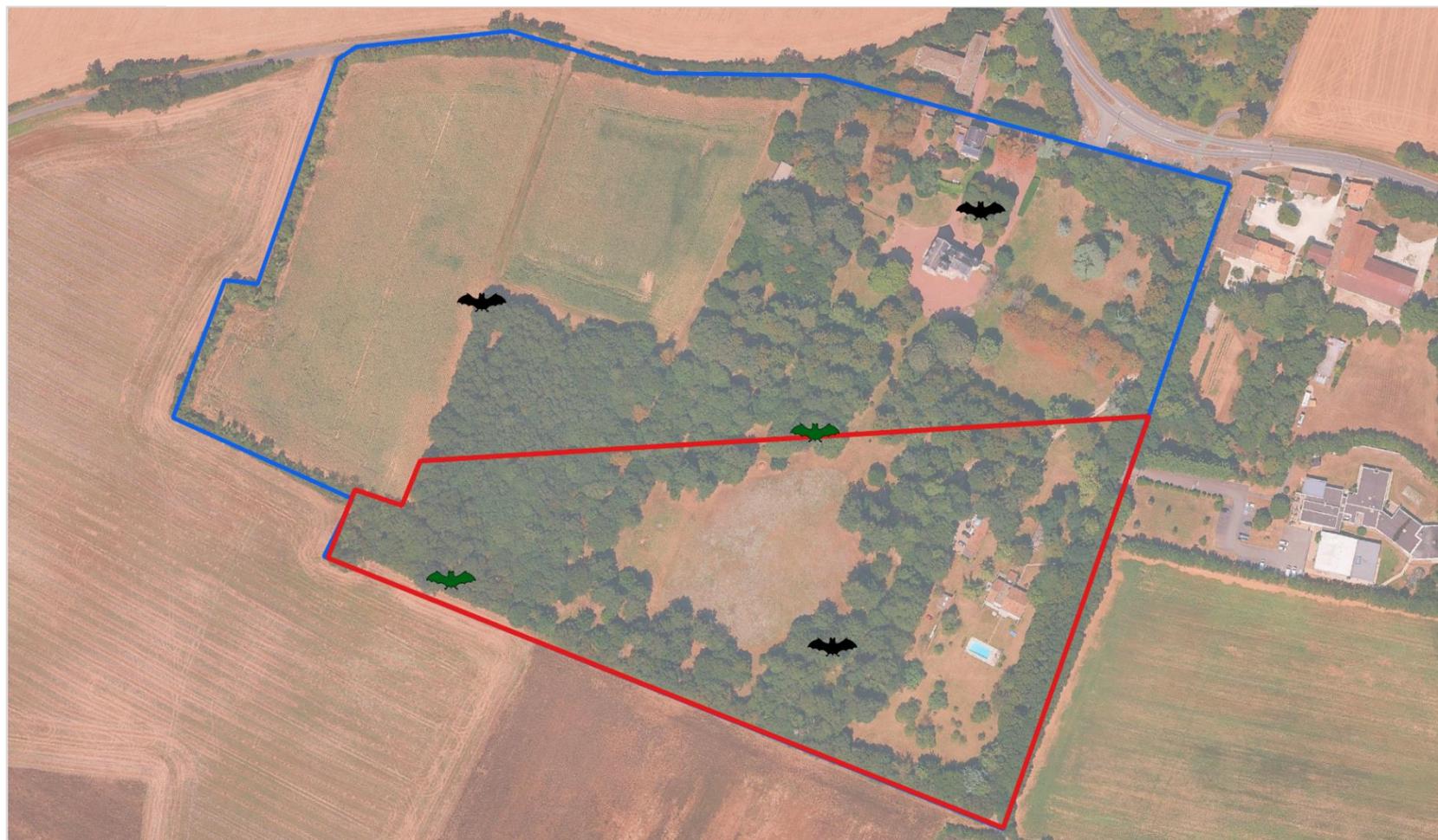
Les chiroptères font l'objet de points d'écoute actif, lorsque l'écologue est sur la zone, et passif, lorsque l'écologue n'est pas sur site (Carte 16). Les écoutes se font via deux appareils : l'appareil de détection SM4-03 posés et laissés sur site pendant plusieurs heures et le matériel AR01 fonctionnant en mode hétérodyne et expansion de temps, nécessitant la présence de l'observateur pendant la totalité du point d'écoute. Ces appareils possèdent l'avantage de contacter en une seule fois des espèces ayant un rythme différent (certaines espèces sortant aux dernières lueurs du jour, d'autres plus tardivement). Les écoutes nocturnes sont réalisées sur le site via 5 points dont 2 passifs et 3 actifs, en prenant en compte les éléments structurants de la végétation (lisières, chemins creux, axes de déplacements naturels...), et les potentialités en gîtes pour les chiroptères.

Les écoutes démarrent environ 30 min après l'heure officielle du coucher de soleil.

Les points d'écoute sont localisés au GPS.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Carte 16 : Localisation des points d'écoutes pour les chiroptères



 Eau-Méga Conseil en Environnement	Inventaire - Bois de la Faucherie	
	Date : 16 juin 2025 Fond cartographique : Ortho 50 cm Source des données : Eau-Méga	 Secteur de coupe  Périmètre élargi

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	

I.10. Amphibiens

La recherche visuelle comprend la reconnaissance des adultes, mais aussi des pontes et des têtards (formes et tailles différentes selon les espèces). Elle s'applique aux sites favorables à la reproduction (mares, fossés, étangs, points d'eau...) et aux sites favorables au repos (boisements, fourrés). L'utilisation des jumelles est généralement requise (en période diurne et crépusculaire) pour éviter toute confusion entre espèces.

Sur le site d'étude, dépourvu de plan d'eau, l'observateur recherche à vue lors de la nocturne les amphibiens dans la végétation (Grenouille agile, Grenouille rousse, Crapauds, Salamandre) sur un itinéraire défini (Carte 17).

Toutes les espèces d'amphibiens localisées à vue et à l'ouïe sont pointées au GPS.

I.11. Reptiles

Un parcours sur l'ensemble des habitats (Carte 17), en inspectant systématiquement les lisières, les bosquets, les abris offerts par les pierres, les souches, les cavités, les placettes fréquentées par les espèces pour thermoréguler, est nécessaire pour détecter les reptiles, en particulier les espèces très mobiles (sauriens comme le Lézard des murailles). Les signes de présence doivent aussi être recherchés, comme les mues en particulier.

L'observateur recherche à vue les ophidiens dans les milieux favorables :

- Recherche à la jumelle sur le site et particulièrement sur les zones de thermorégulation
- Recherche des ophidiens affectionnant l'eau (couleuvre vipérine par exemple) dans les petites mares
- Observation opportuniste (fuite d'ophidiens dérangés par la présence de l'observateur)

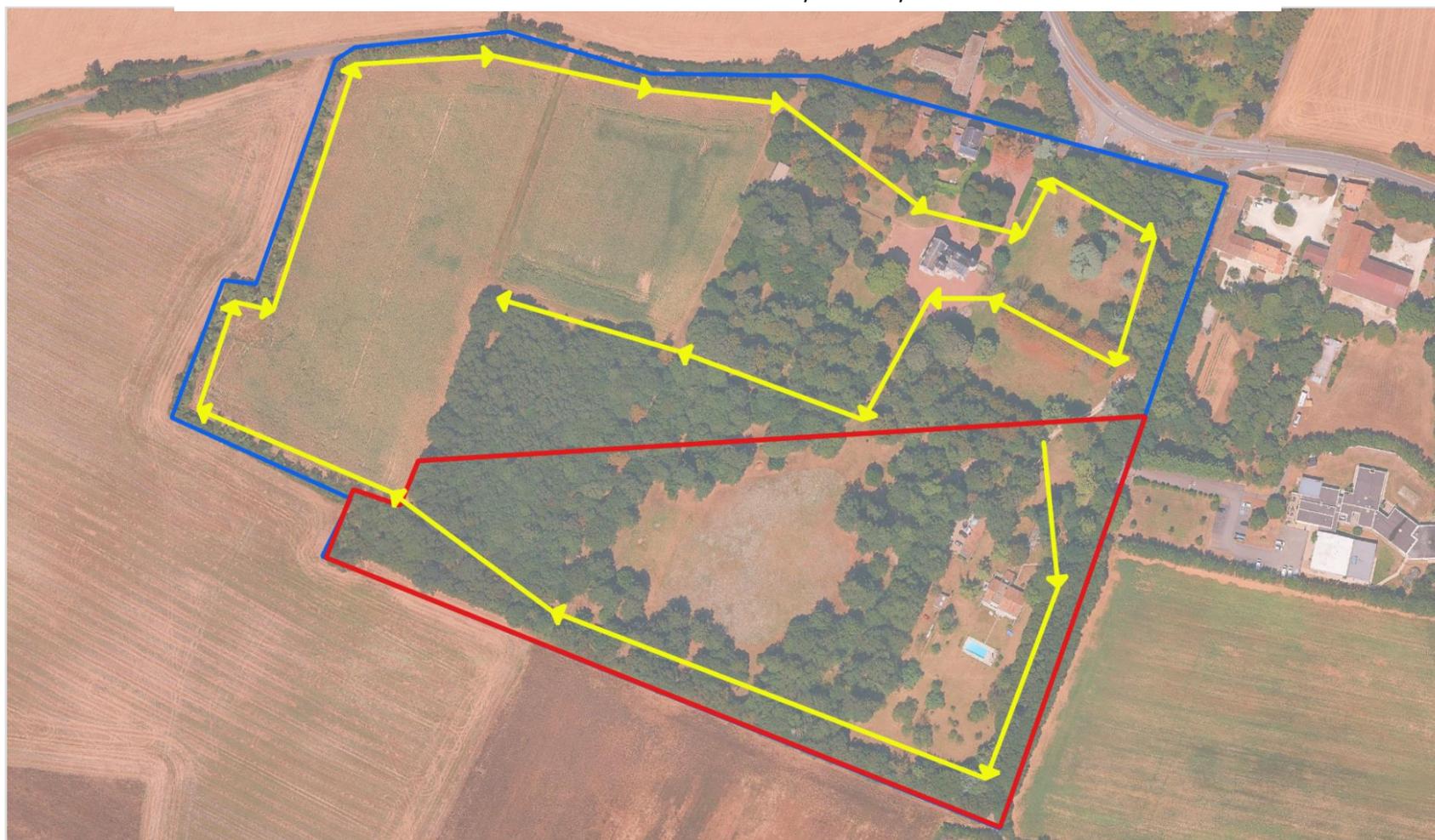
Toutes les espèces de reptiles à l'exception du Lézard des murailles (extrêmement commun) sont pointées au GPS.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 17 : Localisation du transect pour l'herpétofaune



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 16 juin 2025
Fond cartographique : Ortho 50 cm
Source des données : Eau-Méga

- ▭ Secteur de coupe
- ▭ Périmètre élargi
- ➔ Transects

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

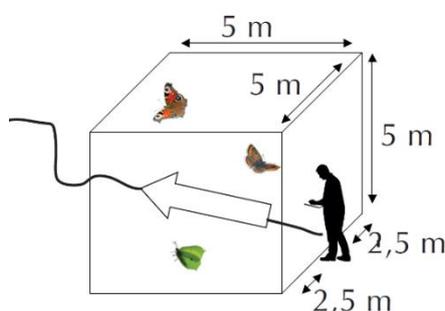
Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

I.12. Arthropodes

L'inventaire de l'entomofaune porte sur les trois groupes principaux que sont les **odonates** (libellules et demoiselles), les **lépidoptères rhopalocères** (papillons de jour) et les **coléoptères saproxylophages** (Lucane cerf-volant, Grand capricorne, Rosalie des Alpes...). Pour ces taxons, la méthode est relativement similaire (Carte 18).

L'observateur parcourt l'aire d'étude en effectuant un ou plusieurs transects de 100 à 300 m, l'objectif final étant d'avoir traversé la totalité des habitats présents. Marchant à une vitesse de 0,5 m/s en moyenne, il identifie toutes les espèces des taxons visés qui passent dans un rayon de 5 m autour de lui. Au besoin, il capturera les individus à l'aide d'un filet et les relâchera sitôt après l'identification.



L'observation opportuniste de pontes ou de chenilles peut venir compléter l'inventaire et permettre d'attester de la reproduction des espèces sur le site d'étude.

En parallèle, l'observateur recherche activement les plantes-hôtes de papillons à enjeux (ex : Succise des prés pour le Damier de la Succise en prairie humide, Origan pour l'Azuré du serpolet, etc.).

Une recherche active des indices de présence des coléoptères patrimoniaux est effectuée. Les microhabitats favorables aux coléoptères d'intérêt communautaire comme la Rosalie des Alpes et le Lucane cerf-volant (arbres morts, bois morts, arbres avec des galeries) sont géolocalisés. De plus, toute présence d'une émergence (trou de sortie des imagos) est photographiée et localisée. Les galeries sont mesurées afin d'identifier les espèces patrimoniales. En se basant sur une analyse des données ONF (essence, diamètre de l'arbre notamment) l'ensemble, des arbres recensés et diagnostiqués dans le secteur de coupe sont préalablement analysés afin de dégager des priorités de prospection sur le terrain. Ainsi, les arbres possédant le plus de caractéristiques favorables aux coléoptères saproxylophages sont analysés afin de montrer la potentialité d'accueil du site.

Le groupe des orthoptères fait uniquement l'objet d'observation opportuniste, aucune espèce étant inféodée au milieu forestier qui est le seul milieu impacté par le projet. Les périodes de prospection n'ont donc pas eut lieu pendant l'optimum de présence de ce taxon, en été et le début d'automne.

Sont pointées au GPS les espèces à enjeux : protégées ou présentant un certain statut de rareté, ainsi que les éventuelles plantes-hôtes repérées et les galeries de coléoptères patrimoniaux.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Ouvrage de référence :

K. – D-B. DIJKSTRA, 2015. *Guide des Libellules de France et d'Europe*. Ed. Delachaux et Niestlé. 320 p.
HAAHTELA T., *et al.* Guide photo des papillons d'Europe, coll. « Les guides du naturaliste » Ed. Delachaux et Niestlé

HAAHTELA T., *et al.* Guide photo des papillons d'Europe, coll. « Les guides du naturaliste » Ed. Delachaux et Niestlé

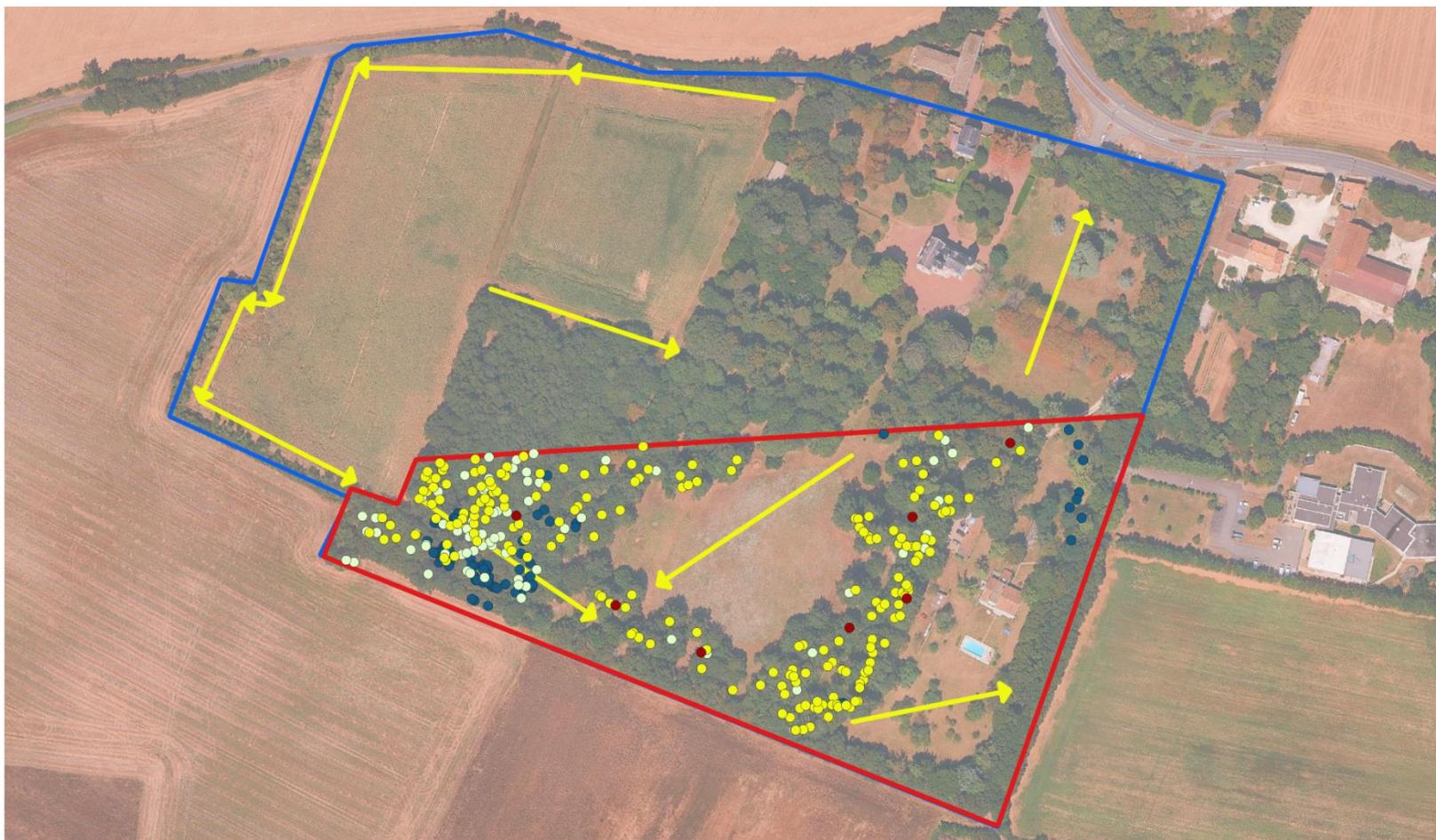
Sardet E., Roesti C., Buaud Y., 2015. – Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304p.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 18 : Localisation des transects pour l'entomofaune

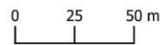


Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie



AÉROPORTS
de La Rochelle - Ile de Ré
et Rochefort - Charente-Maritime



Date : 16 juin 2025

Fond cartographique : Ortho 50 cm

Source des données : Eau-Méga

- Secteur de coupe
- Périmètre élargi

- ➔ Transects

Priorité de prospection des arbres à coléoptères

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité modérée
- Priorité faible

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

II. Fonctionnalités du site

II.1. Non-artificialisation

Le site est principalement constitué de boisements et de prairies entretenues ainsi que de cultures à l'ouest. Ces milieux entretenus sont anthropisés, mais ils permettent l'accueil d'une faune et d'une flore spontanées.

Les secteurs artificialisés correspondent au château et ses abords ainsi qu'à l'habitation et ses bâtiments associés, situés au sud-est du domaine.

Le domaine est ainsi faiblement artificialisé et accueille des milieux semi-naturels.



Figure 7. Prises de vue du site

II.2. Perméabilité

Les limites du domaine présentent un grillage, ouvert par endroit, qui ne dérange pas les déplacements de la faune volante et limitent très peu ceux de la faune terrestre. À l'intérieur du domaine aucun obstacle n'est présent. Les obstacles à la continuité se trouvent autour du domaine avec la route départementale, la piste de l'aéroport et les zones urbanisées.

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	<i>Définitif</i>	<i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>

II.3. Potentiel d'accueil

Le potentiel d'accueil d'un site est défini par le nombre de micro-habitats qu'il contient, et découle également de la perméabilité décrite précédemment. Un micro-habitat est, comme son nom l'indique, souvent de petite taille, et présente des conditions très spécifiques en termes d'humidité, de lumière, d'abri, etc. Il peut s'agir d'une souche, d'un tronc d'arbre creux, d'une litière végétale, d'une structure de végétation particulière...

- Les arbres morts ainsi que dépérissants ou le bois mort / souches sont des micro-habitats favorables au développement de larves de coléoptères saproxyliques, le Grand capricorne détecté dans les données bibliographiques. Ces micro-habitats sont ainsi favorables à l'alimentation des Pics. En effet, de nombreux trous typiques de l'alimentation des pics ainsi que des loges de larves de coléoptères ont été observés sur des arbres morts. Certains arbres morts ou dépérissants présentent également des cavités ou des décollements d'écorce favorables aux gîtes de chiroptères.
- Les vieux arbres et les arbres à cavité jouent un rôle dans l'accueil des nichées de l'avifaune ainsi que des gîtes à chiroptères arboricoles.
- Les tas de bois peuvent accueillir une petite faune en repos ou en hivernage comme les micromammifères, le Hérisson (noté dans les données bibliographiques), les reptiles et les amphibiens.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 19. Localisation des micro-habitats repérés sur le site



Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 20 juin 2025
 Fond cartographique : Google satellite
 Source des données : Eau-Méga

- | | | |
|------------------|---------------------------------|--------------|
| Secteur de coupe | Micro-habitats | Arbres morts |
| Périmètre élargi | Arbres à cavités | Souches |
| | Arbres à cavités et coléoptères | Tas de bois |
| | Arbres à coléoptères | |
| | Souches et arbres morts | |

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

II.4. Réseaux écologiques

Les boisements sont peu fréquents dans le nord de La Rochelle qui est un secteur urbanisé et agricole. Le Bois de la Faucherie est donc un refuge pour les espèces dépendant de ces milieux boisés. Ce bois participe au réseau écologique en formant un réservoir de biodiversité et en s'intégrant à un corridor boisé. En effet, un corridor est formé par les bois du domaine de la Faucherie, domaine de Clavier, le parc de la mairie de l'Houmeau, les boisements de Pampin et ceux du lieu-dit la Boularde.

Le site d'étude, dans sa configuration, participe en partie au réseau écologique de la trame verte locale.

Tableau 12. Principaux éléments considérés pour évaluer la participation du site aux réseaux écologiques

Éléments positifs	Éléments négatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Boisements en continuités avec les boisements présents aux alentours. - Bonne perméabilité du site pour la faune volante. - Ressource trophique (insectes et micromammifères) - Présence de micro-habitats. - Site peu fréquenté 	<ul style="list-style-type: none"> - Site anthropisé - Présence d'un grand nombre espèces floristiques et faunistiques invasives. - Dérangement ponctuel pour l'entretien du site

La contribution du site aux réseaux écologiques a été estimée comme étant **Satisfaisante (B)**.

(Très satisfaisant (A), satisfaisant (B), faible (C) ou insuffisant (D)).

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 20. Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques liés aux boisements présents aux alentours du site



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Inventaire - Bois de la Faucherie



Date : 20 juin 2025
Fond cartographique : Ortho 50 cm
Source des données : Eau-Méga

- Secteur de coupe
- Périmètre élargi
- Boisements - Réservoirs de biodiversité forestière
- Haies - Corridors écologiques (Trame verte)
- Mouvement des populations des milieux boisés à semi-ouverts

III. Résultats

III.1. Légendes utilisées

Les tableaux présentés dans les pages suivantes sont organisés selon la méthodologie page 28.

III.2. Habitats

Lors des visites sur site, différents habitats ont été identifiés. Ils figurent dans le tableau ci-dessous. Les sources permettant de faire le lien entre les différentes nomenclatures utilisées sont les suivantes :

- Référentiel des Noms de la Végétation et des habitats de l'Ouest (cbnbrest.fr/rnvo)
- Miriam Bissardon, Lucas Guibal, Jean-Claude Rameau, *Corine biotopes, version originale, types d'habitats français*, ENGREF-ATEN, 175 p
- Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.
- (Ouvrage collectif), 2002, CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000 : CONNAISSANCE ET GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, Tome 1 Habitats forestiers, ed. La documentation française, 457p. ; Tome 2 Habitats côtiers, ed. La documentation française, 457p. ; Tome 3 Habitats humides, ed. La documentation française, 457p.

Tableau 13. Habitats présents au droit du site

CODE EUNIS	NOM
FA.1	Haies d'espèces non indigènes
FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers
G5.1	Alignements d'arbres
G5.2	Petit bois anthropique de feuillus caducifoliés
I1.1	Culture
J2.1	Zones d'habitations
X11	Grands parcs - zone arborée
X11	Grands parcs - zone ouverte
X11 X FA.1	Zone arborée d'espèces non indigènes

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
 Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et
 Rochefort – Charente-Maritime

Carte 21. Cartographie des habitats



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

III.2.1. Présentation des habitats

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	FA.1 - Haies d'espèces non indigènes	-	-



Cet habitat correspond au linéaire de haie qui entoure le périmètre de la propriété. Il s'agit d'une haie composée d'une strate arborée et d'une strate arbustive. S'il est composé en partie d'espèces indigènes (*Fraxinus excelsior*, *Tilia platyphyllos*, *Quercus robur* ...), il présente également quelques essences exogènes plantées dans l'enceinte du parc, dont certaines sont considérées comme invasives (à impact modéré ou majeur) d'après la dernière liste des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine parue en 2022 (Viorne tin, Arbre à papillon, Arbre des Hottentots, Laurier-Palme, Chêne rouge ...). D'autres essences exogènes non invasives le composent également : Marronniers, Cèdre de l'Atlas, Laurier rose ...

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	-	-



Cet habitat est composée d'une haie avec une strate arbustive quasi-absente. En revanche la strate arborée, bien que peu diversifiée, est très développée.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	G1.D4 - Vergers d'arbres fruitiers	83.15 - Vergers	-



Cet habitat est composé de plusieurs arbres fruitiers plantés en parallèle les uns des autres, il représente donc un verger.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	G5.1 - Alignements d'arbres	84.1 - Alignements d'arbres	-



Cet habitat correspond à des alignements d'arbres, toutes essences confondues, indigènes ou exogènes, plantés volontairement de manière linéaire afin de former des haies ou dans un but paysager. Le linéaire présenté sur la photo est composé exclusivement de Marronniers (*Aesculus hippocastanum*).

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	G5.2 - Petit bois anthropique de feuillus caducifoliés	85.11 - Parcelles boisées de parcs	-



Cet habitat couvre uniquement le petit bois au sud-ouest de la propriété. Il s'agit d'un bois qui a subi des dégâts très conséquents lors de la tempête de décembre 1999. Depuis lors, il a fait l'objet de plantations et n'est composé à ce jour que d'individus de moins de 30 ans (ou en très grande majorité). De nombreuses essences arborées et arbustives le composent : Erable champêtre, Erable de Montpellier, Chênes vert, pédonculé pour les espèces indigènes et de Chêne rouge et d'Orne concernant les espèces

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

exogènes. Dans ce bois a également été identifié *Phillyrea latifolia*, une espèce protégée en Poitou-Charentes, mais qui a vraisemblablement été plantée dans l’enceinte du bois de la Faucherie.

En outre, ce boisement est traversé de part et d’autre par plusieurs cheminements localisés sur la carte suivante.

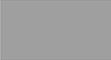


Figure 8. Chemins traversant le boisement

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	I1.1 - Culture	82.11 – Grandes cultures	-



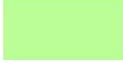
Les cultures identifiées sont bien incluses dans l’enceinte de la propriété du Bois de la Faucherie. Il s’agit, pour l’année 2024, de maïsicultures. Ces zones correspondent à l’enjeu le moins fort de l’ensemble de l’aire d’étude.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J2.1 - Zones d’habitations		



Les surfaces définies par cet habitat se caractérisent par un fort gradient d’anthropisation. Souvent aménagées et imperméabilisées, elles représentent des lieux d’habitations composés d’infrastructures à faible densité.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	X11 - Grands parcs - zone ouverte	85.1 – Grands parc	



Cet habitat correspond aux zones non arborées du parc. Elles sont gérées de différentes manières : une partie est régulièrement tondue, tandis que les zones plus éloignées des bâtiments sont fauchées en été et se rapprochent plus des prairies mésophiles.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	X11 X FA.1 – Zone arborée d'espèces non indigènes	85.1 – Grands parc	

Cet habitat correspond aux parties du parc riches en arbres. Nombre d'entre eux correspondent à des essences exogènes (Thuja, Buddleja, Mimosa ...). À noter que toutefois, nombre d'entre eux sont remarquables par leur taille, leur âge, leur port, mais également par leur capacité d'accueil pour la faune : coléoptères, pics, chiroptères ...



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	

III.2.2. Identification des enjeux forts

Les habitats identifiés sont typiques d'un parc ancien de propriété châtelaine. Ils présentent cette dualité d'être à la fois composés de nombreuses espèces exogènes, tout en présentant des arbres remarquables pouvant héberger un enjeu très fort en termes de faune patrimoniale.

En revanche, ils ne correspondent à aucun habitat d'intérêt communautaire et ne revêtent aucun spécimen sauvage de flore protégée, à l'exception du Phillyrea qui a été planté.

III.3. Flore

III.3.1. Généralités

Le tableau suivant liste les espèces floristiques observées dans l'enceinte du parc lors du passage de juillet 2024 et avril/mai 2025.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Tableau 14. Liste des espèces floristiques identifiées

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_P C	I C	LR_P C	LR_P C	Deter_P C	EEE_REG	Z H
79734	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre, Acénaie	-	-	-	LC	LC	-	-	-
79763	<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	-	-	-	LC	LC	-	-	-
80334	<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	-	-	-	NA	-	-	Non envahissante actuellement	-
81295	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire, Herbe aux aulx	-	-	-	LC	LC	-	-	-
81544	<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes, Oignon bâtard	-	-	-	LC	LC	-	-	-
82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	-	-	-	LC	LC	-	-	-
82922	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	-	-	-	LC	LC	-	-	-
82952	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois, Persil des bois	-	-	-	LC	LC	-	-	-
83481	<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier commun, Arbre aux fraises	-	-	-	LC	LC	17,47,64	-	-
84110	<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	-	-	-	LC	LC	-	-	-
84112	<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté, Chandelle	-	-	-	LC	LC	-	-	-
85740	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	-	-	-	LC	LC	-	-	-
85903	<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	-	-	-	LC	LC	-	-	-
86869	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-
87849	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	-	-	-	LC	LC	-	-	-
88048	<i>Cardiospermum halicacabum</i>	Cardiosperme des Indes	-	-	-	NA	-	-	sans objet	-
88483	<i>Carex divulsa</i>	Laïche écartée	-	-	-	LC	LC	-	-	-
89200	<i>Carpinus betulus</i>	Charme, Charmille	-	-	-	LC	LC	-	-	-
89452	<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	-	-	-	NA	-	-	Non envahissante actuellement	-
89619	<i>Centaurea jacea</i>	Centauree jacée, Tête de moineau, Ambrette	-	-	-	LC	LC	-	-	-
90017	<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	-	-	-	LC	LC	-	-	-
90411	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Cyprès de Lawson	-	-	-	NA	NA	-	-	-
91430	<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	-	-	-	LC	LC	-	-	-
92196	<i>Colutea arborescens</i>	Baguenaudier, Arbre à vessies	-	-	-	LC	-	-	Non envahissante actuellement	-
92237	<i>Conium maculatum</i>	Grande cigüe, Ciguë tachée	-	-	-	LC	LC	-	-	-
92353	<i>Convolvulus sepium</i>	Liset, Liseron des haies	-	-	-	LC	LC	-	-	-
92572	<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-
92606	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier, Avelinier	-	-	-	LC	LC	-	-	-
92876	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	-	-	-	LC	LC	-	-	-
93157	<i>Crepis vesicaria</i>	Barkhausie à feuilles de pissenlit, Crépis à vésicules	-	-	-	LC	LC	-	-	-
94207	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	-	-	LC	LC	-	-	-
94503	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage, Daucus carotte	-	-	-	LC	LC	-	-	-
96925	<i>Erodium moschatum</i>	Bec de Cigogne musqué, Bec-de-grue musqué	-	-	-	LC	LC	-	-	-
97141	<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland, Panicaut champêtre	-	-	-	LC	LC	-	-	-
448138	<i>Euonymus japonicus</i>	Fusain du Japon	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-
97537	<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	-	-	-	LC	LC	-	-	-
97556	<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	-	-	-	LC	-	-	PEE à impact modéré	-
97956	<i>Falcaria vulgaris</i>	Falcaire de Rivin	-	-	-	LC	LC	19,33,47	-	-
98651	<i>Ficaria verna</i>	Ficaire à bulbilles	-	-	-	LC	LC	-	-	-
98653	<i>Ficus carica</i>	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifuier, Figuier	-	-	-	LC	-	-	Non envahissante actuellement	-
98865	<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	-	-	-	LC	LC	-	-	-
98921	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé, Frêne commun	-	-	-	LC	LC	-	-	-
98933	<i>Fraxinus ornus</i>	Orne, Frêne à fleurs, Orne d'Europe	-	-	-	LC	-	-	PEE à impact modéré	-
99108	<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	-	-	-	LC	LC	-	-	-
99373	<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron, Herbe collante	-	-	-	LC	LC	-	-	-
99582	<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	-	-	-	LC	LC	-	-	-
100104	<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	-	-	-	LC	LC	-	-	-
100142	<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	-	-	-	LC	LC	-	-	-
100225	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	-	-	-	LC	LC	-	-	-
100258	<i>Ginkgo biloba</i>	Ginkgo, Arbre aux quarante écus	-	-	-	NA	-	-	sans objet	-
100787	<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	-	-	-	LC	LC	-	-	-
102900	<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse, Blanchard	-	-	-	LC	LC	-	-	-
103162	<i>Hylotelephium telephium</i>	Herbe de saint Jean	-	-	-	LC	LC	-	-	-
103315	<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perfolié	-	-	-	LC	-	-	-	-

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_P C	I C	LR_P C	LR_P C	Deter_P C	EEE_REG	Z H
103514	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	-	-	-	LC	LC	-	-	-
103734	<i>Iris foetidissima</i>	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant	-	-	-	LC	LC	-	-	-
104787	<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse, Laitue sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-
104903	<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre, Ortie rouge	-	-	-	LC	LC	-	-	-
105017	<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune, Graceline	-	-	-	LC	LC	-	-	-
105295	<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	-	-	-	LC	-	-	-	-
105966	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne, Raisin de chien	-	-	-	LC	LC	-	-	-
106581	<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	-	-	-	LC	LC	-	-	-
106653	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	-	-	-	LC	LC	-	-	-
106842	<i>Luzula multiflora</i>	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	-	-	-	LC	LC	-	-	-
107213	<i>Malus pumila</i>	Pommier Paradis	-	#N/A	-	NA	#N/A	#N/A	#N/A	-
107284	<i>Malva neglecta</i>	Petite mauve	-	-	-	LC	LC	-	-	-
107574	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	-	-	-	LC	LC	-	-	-
107649	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline, Minette	-	-	-	LC	LC	-	-	-
107689	<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux	-	-	-	LC	LC	-	-	-
108351	<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle, Vignette	-	-	-	LC	LC	-	-	-
108874	<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet, Muscari chevelu	-	-	-	LC	LC	-	-	-
109084	<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis rameux	-	-	-	LC	LC	-	-	-
109263	<i>Narcissus jonquilla</i>	Narcisse Jonquille	-	-	-	NA	-	-	sans objet	-
109584	<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose, Oléandre	Articles 2-3	-	-	LC	-	-	Non envahissante actuellement	x
110335	<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	-	-	-	LC	LC	-	-	-
111561	<i>Orobancha hederæ</i>	Orobanche du lierre	-	-	-	LC	LC	-	-	-
112355	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	-	-	-	LC	LC	-	-	-
113148	<i>Phillyrea latifolia</i>	Alavert à feuilles larges, Filaria à larges feuilles	-	Article 1	-	LC	-	-	sans objet	-
113444	<i>Picea sitchensis</i>	Epicea de Sitka	-	-	-	NA	NA	-	-	-
113474	<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseeux	-	-	-	LC	LC	-	-	-
113703	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	-	-	-	LC	-	-	-	-
113785	<i>Pittosporum tobira</i>	Arbre des Hottentots	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-
113893	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	-	-	-	LC	LC	-	-	-
114416	<i>Poa trivialis</i>	Pâture commun, Gazon d'Angleterre	-	-	-	LC	LC	-	-	-
115624	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante, Quintefeuille	-	-	-	LC	LC	-	-	-
116012	<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune, Herbe au charpentier	-	-	-	LC	LC	-	-	-
116043	<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai, Cerisier des bois	-	-	-	LC	LC	-	-	-
116067	<i>Prunus domestica</i>	Prunier domestique, Prunier	-	-	-	NA	-	-	-	-
116089	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise, Laurier-palme	-	-	-	LC	NA	-	PEE à impact majeur	-
116112	<i>Prunus persica</i>	Pêcher	-	-	-	NA	-	-	Non envahissante actuellement	-
116142	<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire, Prunellier, Pelossier	-	-	-	LC	LC	-	-	-
116670	<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu, Chêne de Turquie	-	-	-	LC	-	-	Non envahissante actuellement	-
116704	<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert	-	-	-	LC	LC	-	-	-
116759	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé, Gravelin	-	-	-	LC	LC	-	-	-
116762	<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-
116903	<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	-	-	-	LC	LC	-	-	-
117530	<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	-	-	-	LC	LC	-	-	-
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia, Carouge	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-
117986	<i>Rosa agrestis</i>	Rosier des haies, Églantier agreste	-	-	-	LC	LC	-	-	-
118916	<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse, Petite garance	-	-	-	LC	LC	-	-	-
	<i>Rubus spp</i>									
119418	<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés, Rumex oseille	-	-	-	LC	LC	-	-	-
119698	<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon, Petit houx, Buis piquant	-	-	-	LC	LC	-	-	-
120673	<i>Salvia nemorosa</i>	Sauge des forêts	-	-	-	NA	-	-	-	-
122745	<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	-	-	-	LC	LC	-	-	-
123522	<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	-	-	-	LC	LC	-	-	-
123713	<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs, Raveluche	-	-	-	LC	LC	-	-	-
124003	<i>Smyrniolum olusatrum</i>	Maceron cultivé	-	-	-	LC	LC	-	-	-
124232	<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs	-	-	-	LC	LC	-	-	-
126650	<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	-	-	-	LC	LC	-	-	-
126837	<i>Tordylium maximum</i>	Tordyle majeur	-	-	-	LC	LC	-	-	-

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_P C	I C	LR_P C	LR_P C	Deter_P C	EEE_REG	Z H
127439	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés, Trèfle violet	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128175	<i>Ulmus minor</i>	Petit orme, Orme cilié	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128268	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque, Grande ortie	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128476	<i>Valerianella locusta</i>	Mache doucette, Mache	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128660	<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128801	<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs, Velvete sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128880	<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	-	-	-	LC	LC	-	-	-
128956	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact modéré	-
129305	<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	-	-	-	LC	LC	-	-	-
129468	<i>Vinca major</i>	Grande pervenche	-	-	-	LC	-	-	PEE à impact modéré	-
130028	<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat, Vulpie Queue-de-souris	-	-	-	LC	LC	-	-	-

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

III.3.2. Relevés floristiques

Le tableau ci-après indique où les espèces ont été relevées. Les points correspondent à des relevés dont la surface s'étend sur une végétation homogène et cohérente, en lien avec la cartographie des habitats.



Figure 9. Localisation des relevés

De manière générale, le site présente une bonne diversité d'habitats, passant de zones boisées, à des zones de prairies plus ouvertes et quelques haies entourant le périmètre d'étude. À noter que ce site possède une gestion de ses espaces verts, et qu'un grand nombre d'espèces ont été plantées à des fins ornementales.

- Principalement au Nord-Est sur site, se présentent de larges haies dominées par *Laurus nobilis* et *Acer monspessulanum*, où se trouvent un grand nombre d'espèces dites envahissantes comme *Nerium oleander*, *Fraxinus ornus*, *Pittosporum tobira* ou encore *Quercus rubra*.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

- Les haies indigènes, dessinant le pourtour du site, sont quant à elles principalement composées d'*Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* et *Crataegus monogyna*. Ces alignements d'arbres restent toutefois pauvres en richesse spécifique.
- La zone boisée, recouvrant une large surface du domaine de La Faucherie se définit par deux ensembles distincts. Un premier ensemble semble presque monospécifique par la présence en grand nombre de *Laurus nobilis*. Cependant, quelques individus de *Quercus cerris* et de *Quercus rubra* ont été identifiés. La seconde zone boisée possède, quant à elle, une strate arborée plus haute que la première. Elle se compose principalement d'espèces indigènes telles que *Quercus robur*, *Quercus ilex* et *Acer monspessulanum*.
- D'autres zones ouvertes dites de prairies ont également été identifiées sur le site. Dominées par des espèces herbacées, il est principalement possible d'y trouver des graminées comme *Poa trivialis* et *Dactylis glomerata*, ainsi que *Plantago lanceolata* et *Trifolium pratense*.

Tableau 15. Localisation des espèces identifiées

CD NOM	LB_NOM	Passage	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
79734	<i>Acer campestre</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X							X	X	
79763	<i>Acer monspessulanum</i>	EM4	X				X			X					
80334	<i>Aesculus hippocastanum</i>	EM2, EM3, EM4							X	X	X	X			
81295	<i>Alliaria petiolata</i>	EM2, EM3, EM4	X			X	X			X		X	X	X	X
81544	<i>Allium vineale</i>	EM3		X								X	X		
82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	EM4			X										
82922	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	EM3, EM4		X		X			X	X					X
82952	<i>Anthriscus sylvestris</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X			X	X	X	X	X		
83481	<i>Arbutus unedo</i>	EM3, EM4	X							X					
84110	<i>Arum italicum</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X			X	X	X	X	X	X	
84112	<i>Arum maculatum</i>	EM3, EM4		X				X					X		
85740	<i>Bellis perennis</i>	EM2, EM3, EM4	X	X	X				X		X	X	X		
85903	<i>Betula pendula</i>	EM2, EM3				X									
86869	<i>Buddleja davidii</i>	EM4										X			
87849	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	EM3									X				
88048	<i>Cardiospermum halicacabum</i>	EM4													
88483	<i>Carex divulsa</i>	EM4		X	X	X	X					X			
89200	<i>Carpinus betulus</i>	EM2, EM3		X			X								
89452	<i>Cedrus atlantica</i>	EM2, EM3, EM4					X			X					
89619	<i>Centaurea jacea</i>	EM4													X
90017	<i>Cerastium glomeratum</i>	EM2, EM3, EM4		X	X		X					X	X		
90411	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	EM2, EM3					X								
91430	<i>Cirsium vulgare</i>	EM3, EM4											X		
92196	<i>Colutea arborescens</i>	EM3											X		
92237	<i>Conium maculatum</i>	EM4											X		

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	Passage	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
92353	<i>Convolvulus sepium</i>	EM4					X		X		X		X		
92572	<i>Cortaderia selloana</i>	EM4					X	X							
92606	<i>Corylus avellana</i>	EM4												X	
92876	<i>Crataegus monogyna</i>	EM2, EM3, EM4	X							X			X		
93157	<i>Crepis vesicaria</i>	EM3											X		
94207	<i>Dactylis glomerata</i>	EM4		X				X	X		X	X			X
94503	<i>Daucus carota</i>	EM4											X		
96925	<i>Erodium moschatum</i>	EM4													X
97141	<i>Eryngium campestre</i>	EM4											X		
448138	<i>Euonymus japonicus</i>	EM3										X			
97537	<i>Euphorbia helioscopia</i>	EM3, EM4											X		
97556	<i>Euphorbia lathyris</i>	EM3										X			
97956	<i>Falcaria vulgaris</i>	EM3, EM4											X		
98651	<i>Ficaria verna</i>	EM3, EM4	X	X			X		X	X		X	X	X	
98653	<i>Ficus carica</i>	EM4						X							
98865	<i>Fragaria vesca</i>	EM4								X		X		X	
98921	<i>Fraxinus excelsior</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X	X			X			X		
98933	<i>Fraxinus ornus</i>	EM2, EM3	X							X					
99108	<i>Fumaria officinalis</i>	EM3, EM4											X		
99373	<i>Galium aparine</i>	EM2, EM3, EM4	X	X			X			X			X	X	
99582	<i>Galium verum</i>	EM3, EM4										X	X	X	
100104	<i>Geranium molle</i>	EM2, EM3, EM4	X	X	X		X				X	X	X		
100142	<i>Geranium robertianum</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X	X		X			X	X		
100225	<i>Geum urbanum</i>	EM2, EM3, EM4	X	X	X	X	X			X		X		X	
100258	<i>Ginkgo biloba</i>	EM4							X						X
100787	<i>Hedera helix</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X	X	X		X		X	X	X	
102900	<i>Holcus lanatus</i>	EM2, EM3, EM4		X	X				X	X		X		X	
103162	<i>Hylotelephium telephium</i>	EM3											X		
103315	<i>Hypericum perforatum</i>	EM3, EM4		X									X		
103514	<i>Ilex aquifolium</i>	EM2, EM3, EM4	X				X					X			
103734	<i>Iris foetidissima</i>	EM4	X	X									X		
104787	<i>Lactuca virosa</i>	EM4							X						
104903	<i>Lamium purpureum</i>	EM3		X						X			X		
105017	<i>Lapsana communis</i>	EM2, EM3, EM4	X	X								X	X		
105295	<i>Laurus nobilis</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X	X			X			X	X	
105966	<i>Ligustrum vulgare</i>	EM4	X			X				X			X		
106581	<i>Lonicera periclymenum</i>	EM4	X	X		X									
106653	<i>Lotus corniculatus</i>	EM3, EM4										X			
106842	<i>Luzula multiflora</i>	EM3, EM4		X		X				X			X		
107213	<i>Malus pumila</i>	EM4						X							
107284	<i>Malva neglecta</i>	EM4									X		X		

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	Passage	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
107574	<i>Medicago arabica</i>	EM3, EM4				X						X	X		
107649	<i>Medicago lupulina</i>	EM2, EM3	X												
107689	<i>Medicago polymorpha</i>	EM4							X						
108351	<i>Mercurialis annua</i>	EM3, EM4											X		
108874	<i>Muscari comosum</i>	EM3, EM4	X												
109084	<i>Myosotis ramosissima</i>	EM3, EM4		X	X					X			X		
109263	<i>Narcissus jonquilla</i>	EM3											X	X	
109584	<i>Nerium oleander</i>	EM2, EM3								X		X			
110335	<i>Ophrys apifera</i>	EM4										X			
111561	<i>Orobanche hederæ</i>	EM3				X	X			X					
112355	<i>Papaver rhoeas</i>	EM4											X		
113148	<i>Phillyrea latifolia</i>	EM2, EM3, EM4	X												
113444	<i>Picea sitchensis</i>	EM2, EM3, EM4				X									
113474	<i>Picris hieracioides</i>	EM4			X										
113703	<i>Pinus sylvestris</i>	EM2, EM3, EM4				X	X								
113785	<i>Pittosporum tobira</i>	EM2, EM3								X					
113893	<i>Plantago lanceolata</i>	EM2, EM3, EM4	X	X	X		X				X		X		X
114416	<i>Poa trivialis</i>	EM3, EM4	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	
115624	<i>Potentilla reptans</i>	EM4			X		X				X				
116012	<i>Prunella vulgaris</i>	EM2, EM3, EM4	X			X						X		X	
116043	<i>Prunus avium</i>	EM2, EM3	X												
116067	<i>Prunus domestica</i>	EM4						X							
116089	<i>Prunus laurocerasus</i>	EM2, EM3, EM4								X					
116112	<i>Prunus persica</i>	EM4						X							
116142	<i>Prunus spinosa</i>	EM3, EM4	X										X		
116670	<i>Quercus cerris</i>	EM2, EM3, EM4		X		X			X						
116704	<i>Quercus ilex</i>	EM2, EM3, EM4	X	X			X			X					
116759	<i>Quercus robur</i>	EM4	X			X									
116762	<i>Quercus rubra</i>	EM2, EM3, EM4	X	X		X				X					
116903	<i>Ranunculus acris</i>	EM3		X								X			
117530	<i>Rhamnus cathartica</i>	EM4										X		X	
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i>	EM4					X								
117986	<i>Rosa agrestis</i>	EM3, EM4											X		
118916	<i>Rubia peregrina</i>	EM3, EM4		X		X	X			X		X		X	
	<i>Rubus spp</i>	EM2, EM3, EM4	X	X			X					X	X		
119418	<i>Rumex acetosa</i>	EM3, EM4	X	X	X	X					X	X	X		
119698	<i>Ruscus aculeatus</i>	EM3, EM4	X										X	X	
120673	<i>Salvia nemorosa</i>	EM3, EM4							X						
122745	<i>Senecio vulgaris</i>	EM3, EM4									X	X	X		
123522	<i>Silene latifolia</i>	EM2, EM3, EM4	X	X						X	X	X	X		
123713	<i>Sinapis arvensis</i>	EM3, EM4											X		

CD NOM	LB_NOM	Passage	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
124003	<i>Smyrniolum olusatrum</i>	EM3, EM4	X	X		X	X		X	X	X	X	X		
124232	<i>Sonchus arvensis</i>	EM4											X		
126650	<i>Tilia platyphyllos</i>	EM2, EM3, EM4				X				X	X				
126837	<i>Tordylium maximum</i>	EM4											X		
127439	<i>Trifolium pratense</i>	EM2, EM3, EM4	X	X	X						X	X	X		
128175	<i>Ulmus minor</i>	EM2, EM3, EM4					X					X	X		
128268	<i>Urtica dioica</i>	EM3, EM4					X	X							
128476	<i>Valerianella locusta</i>	EM4								X					
128660	<i>Verbascum thapsus</i>	EM3, EM4											X		
128801	<i>Veronica arvensis</i>	EM3, EM4		X							X	X			
128880	<i>Veronica hederifolia</i>	EM3, EM4											X	X	
128956	<i>Veronica persica</i>	EM2, EM3		X		X						X			
129305	<i>Vicia sepium</i>	EM3, EM4			X							X	X	X	
129468	<i>Vinca major</i>	EM3												X	
130028	<i>Vulpia myuros</i>	EM4											X		

III.3.3. Flore patrimoniale

Le Tableau 14 fait état de deux espèces citées par des arrêtés de protection :

- Le Laurier-rose, à la fois listé aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 janvier 1982 et dans la liste 2022 des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (PEE-NA). Pour rappel, ces articles règlementent notamment la destruction, le ramassage, la récolte, la vente ... des spécimens sauvages.
- Le Phillyrea, aussi appelé Alavert à feuilles larges, est protégé en Poitou-Charentes par l'article 1 de l'arrêté du 19 avril 1988. Toutefois, cet arrêté, comme celui du 20 janvier 1982, concerne uniquement les spécimens sauvages. Elle est également nommée sur la liste 2022 des PEE-NA comme « sans objet ».
- L'Arbousier commun (*Arbutus unedo*) est considéré comme déterminant à l'échelle du Poitou-Charentes. Sa présence semble, elle aussi, anthropique.

Il s'avère donc que les espèces concernées par des arrêtés de protection ne peuvent être considérées comme des spécimens sauvages. À ce titre, il peut être considéré qu'aucune flore patrimoniale n'est présente sur le site d'étude.

III.3.4. Flore invasive

À l'inverse des espèces patrimoniales, de nombreuses plantes exotiques envahissantes (PEE) ont été identifiées sur site. De même, il s'agit en très grande majorité de plantations exception faite de la Véronique de Perse. À noter d'ailleurs qu'une majorité des plantes considérées comme invasives dans une région donnée ou à l'échelle nationale, ont été importées pour des motivations paysagères.

En dehors des espèces qui, dans la liste des PEE de Nouvelle-Aquitaine parue en 2022, sont considérées comme « insuffisamment documentée » ou « sans objet » ou « non envahissante actuellement », 4 sont considérées comme ayant un impact modéré sur leur environnement et 7 comme ayant un impact majeur.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Tableau 16. Espèces exotiques envahissantes repérées sur le site d'étude

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	Port	EEE_REG
86869	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Arbustif	PEE à impact majeur
92572	<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes	Herbacé haut	PEE à impact majeur
448138	<i>Euonymus japonicus</i>	Fusain du Japon	Arbustif	PEE à impact majeur
113785	<i>Pittosporum tobira</i>	Arbre des Hottentots	Buissonnant	PEE à impact majeur
116089	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise, Laurier-palme	Arbustif	PEE à impact majeur
116762	<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	Arboré	PEE à impact majeur
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia, Carouge	Arboré	PEE à impact majeur
97556	<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	Herbacé	PEE à impact modéré
98933	<i>Fraxinus ornus</i>	Orne, Frêne à fleurs, Orne d'Europe	Arboré	PEE à impact modéré
128956	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	Herbacé	PEE à impact modéré
129468	<i>Vinca major</i>	Grande pervenche	Herbacée	PEE à impact modéré

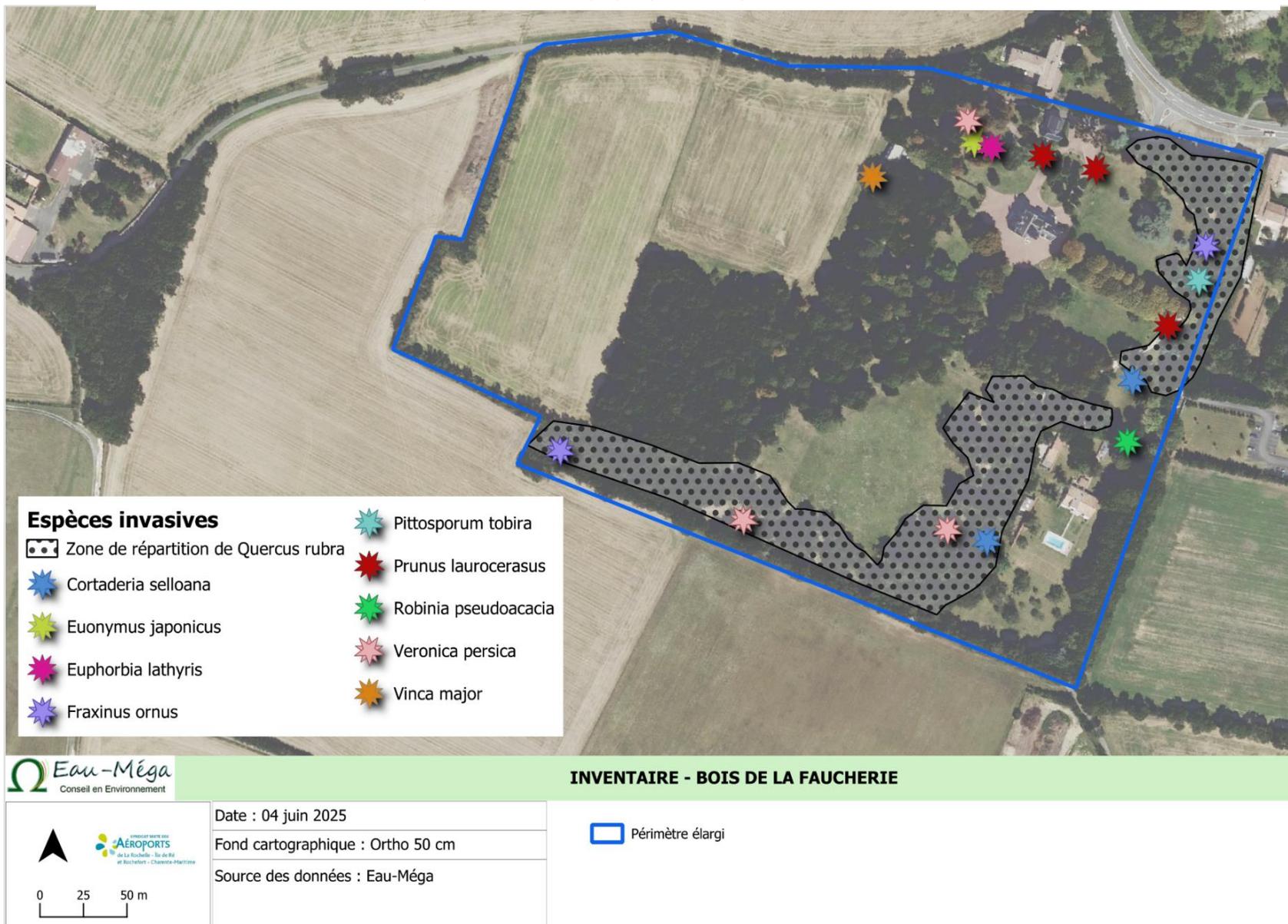
Les essences arborées et arbustives ne doivent pas se retrouver dans le projet de requalification paysagère faisant suite à la coupe des arbres dans le gabarit de vol.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 22 : Représentation cartographique des espèces invasives identifiées sur le site



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

III.4. Avifaune

Les espèces aviennes détectées lors des inventaires sont listées dans le Tableau 17.

Le site d'étude est constitué de boisements favorables à l'avifaune nicheuse des milieux forestiers et buissonnant. En effet, ces boisements accueillent en période de nidification, des espèces typiques de ces milieux.

La guildes forestière et celle des milieux buissonnants représentent la majorité des espèces observées.

Parmi les 35 espèces observées en 2025, 25 possèdent une protection à l'échelle nationale d'après l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et interdisant la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national. Parmi elles, 4 espèces ressortent à enjeux forts mais ne seront pas impactées par le courant projet. Par souci de représentation sur les espèces aviennes à fort enjeu, seules les espèces ayant obtenu une note supérieure à 1 sont visées d'après la méthodologie décrite précédemment (Page 28). Une symbologie par couleur en fonction de la note d'enjeu est attribuée (Carte 23).

III.4.1. Guilde des milieux forestiers

Il s'agit de la guilde qui aura le plus d'enjeu étant donné la nature du projet à modifier drastiquement la structure du boisement.

La Tourterelle des bois et le Roitelet huppé, 2 espèces à enjeu respectif modéré et faible, ont été notés de passage sur site en dehors de la zone de coupe. Il s'agit de 2 espèces ayant un statut de conservation défavorable classé comme vulnérable dans le Poitou-Charentes. Une seule détection, lors du premier passage pour le Roitelet huppé et lors du dernier passage pour la tourterelle des bois, n'a pas permis de justifier du caractère nicheur de ces espèces. De plus, la tourterelle des bois peut se retrouver en alimentation dans la culture.

Le bois de la Faucherie accueillait également un couple nicheur de Buse variable en 2024 qui profite du boisement pour élever leur jeune. En début de printemps 2025, les buses n'ont pas été observées nicheuses sur le site. Un nid occupé de Milan noir a cependant été détecté en dehors de la zone de coupe. Cette espèce est classée d'intérêt communautaire.



Figure 10 : Trou de pic

Concernant les enjeux véritable du site, Les espèces impactées par le projet sont mises en gras dans le Tableau 17 et comprennent donc un total de **14 espèces protégées**. Il s'agit de la guilde des espèces protégées forestières, milieu fortement impacté par une coupe des arbres et des milieux buissonnants, milieu impacté par du dérangements lors de la phase de travaux. De nombreux trous de pic et de loges sont observés dans les arbres du domaine, qui témoignent de leur alimentation et de leur reproduction. Le Pic vert et le Pic épeiche ont été observés en parade nuptiale et en

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	



Figure 11 : Habitat de l'avifaune forestière sur site

mœurs territoriales. Ce sont des espèces structurantes du milieu boisé qui permettent l'accueil d'une faune cavernicole qui va nicher et s'abriter dans les loges abandonnés comme le groupe des mésanges, des chiroptères arboricoles, le Roitelet à triple bandeaux...

De plus, le site est très favorable à la nidification des espèces patrimoniales inventoriées dans les données bibliographiques : Chardonneret

élégant, Serin cini et le Pigeon colombin. Ce dernier serait potentiellement présent sur site, mais les conditions n'ont pas permis l'identification certaine de l'espèce. Bien qu'aucune détection ne le prouve, le site et ses arbres creux sont également favorables aux rapaces nocturnes comme la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna et le Petit duc Scops.

Enjeu très fort pour les espèces de cette guildes à la vue de la faible densité de boisement autour de La Rochelle.

III.4.2. **Guilde des milieux semi-ouverts**

Ces espèces sont communes des paysages bocagers dans la région du Poitou-Charentes et du département de Charente-Maritime. Elles nichent dans les buissons et haies denses en lisière des prairies, cultures, jardins et parcs.



Figure 12 : Habitat de l'avifaune des milieux semi-ouverts sur site

Sur le site, la Fauvette à tête noire et le Rougegorge sont bien présents dans les haies avec respectivement 3 couples estimés. Seul un mâle chanteur a été observé pour l'Accenteur mouchet et le Bruant zizi. Le site étant très favorable à la reproduction de ces espèces, il est fort probable qu'un couple y soit présent.

Le site est également très favorable à la nidification et l'alimentation du Verdier d'Europe, de la Linotte mélodieuse et de la Tourterelle des bois. Ces 3 espèces présentent autour du site dans la bibliographie ainsi que dans les données des inventaires 2025 pour la Tourterelle des bois.

L'abattage des arbres concernent majoritairement le boisement de la Faucherie. Quelques arbres des haies autour de l'enceinte du Château seront ponctuellement abattus en dehors de la période de reproduction. Cela ne constitue donc pas une atteinte majeure aux espèces protégées des milieux semi-ouvert et à leur habitat.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

A la vue des travaux, l'enjeu reste mineur pour ces espèces étant donné que les haies ne seront pas détruites.

III.4.3. Autres guildes



Figure 13 : Habitat de l'avifaune en milieu agricole et anthropique

Les espèces dans cette guildes ne seront pas impactées par le courant projet et ne présente donc pas d'enjeu.

C'est le cas de l'Œdicnème criard, espèce déterminante en Poitou-Charentes, qui a été entendu criant lors de la nocturne au niveau de la culture au Nord-ouest du site. Cet individu en alerte n'était que de passage en vol sur la zone. Aucune trace d'une potentielle nidification sur le site n'a été relevée.

Le Choucas des tours est bien présent sur site et très actif également. Cette espèce apprécie les cavités notamment présentes dans le milieu anthropique comme c'est le cas sur le site. En effet, 2 couples ont pu être identifiés comme nicheurs au niveau du château.

Pas d'enjeu pour cette guildes.

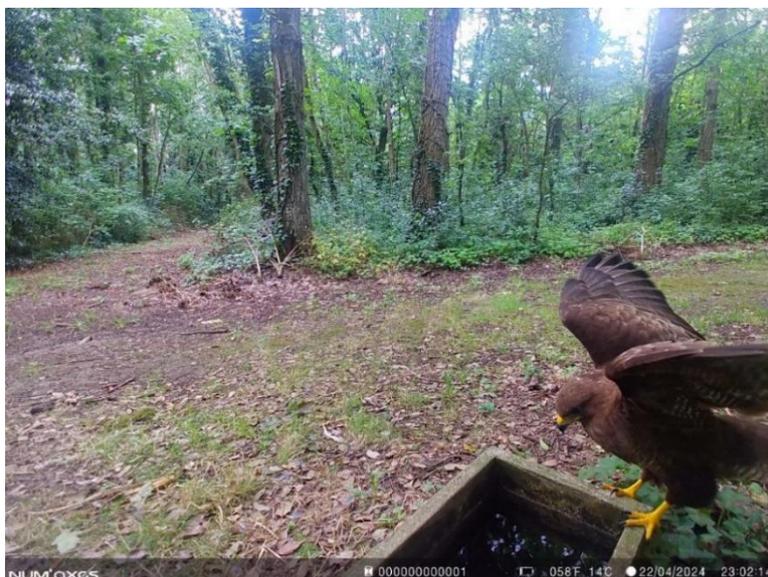


Figure 14. Prise de vue du juvénile Buse variable

Les boisements du domaine portent donc un enjeu pour la nidification et l'alimentation d'une avifaune typique forestière. Etant donné la faible densité de boisement autour de La Rochelle, cet habitat avec son cortège d'espèce constitue un enjeu majeur.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Tableau 17. Liste des espèces aviennes contactées sur le site d'étude

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	LR FR	LR REG	Deter REG	IC	Statut	Milieu nidif	N° passage	Nombre couple estimé	Niv enjeu	Remarque
3439	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	-	VU	VU	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies/Anthropiques	EM6	1	3	Chant en dehors
3120	<i>Burhinus oediconemus</i>	Œdicnème criard	Article 3	LC	NT	X	Annexe I	Survol	Cultures/Prairies	EM4	-	3	Cri d'alerte, De passage dans culture
4494	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Article 3	LC	NT	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3, 5, 6	2	2	Niche dans bâtiment
4308	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	Article 3	NT	VU	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3	-	2	Chant
2840	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Article 3	LC	LC	-	Annexe I	Nicheur	Forestiers	EM3, 6	1	2	Couple et nid en dehors
459478	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Article 3	NT	NT	-	-	Alimentation	Anthropiques	EM1	-	1	-
3791	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1	1	1	-
3590	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1	1	1	-
4659	<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1	1	1	-
3003	<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	-	LC	LC	-	Annexe III/1	Repos	Cultures/Prairies/Buissonnant	EM1, 3, 5, 6	-	1	Piège photo
4516	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Anthropiques	EM3, 5, 6	2	1	Nicheur très probable
3696	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique,	Article 3	NT	NT	-	-	Survol	Anthropiques	EM6	-	1	Passage en vol

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

3429	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Anthropiques	EM6	1	1	Chant
3978	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3	1	1	Chant
2623	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 5, 6	1	1	Observation de 2 adultes et un jeune
4466	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Forestiers	EM1, EM3, 5	2	1	Chant, territorial
4129	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Forestiers	EM1, EM3, 5, 6	1	1	Chant
3803	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1, 6	2	1	Chant
3611	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 5, 6	1	1	Cri d'alerte, nicheur
3603	<i>Picus viridis</i>	Pic vert	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 5, 6	2	1	Cri d'alerte, nicheur
4564	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 5, 6	3	1	Chant
4257	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, EM3, 5, 6	2	1	Chant
4117	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, 3, 5, 6	7	1	Chant
534742	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, 3, 5, 6	2	1	Chant
3764	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, 3, 5, 6	4	1	Chant

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

4280	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, 3, 5, 6	3	1	Chant
4001	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, 3, 5, 6	5	1	Chant
4254	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3	-	1	Chant
459638	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3, 5, 6	1	1	Chant
4013	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3, 6	2	1	Chant
3967	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Article 3	LC	LC	-	-	Nicheur	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3	1	1	Chant
2669	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Article 3	NT	NT	-	-	Nicheur	Forestiers	EM3, 5, 6	1	1	Passage, Repos
4503	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 5, 6	2	0	Nicheur très probable
4474	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	LC	LC	-	Annexe II/2	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 4, 5, 6	5	0	Piège photo, abondant, nicheur
3424	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	LC	LC	-	Annexe III/1	Nicheur	Forestiers	EM1, 3, 4, 5, 6	15	0	Très abondant, nicheur

*En gras les espèces protégées des milieux forestiers et buissonnants impactées par le projet

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
 Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et
 Rochefort – Charente-Maritime

Carte 23 : Cartographie des espèces aviennes à enjeux sur le site en 2025



	Inventaire - Bois de la Faucherie	
	Date : 16 juin 2025 Fond cartographique : Ortho 50 cm Source des données : Eau-Méga	Niveau d'enjeu [Red outline] Secteur de coupe [Blue outline] Périmètre élargi [Grey dot] Pas d'enjeu [Blue dot] Très faible

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

III.5. Mammifères

III.5.1. Mammifères terrestres

Les espèces de mammifères détectées lors des inventaires sont listées dans le Tableau 18.

Le bois du domaine accueille des espèces communes de plaine comme le chevreuil ou le lièvre qui passent la journée à l’abri dans les boisements avant de parcourir de nuit les cultures et les prairies afin de s’alimenter. Les espèces à enjeux sont représentées sur la Carte 24.

Le site est également très favorable au repos, à l’alimentation et à l’hibernation du Hérisson. En effet, cette espèce protégée peut s’alimenter dans les espaces ouverts et hiverner dans les boisements. Des fèces ont été observées le long des haies de la culture montrant la présence certaine de cette espèce.

L’Écureuil roux, espèce protégée, a également été observé sur l’ensemble du site. Cette espèce commune en France voit son habitat réduire avec la perte de nombreux boisements. L’écureuil roux trouve ainsi refuge dans les parcs des zones urbanisées. De plus les boisements, peu fréquents aux alentours de La Rochelle, jouent un rôle important de refuge pour cette espèce. En effet de nombreux arbres creux et à cavité, présents sur le site, sont favorables à l’accueil de la reproduction de cette espèce.

Par ailleurs, des excréments identifiés comme appartenant à la belette ont été retrouvés dans le boisement anthropique. Cette espèce est vulnérable dans la région du Poitou-Charentes.



Figure 15 : Prise de vue d’Écureuil roux sur le site

Présence sur le site de 2 espèces protégées et d’une espèce vulnérable ainsi que leurs habitats de reproduction et d’alimentation.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Tableau 18. Liste des espèces de mammifères contactées sur le site d'étude

TAXON	CDNO M	Nom_s cien	Nom_ vern	PRO_N AT	LR_F R	LR_ PC	deter_ PC	I C	ESO D	Milieu	passa ge n°	Niv_ enj eu	Remarque
Rodentia	6115 3	<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	Article 2	LC	LC	-	-	-	Forestiers	EM3, 5, 6	1	2 individus dans les boisements
Carnivora	60716	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe, Belette	-	LC	VU	-	-	-	Boisés/Buissonnant/ Haies	EM3	1	Fèces
Eulipotyphla	6001 5	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Article 2	LC	LC	-	-	-	Boisés/Anthropophile	EM4	1	Fèces
Cetartiodactyla	61057	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	-	LC	LC	-	-	-	Agricoles/Plaines	EM3, 4, 6	0	1 individu sédentaire du bois, Groupe en repos dans la clairière
Lagomorpha	61678	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	-	LC	LC	-	-	-	Agricoles/Plaines	EM5, 6	0	Piège photo, 3 individus dans la culture
Carnivora	60674	<i>Martes foina/Martes martes</i>	Fouine/Martre	-	LC	LC	-	-	-	Forestiers/Anthropophile	EM3	0	Fèces
Rodentia	61510	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	-	LC	LC	-	-	-	Forestiers	EM4	0	Nombreux
Eulipotyphla	60249	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	-	LC	LC	-	-	-	Agricoles/Plaines	EM3, 5, 6	0	Taupinière
Carnivora	60585	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux, Renard, Goupil	-	LC	LC	-	-	X	Agricoles/Plaines	EM5	-1	Fèces

*En gras les espèces protégées des milieux forestiers et buissonnants impactées par le projet

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie <i>Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>
Statut	Définitif	

III.5.2. Chiroptères

L'ensemble des espèces de chiroptères observées lors de la nocturne 2024 et 2025 et les résultats des écoutes sont présentés dans les Tableau 19, Tableau 20, Tableau 21 et Tableau 22.

L'ex-région Poitou-Charentes abrite 26 espèces de chiroptères, toutes protégées de façon réglementaire au niveau national et international. Les observations révèlent la présence de 9 espèces dont 8 sont protégées. 2 d'entre elles sont inscrites à l'annexe II de la directive « habitats, faune, Flore », la Barbastelle d'Europe et le Grand rhinolophe, pour lesquelles la région joue un rôle de conservation. La Carte 25 présente le nombre moyen d'espèces et l'activité moyenne sur une heure des points d'écoute. Les gîtes potentiels sont aussi indiqués.



Figure 16 : Habitat des chiroptères arboricoles sur site

Parmi les espèces détectées, quatre utilisent des gîtes arboricoles en période estivale et sont donc les enjeux majeurs pour ce groupe : **la Barbastelle d'Europe, le Murin de Natterer, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle pygmée**. Les 2 espèces de Pipistrelle peuvent également utiliser le milieu arboré en tant que gîte hivernal. Ces 4 espèces sont donc les

principales concernées par le projet. Néanmoins, toutes les espèces détectées utilisent spécifiquement les milieux boisés pour chasser, s'alimenter et parfois se reposer.

Le domaine de la Faucherie présente des habitats boisés très favorables à la chasse des chiroptères et de nombreux gîtes estivaux potentiels. En effet, de nombreux arbres présentent des potentialités d'accueil en gîtes pour les Chiroptères. Ces dernières correspondent à des fissures, des décollements d'écorce et très principalement des trous de pic. Malgré une recherche de gîte non exhaustive, de nombreuses cavités ont été observées. La Barbastelle, une espèce très forestière, se reproduit dans des cavités



Figure 17 : Arbre creux favorable au gîte du Murin de Natterer

d'arbres notamment du chêne et du hêtre. Les colonies arrivent en mai sur les lieux de mise bas et repartent au plus tard fin août. Plus de trente arbres-gîtes différents peuvent être utilisés sur une période d'estivage.

Généralement, la mise bas se fait fin juin et les populations restent assez fidèles à leur gîte de reproduction. La détection en juin d'individus dans un boisement très favorable est prometteur comme gîte de reproduction pour cette espèce.



Figure 18 : Gîte arboricole potentiel à chiroptères

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Le Murin de Natterer, en période de reproduction, est cantonnée aux arbres creux et aux bâtis. Les colonies dans les arbres, comprenant très peu de femelles, sont très mobiles et changent de gîte tous les 1 à 4 jours. Les mises bas se font en général fin mai jusqu'à juillet. C'est en hiver que l'aspect très fissuricole de cette espèce se dévoile.

La Pispistrelle commune et la Pipistrelle pygmée utilisent les fissures et combles des bâtis mais sont également susceptibles d'utiliser les arbres comme gîtes également.

Le potentiel d'accueil du site est confirmé par les points d'écoute passifs qui montrent une activité importante des chiroptères. Les écoutes actives révèlent elles aussi une très forte activité des Pipistrelles commune.

Les espèces à enjeux dans la région ayant obtenu une note supérieure à 1 sont représentées sur la Carte 24 mais seules les espèces en gras dans le tableau suivant seront réellement impactées par le projet.

Le bois de la Faucherie accueille une forte activité des chiroptères en période estivale et présente un fort potentiel d'accueil pour les gîtes arboricoles. Bien que les bâtiments soient majoritairement utilisés comme gîtes pour les espèces recensées, le bois reste très favorable pour les espèces ciblées : Barbastelle d'Europe, Murin de Natterer, Pipistrelle commune et Pipistrelle pygmée.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Tableau 19. Liste des espèces de chiroptères détectées lors des nocturnes

CD NOM	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PRO NAT	LR FR	LR PC	Deter PC	DHFF	Gîte de mise bas	Gîte d'hivernage	Chasse	N° passage	Niv_e njeu	Niv_impact_potentiel
60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Article 2	LC	VU	X	X	Combles	Grottes	Paysages ouverts, préférence pour le bocage	Chiro3	4	NUL
60345	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Article 2	LC	LC	X	X	Arbres (chênes et hêtres), bâtiments (bois)	Souterrains (mines, grottes, fortifications, souterrains)	Inféodée aux milieux ouverts entrecoupés d'une végétation dense (lisières et haies, canopées forestières (chênes, hêtres, épicéas)	Chiro1	3	Fort
60408	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Article 2	NT	NT	X	-	Charpentes, greniers, arbres creux, gîtes artificiels	Cavernicoles (grottes, mines, caves, ponts)	Massifs anciens de feuillus (lisières, allées forestières), prairies bordées de haies, ripisylves, vergers, parcs et jardins, arbres isolés	Chiro1	3	Modéré
60360	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Article 2	NT	NT	X	-	Bâtiments, fissures, faitages, combles	Idem gîtes estivaux	Milieux ouverts mixtes, bocages, prairies, zones humides, lisières, allées sous-bois, parcs et jardins, vergers et éclairages urbains	Chiro1, 3	2	NUL
79303	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Article 2	LC	NT		-	Fissures des bâtiments, niochirs	Bâtiments, caves	Milieux ouverts et boisés, zones humides, parcs, jardins, éclairages urbains	Chiro1, 2, 3	1	NUL

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

6047 9	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Article 2	NT	NT	-	-	Bâtiments, cavités d'arbres (feuillus)	Bâtiments, cavités d'arbres (feuillus)	Milieux humides, rivières, étangs, lacs, jardins et parcs, éclairages urbains, dans une moindre mesure milieux boisés et forestiers. Une des rares espèces à chasser jusqu'au cœur des plantations de résineux	Chiro1, 2, 3	1	Faible
6048 9	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Article 2	LC	DD	-	-	Fentes des bâtiments, arbres creux	Fentes des bâtiments, arbres creux	Zones humides, étendues d'eau, forêts de feuillus, clairières, lisières	Chiro3	1	Faible
60527	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris, Oreillard méridional	Article 2	LC	LC	-	-	Combles, bâtiments, fentes de rochers	Fissures des bâtiments et sites souterrains	Milieux ouverts, arbres isolés, parcs et jardins, lisières, éclairages urbains, rarement en forêts de feuillus	Chiro2, 3	1	NUL
60546	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers	-	-	-	-	-	Cavernicoles (grottes, carrières, mines), parfois en bâtiments	Cavernicoles (grottes, carrières, mines)	Espaces dégagés	Chiro2	0	NUL
		Oreillard sp.	Article 2	-	-	-	-	-	-	-	Chiro1		
		Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	Article 2	-	-	-	-	-	-	-	Chiro1		

*En gras les espèces protégées à tendance arboricole impactées par le projet.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Tableau 20. Analyse des points d'écoute passifs du passage chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Point A (1)	Point B (1)	Point A (2)	Point B (2)	Point 1 (2)	Point 2 (2)	Point 3 (2)	Point A (3)	Point B (3)	Point 1 (3)	Point 2 (3)	Point 3 (3)	Total
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	9												9
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	56	10						18	8	4	5		101
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer		1											1
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	183	106	269	56	2		4	393	152	54	53	2	1274
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	736	580	116	376	2	17	13	618	1234	58	18	19	3787
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée												1	1
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers			1										1
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe								2					2
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris, Oreillard méridional			2					8					10
	Oreillard sp.	1												1
	Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	42	33											75

total espèces	6	5	4	2	2	1	2	5	3	3	3	3	3	12
total contacts	1027	730	388	432	4	17	17	1039	1394	112	71	22		5253
heure début	22:00	22:20	21:20	21:25	22:22	22:05	21:50	21:40	21:41	22:16	22:03	21:50		
heure fin	06:00	05:30	05:23	04:31	22:32	22:15	22:00	06:15	05:55	22:26	22:13	22:00		
temps (mn)	480	430	303	426	10	10	10	515	494	10	10	10		
activité/h	128,38	101,86	76,83	60,85	24	102	102	121,05	169,31	672	426	132		
type de point d'écoute	passif	passif	passif	passif	actif	actif	actif	passif	passif	actif	actif	actif		

*(1) correspond au premier passage chiroptère, (2) au second et (3) au dernier

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Tableau 21 : Moyennes sur les 3 passages

	Point A	Point B	Point 1	Point 2	Point 3
Nombre d'espèce	5	3	3	2	3
Activité/h	99	115	348	264	117

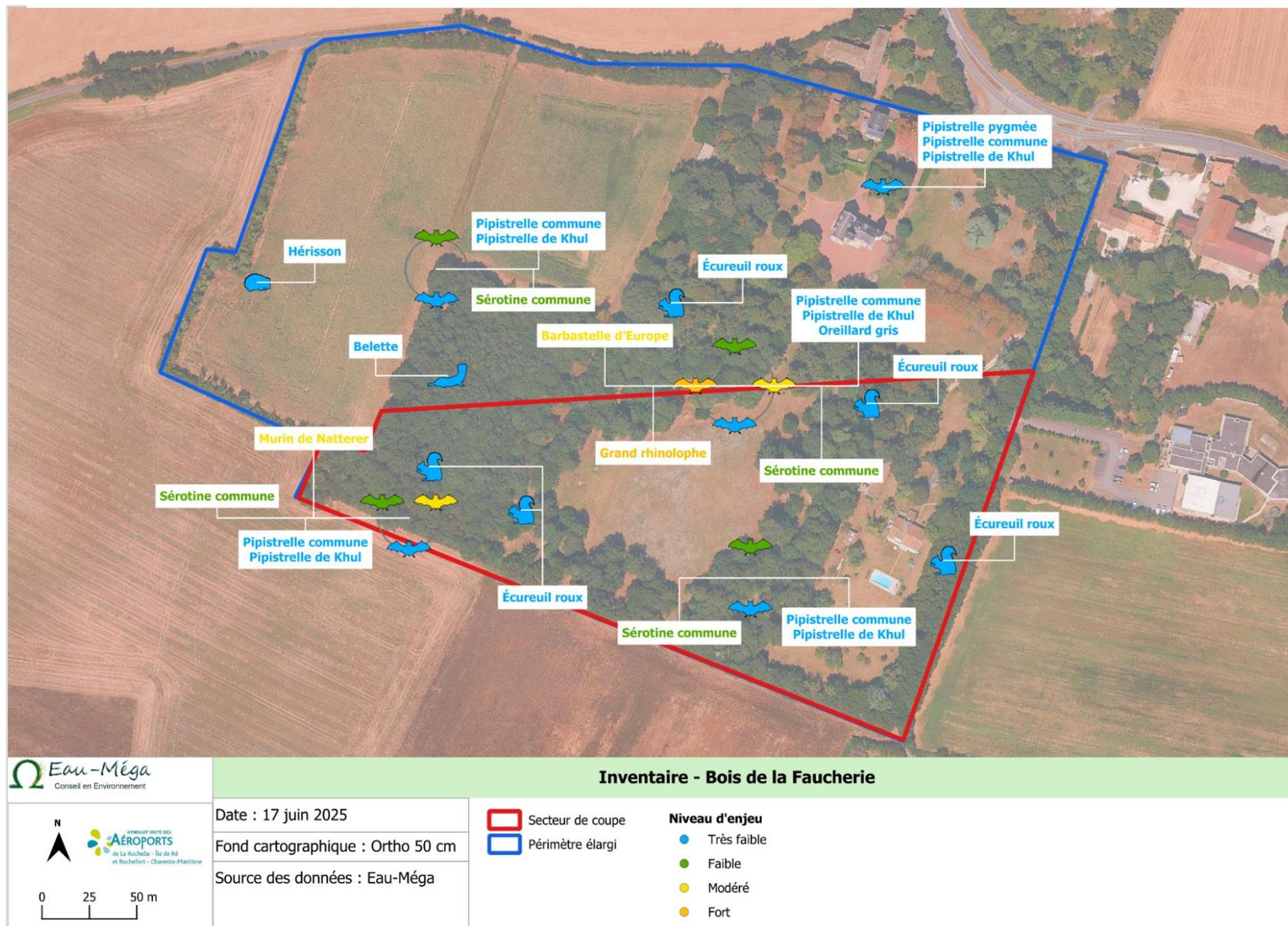
Nombre de contacts par heure	Caractérisation de l'activité
0-5	Très faible
6-20	Faible
21-60	Moyenne
61-250	Importante
251-500	Elevée et régulière
>500	Forte et permanente

Tableau 22 : Résultats de l'écoute active du premier passage chiroptère

Espèce présente		
Pipistrelle commune	Pipistrelle de Kuhl	Sérotine commune
Activité très forte	Activité très forte	Activité moyenne

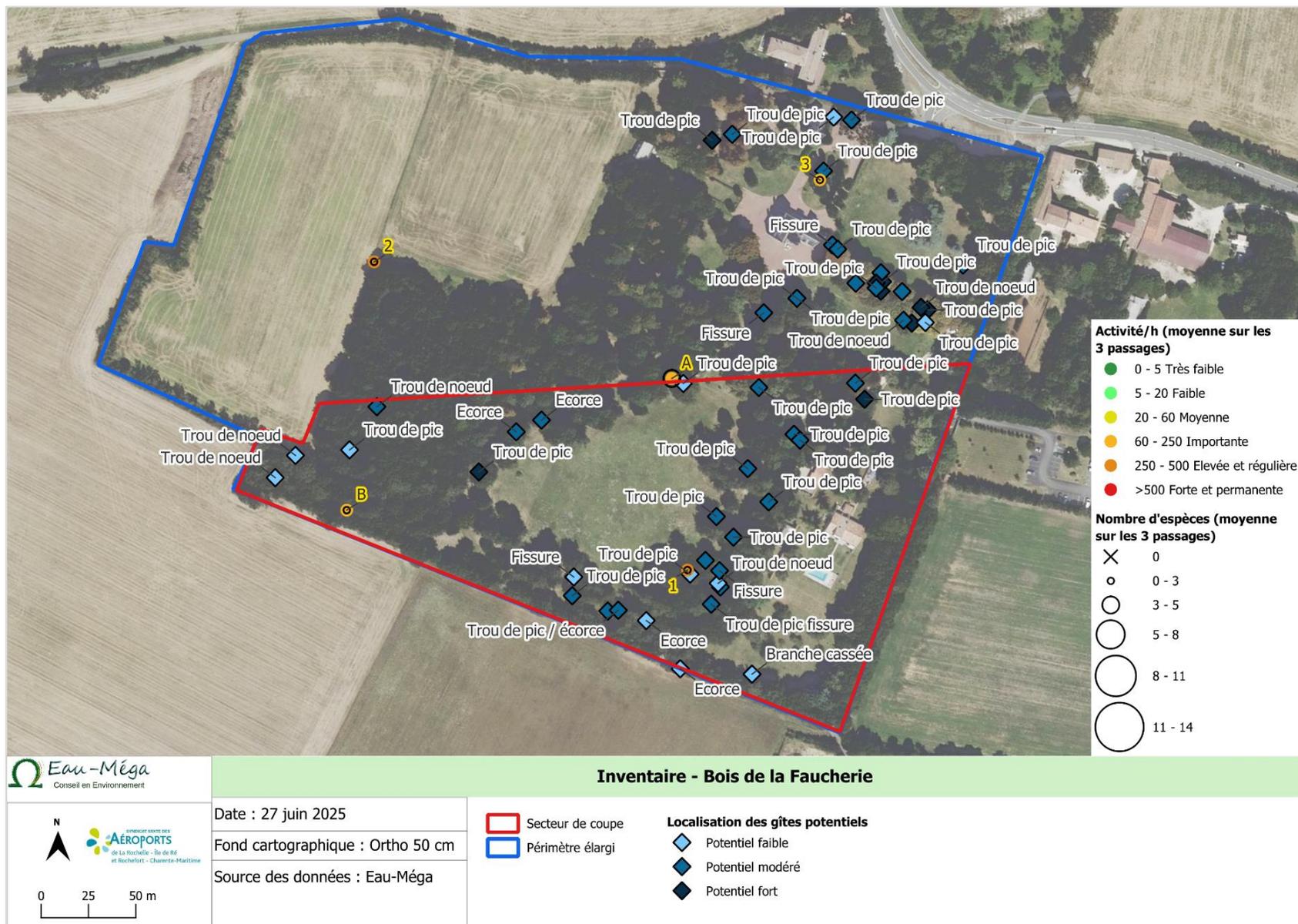
Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Carte 24 : Carte des espèces de mammifères à enjeux sur le site



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Carte 25 : Localisation et analyse des points d'écoute chiroptère et des gîtes potentiels



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

III.6. Amphibiens

Le bois de la Faucherie ne présente aucun plan d'eau pouvant accueillir la reproduction des amphibiens. Les boisements et les tas de bois présents sur le site peuvent néanmoins accueillir le Crapaud épineux observé à 500 m au sud, d'après les données bibliographiques. En effet, cette espèce est capable de migrer pour passer l'hiver dans les milieux frais et arborés comme les parcs, bois et jardins. Le Triton palmé, également signalé à 500 m du site, passe l'hiver sur terre à proximité des plans d'eau. Cependant aucun plan d'eau n'a été observé aux alentours du site.

Le bois de la Faucherie a un faible potentiel d'accueil pour les amphibiens, mais peut néanmoins accueillir le Crapaud épineux en hivernage.

III.7. Reptiles

Une seule espèce de reptile a pu être observé lors des inventaires, elle est listée dans le Tableau 23 suivant. La couleuvre verte et jaune, espèce protégée, apprécie les milieux secs ensoleillés. Elle est ainsi retrouvée dans les friches, les zones rocheuses, les haies et les pelouses calcaires. Sur le site, un individu en thermorégulation a été aperçu fuyant dans la haie le long de la culture (Carte 26).

Les milieux ouverts, les lisières et les tas de bois peuvent être favorables aux Lézard des murailles et Lézard vert occidental.

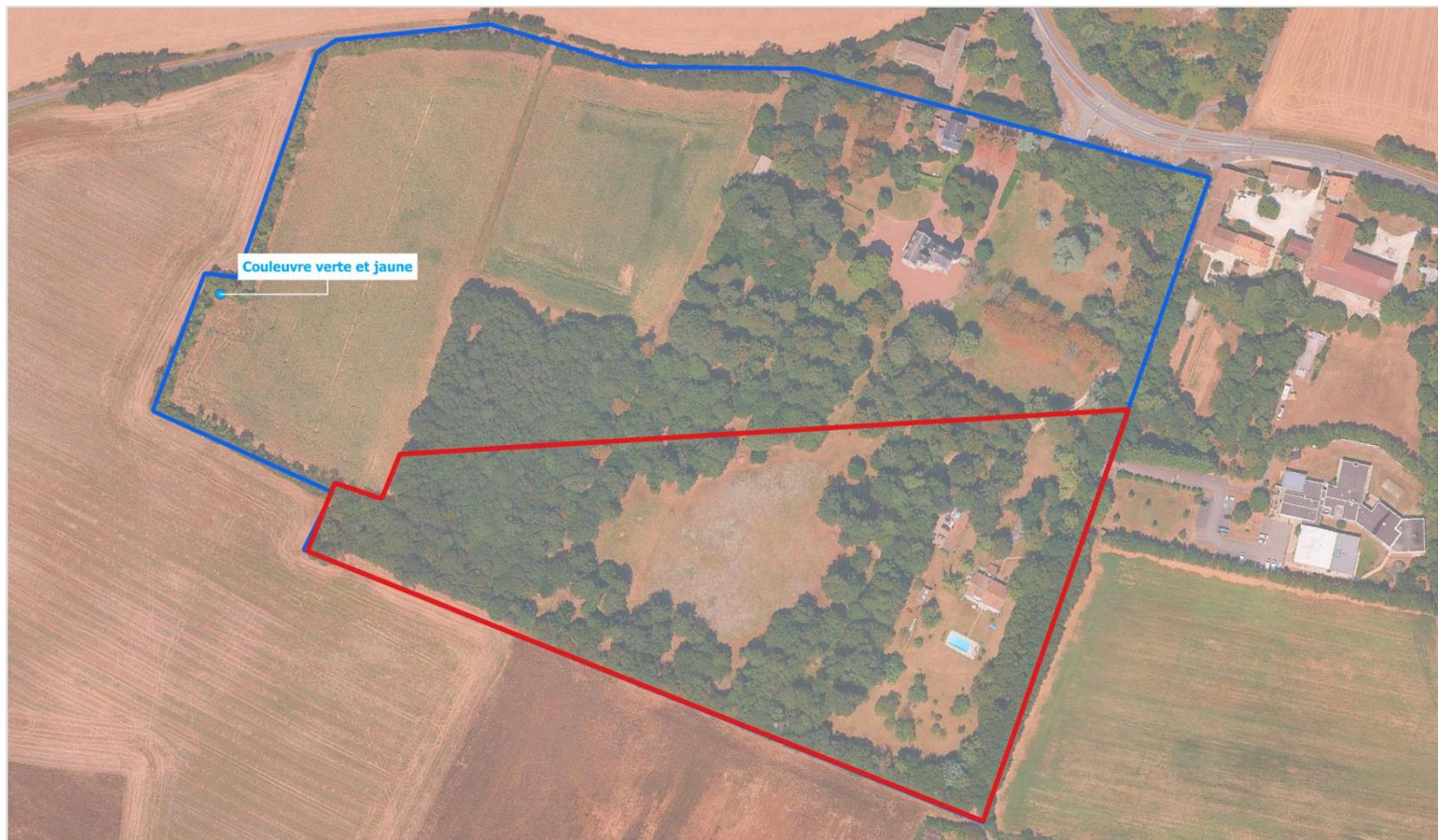
La haie accueille la couleuvre verte et jaune, mais le site en lui-même ne porte pas d'enjeu majeur pour les reptiles.

Tableau 23 : Liste des espèces de reptiles détectées lors des inventaires

Nom_s cien	Nom_ vern	PRO NAT	IC	LR FR	LR PC	Deter PC	Milieu Repro	Passage N°	Niv enjeu	Remarque
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Art. 2	-	LC	LC	-	Bocage et milieux secs ensoleillés, pelouses calcaires, zones rocheuses, friches, haies.	EM6	1	En dehors du site

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

Carte 26 : Cartographie des espèces de reptiles sur le site



	Inventaire - Bois de la Faucherie	
	Date : 16 juin 2025	Secteur de coupe Périmètre élargi Niveau d'enjeu Très faible
	Fond cartographique : Ortho 50 cm	Source des données : Eau-Méga



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

III.8. Arthropodes

III.8.1. Odonates

La liste des espèces d'odonates inventoriées sur le site est retranscrite dans le Tableau 24.

2 espèces ont été observées dont une déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes : l'Aeschne printanière. La larve de cet odonate se développe dans les eaux douces stagnantes permanentes bordées de ceintures de carex, de roseaux ou de massettes. Les adultes se rencontrent tôt dans l'année vers la fin mars. Ils chassent à l'affût des proies volantes ou posés, le plus souvent des diptères. Un seul individu a été vu en chasse dans la prairie au nord-est. Seule cette espèce à enjeu est représentée sur la Carte 27.

La deuxième espèce est un zygoptère retrouvé sur site, le Leste sauvage. Cette espèce affectionne un grand nombre de points d'eau stagnante, ensoleillés, peu profonds, non pollués et même saumâtres et temporaires. Les adultes ont un fort pouvoir colonisateur et peuvent s'installer rapidement dans un nouveau milieu.

Avec l'absence de plan d'eau pouvant accueillir leur reproduction, le site n'est pas favorable à ce taxon.

Tableau 24 : Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires

Nom_s cien	Nom_ vern	PRO NAT	PRO PC	IC	LR FR	LR PC	det er_ PC	Statut	Milieu Repro	Passa ge N°	Niv_ en jeu	Remarque
<i>Brachytron pratense</i>	Aeschne printanière	-	-	-	LC	NT	X	Alimentation	Eaux stagnantes	EM6	1	1 seul individu
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Alimentation	Eaux stagnantes	EM6	0	Peu abondant

Le site ne porte pas d'enjeu pour les odonates.

III.8.2. Lépidoptères

Les espèces de lépidoptères détectées lors des inventaires sont listées dans le Tableau 25 présenté ci-dessous.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Tableau 25. Liste des espèces de lépidoptères contactées sur le site d'étude

Nom_s cien	Nom_vern	PRO NAT	IC	LR FR	LR PC	Det er PC	Statut	Milieu Repro	Passage N°	Niv_ enj eu	Remarque
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM5	0	Peu abondant
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3, 5	0	Abondant
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Boisés/Buissonnant/Haies	EM3	0	Abondant
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM1, 5	0	Peu abondant
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Pelouse	EM5	0	Peu abondant
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM6	0	Abondant
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil - de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM3	0	Peu abondant
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM1, 5, 6	0	Abondant
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou (Le)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM5	0	Très abondant
<i>Pieris napi</i>	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche	EM5	0	Peu abondant

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Friche/Buissonnant	EM5	0	Peu abondant
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Boisés/Buissonnant/Haies	EM5, 6	0	Très abondant
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	-	-	LC	LC	-	Repro favorable	Prairie/Buissonnant	EM3, 5, 6	0	Très abondant

13 espèces communes sans enjeu ont été observées majoritairement dans les prairies entretenues du domaine et dans les zones de lisière de haies. En effet les boisements sont peu favorables au développement des lépidoptères et les pelouses entretenues du parc ne permettent pas l'accueil d'une grande diversité d'espèce.

Quelques espèces se retrouvent dans le milieu forestier à buissonnant. *Gonepteryx rhamni*, le Citron, *Celastrina argiolus*, l'Azuré des Nerpruns et *Pararge aegeria*, le Tircis sont 3 rhopalocères très abondants sur le site.

Des espèces de milieux ouverts de type prairies et friches ont également été retrouvées sur le site. Les Piéride, se retrouvent dans les milieux ouverts rudéraux et le long des haies des cultures. *Aglais io*, le Paon-du-jour, se rencontre particulièrement dans les lieux relativement humides et évite les milieux très secs.



Figure 19 : Paon-du-jour

Le site ne porte donc pas d'enjeu pour les lépidoptères.

III.8.3. Coléoptères

Les espèces de coléoptères détectées lors des inventaires sont listées dans le Tableau 26 présenté ci-dessous.

Tableau 26. Liste des espèces de coléoptères contactées sur le site d'étude

Nom_s cien	Nom_vern	PRO NAT	IC	LR FR	LR PC	Deter PC	Statut	Milieu Repro	Passage N°	Niv_enj eu	Remarque
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Article 2	X	-	-	-	Reproduction	Boisés/Buissonnant/Haies	EM1, 6	2	Nombreux arbres avec galeries

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie									
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime									
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée	-	-	-	-	-	Reproduction	Prairie/Fri che	EM6	0	Quelques individus en vol dans prairie

*En gras les espèces à enjeux visées pour la dérogation au titre d'espèces protégées

Des galeries d'environ 1 cm de diamètre ont été observées dans des arbres dépérissant sur une grande partie du domaine (Carte 27). Ces galeries témoignent de la présence de coléoptères saproxyliques à enjeu : Lucane cerf-volant, Grand capricorne ou Rosalie des Alpes.

Ces galeries se trouvent sur des arbres dépérissant d'un diamètre de tronc d'environ 20 cm. Le Lucane cerf-volant est saproxylophage. Il s'implante au niveau des souches dans un bois mort en état de décomposition avancé. Il est donc exclu des probabilités.

S'il n'existe pas de moyen certain de différencier les deux autres espèces au seul critère des galeries, plusieurs paramètres semblent pencher pour le Grand Capricorne.

Tableau 27 : Comparaison de l'écologie du Grand capricorne et de la Rosalie des Alpes

	Grand Capricorne	Rosalie des Alpes
Ecologie	Troncs ou branches de chênes ou châtaigner de plus de 20cm de diamètre, sénescents ou dépérissant bien exposés au soleil	Bois récemment morts ou tombés, le plus souvent de hêtre mais aussi chêne ou frêne de plus de 15cm de diamètre faiblement décomposés bien exposés au soleil
Taille et disposition des galeries	Galeries profondes et verticale dans le duramen d'un diamètre autour de 1,5cm	Galeries courtes, superficielles, dans l'aubier ou près de l'écorce, plutôt horizontale d'un diamètre autour de 1cm

La grande majorité des galeries retrouvées sur les arbres du site se retrouve au niveau du tronc et des branches de chênes sénescents ou dépérissant donc le diamètre est supérieur à 20cm. Ces galeries sont profondes et de diamètre assez important (autour de 1,5 à 2 cm). Ces critères montrent donc la présence du Grand Capricorne plutôt que la Rosalie des Alpes. Ils sont corrélés avec les données bibliographiques montrant des populations de Grand Capricorne déjà existante autour du site.



Figure 20 : Galeries de Grand Capricorne

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

- Répartition locale

D'après la consultation de la base openobs du MNHN et de FAUNA l'espèce est bien présente dans le secteur du projet. Cette espèce se retrouve dans tout le nord du département et aux alentours de La Rochelle.

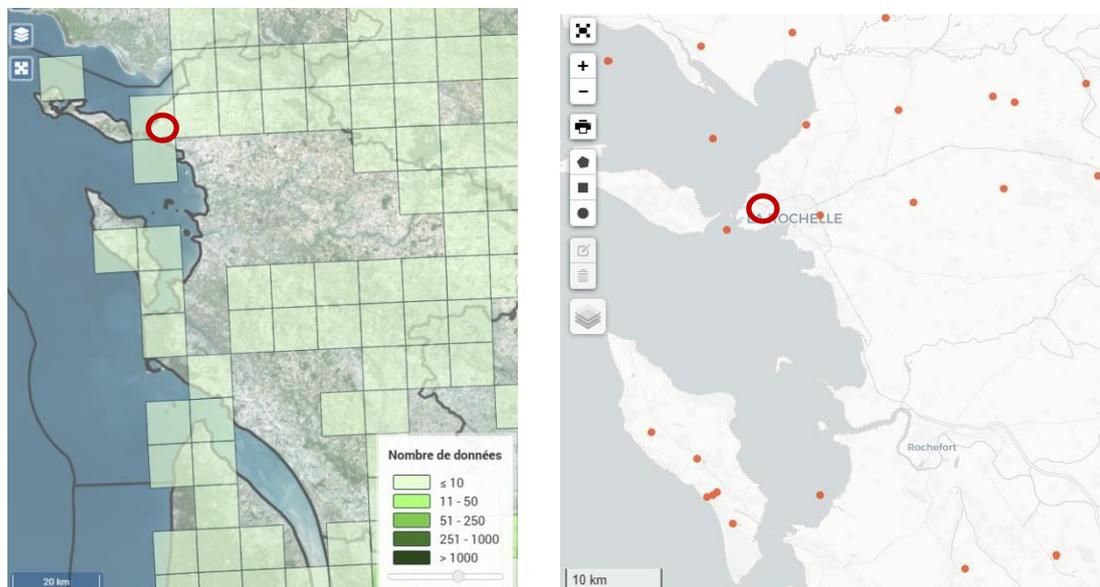


Figure 21. Répartition du Grand capricorne en Charente-Maritime (source : openobs et FAUNA)

- Milieu de développement



Figure 22 : Arbre à galeries de Grand Capricorne

La larve se développe dans les bois de chêne (vert, pubescent, sessile, pédonculé, liège, tauzin voire rouge d'Amérique) au niveau de troncs ou de branches de plus de 20 cm de diamètre, sénescents ou dépérissant. Le stade de décomposition ne doit pas être trop avancé. L'espèce semble particulièrement rechercher les troncs bien exposés au soleil.

- Densité et mobilité

Malgré sa taille importante, le grand capricorne a une capacité de dispersion modeste, rarement plus d'un kilomètre, et montre un comportement plutôt sédentaire.

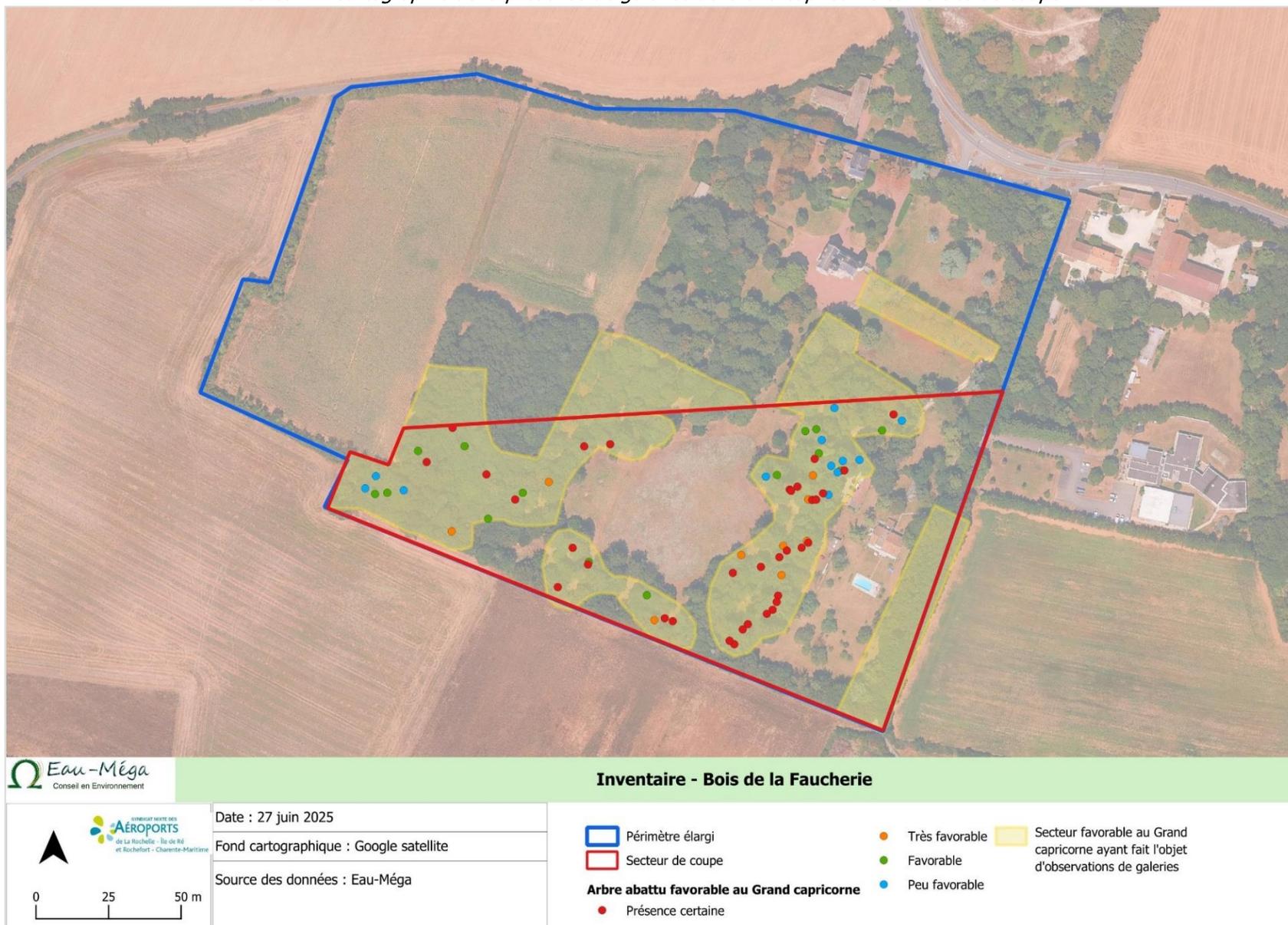
Les passages d'inventaires ont permis d'identifier les secteurs où la présence de ce coléoptère est la plus dense. Ainsi l'est du boisement est le plus densément occupé par l'espèce. Cependant l'ensemble du site présente un potentiel d'accueil pour l'espèce.

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Définitif

Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie

Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 27. Cartographie de la présence de galeries de Grand capricorne sur le site de coupe



Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

III.9. Autres

La liste des autres espèces contactées pendant les inventaires est présente dans le Tableau 28 en dessous :

Tableau 28 : Liste des autres espèces observées lors des inventaires

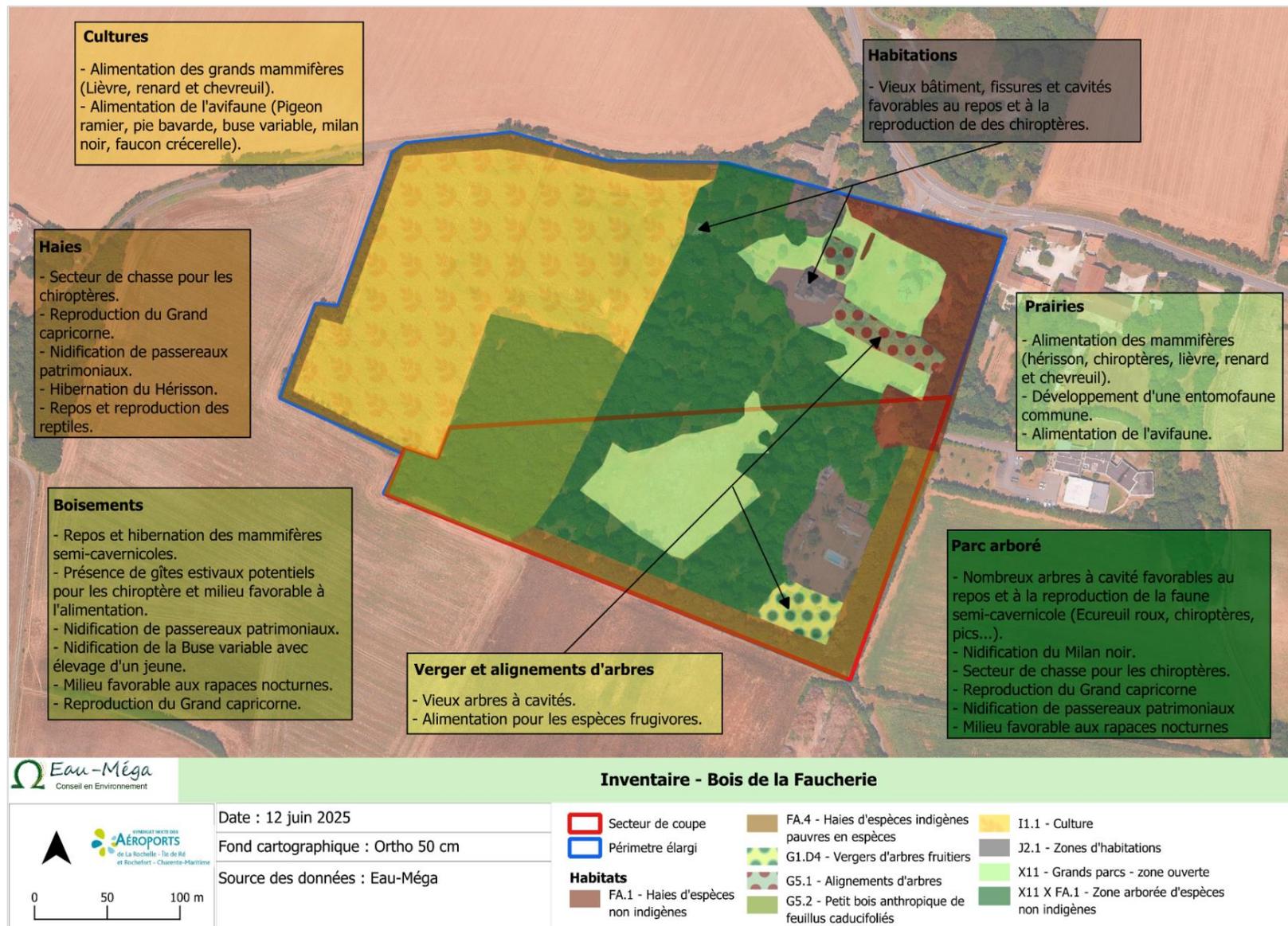
TAXON	CD NOM	Nom_s cien	Nom_ vern	PRO NAT	PRO REG	I C	LR FR	LR REG	Deter REG	Passage n°	Niv_e njeu	Remarque
Gastéropode	163192	Limacus flavus	Limace des caves	-	-	-	LC	-	-	EM4	0	Abondant
Plathelminthe	220879	Rhynchodemys sylvaticus	-	-	-	-	-	-	-	EM4	0	Quelques individus dans le verger
Gastéropode	64213	Limax maximus	Limace léopard	-	-	-	LC	-	-	EM4	0	Abondant
Hyménoptère	52886	Vespa crabro	Frelon d'Europe	-	-	-	-	-	-	EM6	0	Quelques individus dans le boisement
Orthoptères		<i>Chortippus sp</i>	-	-	-	-	-	-	Reproduction	EM6	0	Abondant
Orthoptères		<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	-	-	-	LC	-	Reproduction	EM5, 6	0	Abondant
Orthoptères		<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	-	-	-	LC	-	Reproduction	EM1, 6	0	Abondant

Seules 3 espèces, communes dans les prairies et les zones de friches, ont été détectées lors des inventaires. Néanmoins, le bois et les prairies sont favorables à la reproduction et l'alimentation de différentes espèces communes.

Pas d'enjeu relevé pour les autres taxons.

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime
Statut	Définitif	

IV. Synthèse des enjeux faunistiques



V.Synthèse des enjeux et des sensibilités

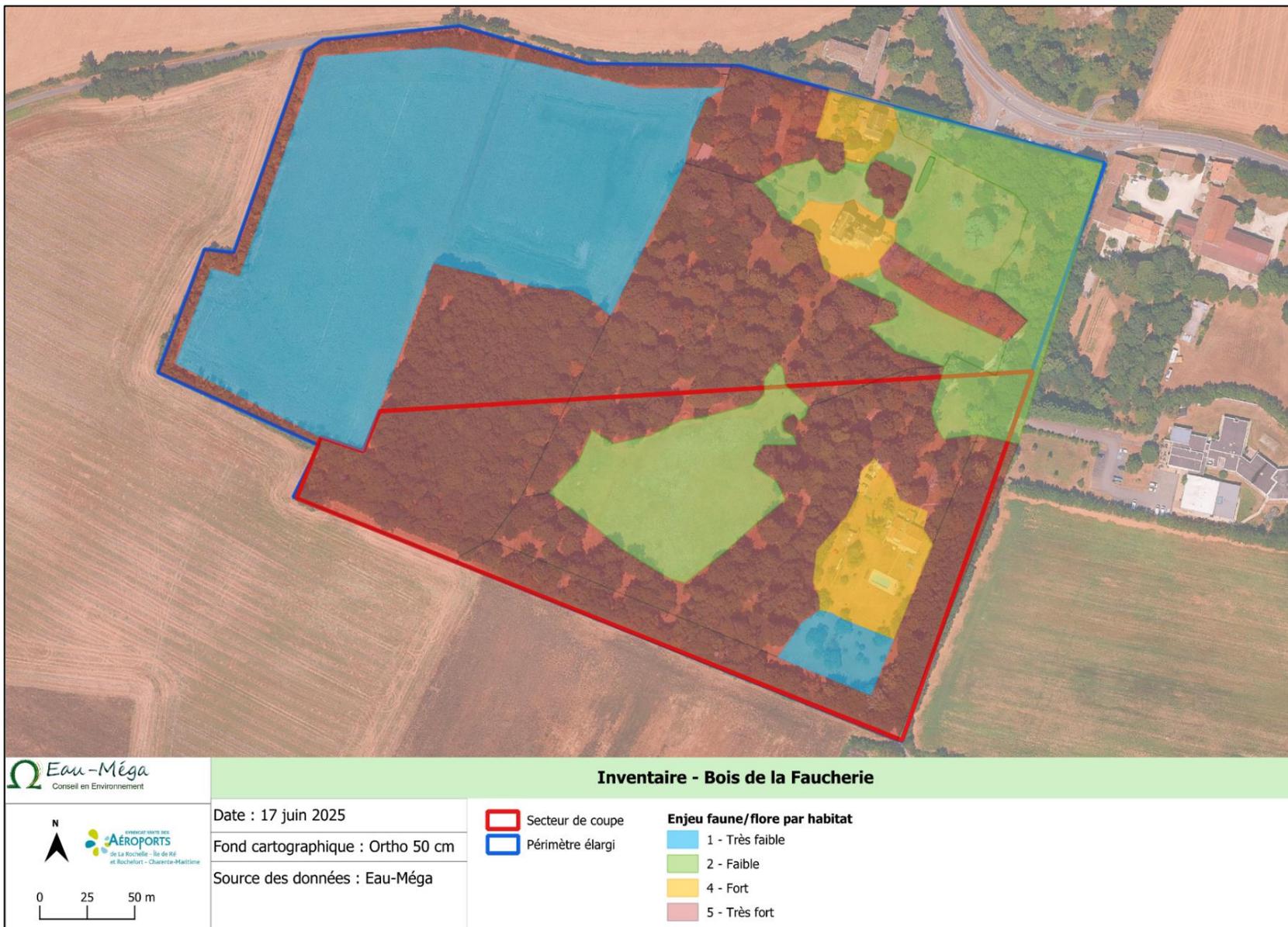
La méthodologie de notation des enjeux est insérée en annexe.

Tableau 29. Notation des habitats

	Note de l'habitat	surface de l'habitat	% représenté sur site	Taxon à + fort enjeu	2e taxon à + fort enjeu
G5.2 - Petit bois anthropique de feuillus caducifoliés	5	13891	11,3%	Coléoptère	Avifaune
G5.1 - Alignements d'arbres	5	1810,378	1,5%	Coléoptère	Chiroptère
FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	5	11928	9,7%	Coléoptère	Chiroptère
X11 X FA.1 - Zone arborée d'espèces non indigènes	5	31516	25,7%	Coléoptère	Chiroptère
J2.1 - Zones d'habitations	4	7812	6,4%	Chiroptère	-
X11 - Grands parcs - zone ouverte	2	15550	12,7%	Chiroptère	-
FA.1 - Haies d'espèces non indigènes	2	7068	5,8%	Avifaune	-
I1.1 - Culture	1	31672	25,8%	-	-
G1.D4 - Vergers d'arbres fruitiers	1	1508	1,2%	-	-

Dossier n°	N° 13-24-008	Diagnostic écologique complémentaire du Bois de la Faucherie
Statut	Définitif	Commune de La Rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

Carte 28. Répartition des enjeux du site



Le tableau suivant reprend les enjeux du site d'étude, taxon par taxon selon les inventaires et les données bibliographiques.

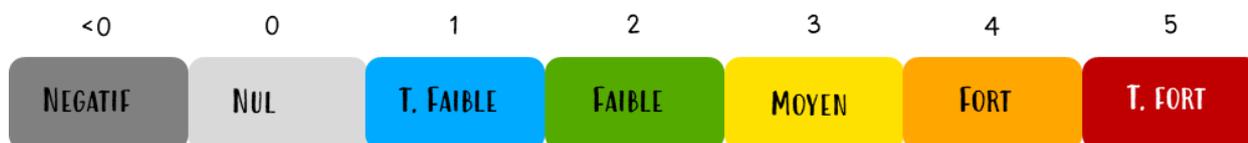


Tableau 30. Synthèse des enjeux du site

TAXON	COMMENTAIRE	Niveau d'enjeu
HABITATS	Peu d'enjeu strictement relié aux habitats.	
FLORE	Beaucoup d'essences plantées, parmi lesquelles 2 espèces protégées, l'une nationalement et l'autre régionalement, pour lesquelles les arrêtés ne s'appliquent pas (spécimens plantés et donc non sauvages). 11 espèces à caractère invasif ayant un impact majeur ou modéré sur l'environnement.	
AVIFAUNE :	Site très favorable à la nidification d'espèces patrimoniales inventoriées dans les données bibliographiques : Chardonneret élégant, Serin cini, Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois et Pigeon colombin. Buse variable, Milan noir, Pic vert et Pic épeiche nicheurs. Cavités, trous de pics et arbres creux favorables aux espèces semi-cavernicoles et aux rapaces nocturnes comme la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna et le Petit duc Scops.	
MAMMIFERES TERRESTRES	Présence sur le site de 2 espèces protégées : l'Écureuil roux et le Hérisson ainsi que leurs habitats de reproduction et d'alimentation. Présence de la Belette et de ses habitats.	
CHIROPTERES	Forte activité des chiroptères en période estivale et présente un fort potentiel d'accueil pour les gîtes arboricoles. Gîte dans les bâtis très favorables.	
AMPHIBIENS	Micro-habitats pouvant accueillir l'hivernage des Crapaud épineux, mais présence non avérée.	
REPTILES	Présence de la couleuvre verte et jaune dans les haies. Habitats et micro-habitats pouvant accueillir le Lézard des murailles.	
ODONATES	Pas de point d'eau. Prairie et haie favorable à l'alimentation des adultes.	
RHOPALOCERES	Présence d'une diversité d'espèces communes relative majoritairement au niveau des haies.	
ORTHOPTERES	Présence d'espèces très communes.	
COLEOPTERES	Reproduction du Grand capricorne, espèce protégée et d'intérêt communautaire. La zone nord arborée la plus densément occupée par l'espèce. Cependant l'ensemble du site présente un potentiel d'accueil.	
Autres	Pas d'enjeu.	

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique du Bois de la Faucherie
Statut	<i>Provisoire</i>	<i>Commune de La rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>

VI. Préconisations

VI.1. Inventaires complémentaires

Plusieurs passages d'inventaires, réalisés en été 2024 et 2025, ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux dans l'accueil de la faune protégée et patrimoniale. L'avifaune nicheuse et les arbres occupés par le Grand capricorne ont été recensés sur le secteur de coupe. Cependant, dans un objectif de demande de dérogation, il est préconisé de compléter les données sur le taxon des chiroptères, afin d'évaluer de manière plus exhaustive les enjeux du site. Il est donc recommandé de réaliser des inventaires complémentaires entre juillet et septembre. Une cartographie plus précise des gîtes pourra ainsi, être faite.

VI.2. Mesures pendant les travaux

Afin de préserver au mieux les habitats et espèces à enjeux sur les sites, plusieurs mesures générales peuvent être entreprises.

Ces mesures sont décrites dans la demande de dérogation.

Dossier n°	<i>N° 13-24-008</i>	Diagnostic écologique du Bois de la Faucherie
Statut	<i>Provisoire</i>	<i>Commune de La rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime</i>

PIÈCE 4 : ANNEXES

ANNEXE I – Notation des enjeux habitats

La notation est réalisée en jugeant l'intérêt d'un habitat pour l'ensemble des taxons inventoriés. Exception peut être faite si la bibliographie fait mention d'une espèce à fort enjeu récemment inventoriée, mais non contactée dans le cadre des inventaires, par exemple si elle a un faible taux de détection (exemple : Vison d'Europe, Pélobate cultripède).

Aucune note n'est attribuée si un habitat n'est pas caractéristique d'un taxon. Cette absence de note n'induit pas de biais, étant donné que la note obtenue par habitat se base sur le maximum de la note par taxon (exemple ci-après).

Exemple : si un habitat a un très fort intérêt floristique avec espèces protégées (note : 5), mais aucun intérêt pour les autres taxons (0 ou 1), la note retenue sera 5.

G1.A1 - Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, fraxinus et Carpinus betulus

Surface en m² : 146089

Intérêt de l'habitat	2
Flore	1
Avifaune	1
Mammifères	1
Chiroptères	2
Amphibiens	3
Reptiles	2
Odonates	
Rhopalocères	
Orthoptères	1
Coléoptères	2
Autres	
NOTE DE L'HABITAT :	3

Tableau 31. Méthodologie de notation

	-3	-2	-1	0	1	2	3	4	5
Intérêt de l'habitat	Pas de notation	Présence exclusive d'une EEE (ex : Renouée ; Robinier ; Galéga)	Soit : • Surface imperméable/bâtiment sans potentiel d'accueil pour la biodiversité • Élément fragmentant (ex : routes)	Sans intérêt particulier	Faciès dégradé	Typique	HIC	Pas de notation	HIC prioritaire
Flore	Soit : • 1 ou 2 EEE avérées présentes, mais très envahissantes avec difficultés de gestion • + de 4 EEE avérées présentes	À jauger entre les critères -1 et -3 en fonction de l'écologie des EEE identifiées sur site	Soit : • 1 EEE avérée présente sans grande menace pour le reste du site • au moins 1 EEE potentielle ou alerte	Sans intérêt particulier	Flore commune et/ou rudérale, sans enjeu	Au moins 1 espèce patrimoniale non protégée, repérée aux alentours (cf phase biblio) et pour laquelle l'habitat correspond est favorable	• Au moins 1 espèce patrimoniale non protégée, présente sur cet habitat • Au moins 1 espèce protégée, repérée aux alentours (cf phase biblio) et pour laquelle l'habitat correspond est favorable	• Au moins 1 espèce protégée régionalement - présence avérée • Habitat favo à une espèce protégée nationalement ou HIC sans présence avérée	Espèce HIC ou protégée nationalement avérée
Avifaune	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	Pas de notation	• 1 ESOD présente (ex : Ibis sacré, Oulette d'Egypte ...)	Sans intérêt particulier	Guilde commune	• Espèces communes avec au moins 1 espèce en statut défavorable ; basé sur l'habitat de reproduction	• Espèces communes avec au moins 1 espèce Annexe I DO ; basé sur l'habitat de reproduction • Habitat d'alimentation majeur pour au moins 1 espèce annexe 2 DO	• Espèces communes avec au moins 2 espèces en statut défavorable nicheuses certaines sur l'habitat • Espèces communes avec au moins 2 espèce en statut défavorable nicheuses potentielles sur l'habitat (présence sur site avérée) • Au moins 1 espèce IC repro avérée sur l'habitat	• Espèces communes avec au moins 3 espèces en statut défavorable nicheuses certaines sur l'habitat • Au moins 1 espèce IC repro avérée sur l'habitat • Nb espèces patri en alimentation
Mammifères	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	• 1 ESOD présente avec menace majeure sur le reste de la biodiversité	• 1 ESOD présente sans menace majeure sur le reste de la biodiversité	Sans intérêt particulier	Mammifères communs (chevreuil Renard ...)	Au moins une espèce à enjeu (déterminante, liste rouge ...)	Au moins une espèce protégée dont l'habitat est favorable à la repro	Espèces IC (annexe II), protégée ou à statut défavorable potentielle (Vison)	Espèces IC* ou à statut défavorable avéré (Vison)
Chiroptères	Pas de notation (pas d'EEE connue dans ce taxon)	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Sans intérêt particulier	• Au moins 1 espèce commune repro potentielle (ex : Pipistrelle) • 1 à 3 espèces en transit	• Au moins 2 espèce commune repro potentielle (ex : Pipistrelle) • Au moins 1 espèce commune repro avérée • 3 à 5 espèces en transit	Site d'alimentation majeur sans possibilité de gîtes (ex : plan d'eau, marais ...)	• Au moins 1 espèce à fort enjeu contactée et dont l'habitat est favorable	• Au moins 1 espèce à fort enjeu : reproduction avérée
Amphibiens	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	• 1 ESOD présente avec menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Grenouille taureau, Xénope lisse)	• 1 ESOD présente sans menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Grenouille taureau, Xénope lisse)	Sans intérêt particulier	Pelophylax uniquement	• Au moins 1 espèce article 3 repro favorable • Habitat d'hivernage potentiel ou avérée sans enjeu (ex Rainettes)	• Au moins 1 espèce article 3 repro avérée • Au moins 1 espèce article 4 repro potentielle • Habitat d'hivernage avéré avec +d'enjeu (crapaud commun ...)	Au moins 1 espèce article 4 repro favorable Au moins une espèce IC repro favorable	Soit : • IC + article 2 (ex : Pélobate cultripède) • Diversité d'espèces à enjeu justifiant cette note

	-3	-2	-1	0	1	2	3	4	5
Reptiles	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	• 1 ESOD présente avec menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Trachémyde écrite)	• 1 ESOD présente sans menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Trachémyde écrite)	Sans intérêt particulier	Lézard des murailles/Lézard à deux raies	Soit : • Au moins 1 espèce commune (CVJ, Couleuvre helvétique ...) - habitat d'alimentation	Soit : • Au moins 1 espèce commune (CVJ, Couleuvre helvétique ...) + habitat favorable à la repro	Soit : • Autre espèce que commune + habitat favorable repro • Espèce commune + repro avérée	Soit : • Autre espèce que commune + repro avérée
Odonates	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Sans intérêt particulier	Espèces communes sans enjeu, faible diversité (jugée par l'obs en fonction de la surface d'habitat)	• Espèces communes sans enjeu, faible diversité (jugée par l'obs en fonction de la surface d'habitat) avec grand nombre d'individus • Diversité plus élevée même si nombre d'individus faible • Habitat majeur d'alimentation	Soit : • Forte diversité (jugée par l'obs) d'espèces sans enjeu avec repro	Soit : • Forte diversité + espèces IC (habitat de repro favorable ; cœur copulateur) • Forte diversité + espèces protégées (habitat de repro favorable ; cœur copulateur)	Soit : • Forte diversité + espèces IC (repro avérée : exuvies, ponte) • Forte diversité + espèces protégées (repro avérée : exuvies, ponte)
Rhopalocères	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	• 1 ESOD présente sans menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Pyrale ; autres papillons ravageurs)	Sans intérêt particulier	Espèces communes sans enjeu, faible diversité (jugée par l'obs en fonction de la surface d'habitat)	• Espèces communes sans enjeu, faible diversité (jugée par l'obs en fonction de la surface d'habitat) avec grand nombre d'individus • Diversité plus élevée même si nombre d'individus faible • Habitat majeur d'alimentation	Soit : • Forte diversité (jugée par l'obs) d'espèces sans enjeu avec repro	Soit : • Forte diversité + espèces IC (habitat accueillant potentiellement la plante-hôte) • Forte diversité + espèces protégées	Soit : • Forte diversité + espèces IC (habitat accueillant la plante-hôte) • Forte diversité + espèces protégées
Orthoptères	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Sans intérêt particulier	Espèces communes sans enjeu, faible diversité (jugée par l'obs en fonction de la surface d'habitat)	• Espèces communes sans enjeu, faible diversité (jugée par l'obs en fonction de la surface d'habitat) avec grand nombre d'individus • Diversité plus élevée même si nombre d'individus faible • Habitat majeur d'alimentation	Soit : • Forte diversité (jugée par l'obs) d'espèces sans enjeu avec repro	Soit : • Forte diversité + espèces à enjeu avec repro	Espèce protégée régionalement ou nationalement
Coléoptères	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Pas de notation (pas d'ESOD connue dans ce taxon)	Sans intérêt particulier	Espèces communes	Au moins 1 espèce IC vue dans l'habitat	Au moins 1 espèce protégée vue dans l'habitat	Au moins 1 espèce IC présence avérée avec repro (larves, traces de sortie, femelle en recherche de ponte)	Au moins 1 espèce protégée présence avérée avec repro (larves, traces de sortie, femelle en recherche de ponte)
Autres	Pas de notation prévue ; à jauger au cas par cas	Soit : • 1 ESOD présente avec menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Ecrevisse de Louisiane)	Soit : • 1 ESOD présente sans menace majeure sur le reste de la biodiversité (ex : Ragondin)	Sans intérêt particulier	À jauger selon espèces contactées / enjeu relevant de le bilbio	À jauger selon espèces contactées / enjeu relevant de le bilbio	À jauger selon espèces contactées / enjeu relevant de le bilbio	À jauger selon espèces contactées / enjeu relevant de le bilbio	À jauger selon espèces contactées / enjeu relevant de le bilbio

	-3	-2	-1	0	1	2	3	4	5
		Pour tous les autres cas de figure non pris en compte : la note est jugée par l'obs	Notation non exhaustive : critères à affiner éventuellement au cas par cas selon le site Possibilité d'apporter des critères si ça semble utile		Les taxons ont été définis selon les inventaires réalisés	DO : Directive oiseaux ; IC = intérêt communautaire ; HIC : habitat d'IC ESOD : espèce susceptible d'occasionner des dégâts			

ANNEXE II – Liste complète des espèces floristiques issue des données bibliographiques

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
79691	<i>Acacia dealbata</i>	Acacia Bernier, Acacia bleu	-	-	-	NAa	-	-	Alerte	-		INPN
79721	<i>Acanthus mollis</i>	Acanthe à feuilles molles, Acanthe molle	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
79734	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre, Acérais	-	-	-	LC	LC	-	-	-	Sur site	INPN
79763	<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
79766	<i>Acer negundo</i>	Erable negundo, Erable frêne, Erable Négondo	-	-	-	NAa	-	-	Avérées	-		OBVNA
79783	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore, Grand Érable, Érable faux platane	-	-	-	LC	DD	-	Alerte	-		INPN
79886	<i>Achillea distans</i>	Achillée distante	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
79914	<i>Achillea nobilis</i>	Achillée noble	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
80322	<i>Aegopodium podagraria</i>	Égopode podagraire, Podagraire, Herbe aux goutteux, Fausse angélique	-	-	-	LC	LC	79.86	-	-		INPN
80334	<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	-	-	-	NAa	-	-	-	-	Sur site	INPN
80410	<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire, Francormier	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
80824	<i>Ailanthus altissima</i>		-	-	-	NAa	-	-	Avérées	-		RTE
80902	<i>Aira multiculmis</i>	Aira à tiges nombreuses, Canche à tiges nombreuses	-	-	-	LC	DD	-	-	-		INPN
81295	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire, Herbe aux aulx, Alliaire pétiolée, Alliaire officinale	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
82018	<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie, Amarante à racines rouges, Blé rouge	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN, OBVNA
82130	<i>Ammi majus</i>	Ammi élevé, Grand ammi	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN, RTE
82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal, Anacamptide en pyramide	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
82753	<i>Anisantha madritensis</i>	Anisanthe de Madrid, Brome de Madrid	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
82757	<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile, Anisanthe stérile	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
82833	<i>Anthemis cotula</i>	Anthémide puante	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
82922	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
82952	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Anthriscus sylvestre, Cerfeuil des bois, Persil des bois	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
83502	<i>Arctium minus</i>	Petite bardane, Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
83596	<i>Arenaria leptoclados</i>	Sabline à rameaux grêles, Sabline à parois fines, Sabline grêle	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
85102	<i>Atriplex patula</i>	Arroche étalée	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
85474	<i>Baccharis halimifolia</i>	Baccharis à feuilles d'Halimium, Baccharide à feuilles d'Halimium, Sénéçon en arbre	-	-	-	NAa	-	-	Avérées	-		INPN, RTE

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
85617	<i>Bellardia trixago</i>	Bellardie trixago, Bartsie trixago, Bellardie germandrée	-	-	-	LC	NT	-	-	-		INPN, RTE
85740	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace, Pâquerette	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
85763	<i>Berberis aquifolium</i>	Faux Houx	-	-	-	NAa	-	-	Alerte	-		RTE
85820	<i>Beta vulgaris</i>	Bette commune, Betterave commune, Bette-épinard	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
132119	<i>Beta vulgaris subsp. maritima</i>	Bette maritime, Betterave maritime	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
86087	<i>Blackstonia perfoliata</i>	Blackstonie perfoliée, Chlorette, Chlore perfoliée	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
86156	<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
86305	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des forêts, Brachypode des bois, Brome des bois	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
87143	<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert, Buis commun, Buis sempervirent, Bois béni	-	-	-	LC	LC	-	-	-	Sur site	INPN
87420	<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs, Gauchefer	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
88167	<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
88207	<i>Carduus tenuiflorus</i>	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules, Chardon à capitules étroits, Chardon à fleurs ténues	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
89232	<i>Carthamus lanatus</i>	Carthame laineux, C, Faux safranetaurée laineuse	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
89338	<i>Catapodium rigidum</i>	Catapode rigide, Pâturin rigide, Desmazérie rigide	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
89448	<i>Ceanothus thyrsiflorus</i>	Céanothe à fleurs en thyrses, Lilas de Californie	-	-	-	-	-	-	-	-		INPN
89542	<i>Centaurea calcitrapa</i>	Centauree chausse-trape, Centauree Chausse-trappe	-	-	-	LC	LC	17,79,86	-	-		RTE
89697	<i>Centaurea scabiosa</i>	Centauree scabieuse	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
89840	<i>Centaureum erythraea</i>	Petite-centauree commune	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
89852	<i>Centaureum pulchellum</i>	Érythreé élégante	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
90258	<i>Cerinthe major</i>	Grand mélinet, Mélinet élevé, Grande Cérinthe, Cérinthe élevée	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
90681	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc, Senousse	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
91169	<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage, Chicorée amère, Barbe-de-capucin	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
91289	<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
91430	<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
91886	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
92196	<i>Colutea arborescens</i>	Baguenaudier, Arbre à vessies	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
92302	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
124319	<i>Cormus domestica</i>	Cormier, Sorbier domestique	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN, RTE

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
92501	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
92631	<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruque, Sumac fustet, Fustet, Fustet des teinturiers	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
93023	<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire, Crépide à tiges capillaires, Crépide verdâtre, Crépis capillaire	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
93134	<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée, Barkhausie à soies, Crépide à soies, Crépis hérissé	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
93699	<i>Cyclamen hederifolium</i>	Cyclamen à feuilles de lierre, Cyclamen napolitain, Cyclamen de Naples	-	-	-	LC	-	-	Alerte	-		INPN
93734	<i>Cydonia oblonga</i>	Cognassier commun, Cognassier, Cognassier oblong	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
93923	<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux, Souchet robuste	-	-	-	NAa	-	-	Alerte	X		OBVNA
94207	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
133654	<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica</i>	Dactyle d'Espagne	-	-	-	LC	DD	-	-	-		INPN
94503	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
95020	<i>Dimorphotheca pluvialis</i>	Dimorphotheca pluvial, Souci pluvial, Souci du Cap	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
95149	<i>Dipsacus fullonum</i>	Cardère à foulon, Cabaret des oiseaux, Cardère sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
95337	<i>Draba muralis</i>	Drave des murs, Drave des murailles	-	-	-	LC	LC	16	-	-		INPN
95671	<i>Echinochloa crus-galli</i>	Échinochloa pied-de-coq, Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic pied-de-coq	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
96271	<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles, Épilobe tétragone	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
96749	<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	-	-	-	NAa	-	-	Alerte	-		INPN
96814	<i>Erigeron sumatrensis</i>	Érigéron de Sumatra, Conyze de Sumatra, Vergerette blanchâtre, Vergerette de Sumatra	-	-	-	NAa	-	-	Alerte	-		INPN
96925	<i>Erodium moschatum</i>	Érodium musqué, Bec-de-grue musqué	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
97141	<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre, Chardon Roland	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
97346	<i>Eschscholzia californica</i>	Pavot de Californie, Eschscholie de Californie	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
609982	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
97511	<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette, Euphorbe exiguë	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN, RTE
97537	<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Provisoire

Diagnostic écologique du Bois de la Faucherie

Commune de La rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
97956	<i>Falcaria vulgaris</i>	Falcaire commune, Falcaire de Rivinus, Falcaire des champs	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN, RTE
97962	<i>Fallopia convolvulus</i>	Fallopie liseron, Vrillée liseron, Renouée liseron, Vrillée sauvage, Vrillée bâtarde, Faux liseron	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
98756	<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
98910	<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	-	-	-	LC	LC	-	-	X		INPN
98921	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun, Frêne, Frêne d'Europe, Frêne élevé	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
98933	<i>Fraxinus ornus</i>	Orne, Frêne à fleurs, Orne d'Europe, Frêne orne	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
99108	<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
99366	<i>Galium album</i>	Gaillet blanc, Gaillet dressé	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
99496	<i>Galium parisiense</i>	Gaillet de Paris	-	-	-	LC	LC	86	-	-		INPN
99668	Gastridium ventricosum	Gastridie ventrue	-	-	-	LC	LC	17	-	-		INPN, RTE
100045	<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin, Pied-de-pigeon, Géranium des colombes	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
100052	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
100132	<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
100142	<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert, Herbe tangué	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
100144	<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
100225	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte des villes, Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
101210	<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse vipérine	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
101544	<i>Hibiscus syriacus</i>	Ketmie de Syrie	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
102797	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse bouc, Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
102974	<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
102999	<i>Hordeum vulgare</i>	Orge commune, Escourgeon, Orge d'hiver, Orge à six rangs	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
103316	<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
945856	<i>Inula conyzae</i>	Inule conyze, Inule squarreuse, Herbe aux mouches, Inule commune, Herbe aux punaises	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
610646	<i>Jacobaea vulgaris</i>	Jacobée commune, Sénéçon jacobée, Herbe de Saint-Jacques	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
104076	<i>Juglans regia</i>	Noyer royal, Noyer commun, Calottier	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
104145	<i>Juncus bulbosus</i>	Jonc bulbeux, Jonc couché	-	-	-	LC	LC	-	-	X		INPN
104506	<i>Kickxia spuria</i>	Kickxie bâtarde, Fausse velvete, Linaire bâtarde	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Provisoire

Diagnostic écologique du Bois de la Faucherie

Commune de La rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
104775	<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariote, Escarole, Laitue sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
105017	<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune, Graceline	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
105232	<i>Lathyrus nissolia</i>	Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	-	-	-	LC	LC	-	-	-		RTE
105295	<i>Laurus nobilis</i>	Laurier noble, Laurier-sauce	-	-	-	LC	-	-	Potentielles	-		INPN
105680	<i>Lepidium coronopus</i>	Passerage écailleuse	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
106234	<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
137388	<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	Lin à feuilles étroites, Lin bisannuel	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
106497	<i>Lolium multiflorum</i>	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
106499	<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
610909	<i>Lysimachia arvensis</i>	Lysimaque des champs, Mouron rouge, Mouron des champs, Fausse morgeline	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
706505	<i>Lysimachia foemina</i>	Lysimaque bleue, Mouron femelle, Mouron bleu	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
107318	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
107446	<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde, Matricaire fausse camomille	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
107649	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline, Minette	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
107658	<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine, Luzerne minime, Petite luzerne	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
107838	<i>Melia azedarach</i>	Grand lilas, Lilas, Lilas de l'Inde, Lilas de Perse, Margosier, Petit lilas	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
107992	<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse officinale, Mélisse citronnelle, Citronnelle	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
108996	<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
109186	<i>Myrtus communis</i>	Myrte commun	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
109833	Odontites jaubertianus	Odontite de Jaubert, Odontitès de Jaubert	Article 1	-	-	LC	NT	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	-		INPN, RTE
110335	<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
111454	<i>Orobanche amethystea</i>	Orobanche améthyste, Orobanche violette, Orobanche du panicaut	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
111561	<i>Orobanche hederæ</i>	Orobanche du lierre	-	-	-	LC	LC	-	-	-		RTE
111614	<i>Orobanche minor</i>	Orobanche à petites fleurs	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
112355	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot, Grand coquelicot, Pavot coquelicot	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
112463	<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	-	-	-	NAa	-	-	Avérées	-		INPN, RTE
112975	<i>Phalaris arundinacea</i>	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau	-	-	-	LC	LC	-	-	X		INPN
113474	<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbes-aux-verseux, Picris fausse épervière	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
113842	<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
113904	<i>Plantago major</i>	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN

Dossier n°	N° 13-24-008
Statut	Provisoire

Diagnostic écologique du Bois de la Faucherie

Commune de La rochelle – Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle – Ile de Ré et Rochefort – Charente-Maritime

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
114114	<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
114332	<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
114468	<i>Podospermum laciniatum</i>	Scorzonère à feuilles de Chauss-trape	-	-	-	LC	NT	-	-	-		OBVNA
114658	<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse, Traînasse	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
115027	<i>Polypogon monspeliensis</i>	Polypogon de Montpellier	-	-	-	LC	LC	-	-	X		INPN
115624	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante, Quintefeuille	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
115998	<i>Prunella laciniata</i>	Brunelle laciniée, Brunelle blanche	-	-	-	LC	LC	-	-	-	Sur site	INPN
116041	<i>Prunus armeniaca</i>	Abricotier, Abricotier commun, Prunier abricotier, Prunier d'Arménie	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
116053	<i>Prunus cerasifera</i>	Prunier myrobolan, Myrobolan, Prunier porte-cerise, Miobolan	-	-	-	NAa	-	-	-	-	Sur site	INPN
116089	<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise, Laurier-palme	-	-	-	NAa	-	-	Alerte	-	Sur site	INPN
116096	<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier mahaleb	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
116142	<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux, Épine noire, Prunellier, Pelossier	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
447462	<i>Punica granatum</i>	Grenadier, Grenadier commun, Grenadier à graines nombreuses	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
116704	<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert, yeuse	-	-	-	LC	LC	79.86	-	-		INPN
521658	<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
964676	<i>Quercus x streimii</i>	Chêne de Streimer, Chêne chauve	-	-	-	-	-	-	-	-		INPN
117353	<i>Raphanus raphanistrum</i>	Radis ravenelle, Ravenelle, Radis sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
117393	<i>Rapistrum rugosum</i>	Rapistre rugueux, Ravaniscle	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia, Carouge	-	-	-	NAa	-	-	Avérées	-		INPN, RTE
118016	<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs, Rosier rampant	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
118916	<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse, Petite garance	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
119473	<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue, Oseille crépue, Parelle crépue, Rumex crépu	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
119698	<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon piquant, Fragon, Petit houx, Buis piquant, Fragon petit houx	-	-	-	LC	LC	-	-	-	Sur site	INPN
120700	<i>Salvia verbenaca</i>	Sauge verveine, Sauge fausse verveine	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
151266	<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre noir	-	-	-	LC	-	-	-	-		INPN
122101	<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
122830	<i>Serapias parviflora</i>	Sérapias à petites fleurs	Article 1	-	-	LC	VU	16.17	-	-		OBVNA
123154	<i>Setaria verticillata</i>	Sétaire verticillée, Panic verticillé	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN

CD NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO NAT	PRO REG	IC	LR FR	LR REG	Deter REG	EEE_REG	ZH	Remarque	Source
123164	<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérarde des champs	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
123705	<i>Silybum marianum</i>	Silybe de Marie, Chardon marie, Chardon marbré	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
123713	<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs, Raveluche	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
124003	<i>Smyrnium olusatrum</i>	Maceron cultivé, Maceron, Gros persil	-	-	-	LC	LC	-	-	-	Sur site	INPN
124034	<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	-	-	-	LC	LC	-	-	X		INPN
124369	<i>Sorghum bicolor</i>	Sorgho bicolore, Sorgho commun, Millet à balai, Sorgho cultivé	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
124528	<i>Spergularia rubra</i>	Spergulaire rouge, Sabline rouge	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
124719	<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole des Indes, Sporobole fertile, Sporobole tenace	-	-	-	NAa	-	-	-	Avérées		INPN
124756	<i>Stachys byzantina</i>	Épiaire de Byzance, Épiaire laineux	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
126628	<i>Tilia cordata</i>	Tilleul cordé, Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois, Tilleul à feuilles en cœur	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
126837	<i>Tordylium maximum</i>	Tordyle élevé, Tordyle majeur, Grand tordyle	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
127223	<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à feuilles étroites, Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard	-	-	-	LC	LC	16.79	-	-		INPN, RTE
127259	<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
127439	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés, Trèfle violet	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
127454	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
127660	<i>Trisetum flavescens</i>	Trisetum jaunissant	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
127692	<i>Triticum aestivum</i>	Blé d'été, Blé tendre, Froment, Blé ordinaire	-	-	-	NAa	-	-	-	-	Sur site	INPN
127827	<i>Triticum turgidum</i>	Blé renflé, Blé poulard	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
128754	<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale, verveine sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
129083	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane, Viorne mancienne, Mancienne	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
129092	<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin, Fatamot, Laurier tin, Laurentin	-	-	-	LC	-	-	-	Alerte		INPN
129171	<i>Vicia faba</i>	Vesce fève, Fève, Féverole, Féverolle	-	-	-	NAa	-	-	-	-		INPN
129302	<i>Vicia segetalis</i>	Vesce des moissons	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
129632	<i>Viola odorata</i>	Violette odorante	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
129999	<i>Vulpia ciliata</i>	Vulpie ciliée	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
130028	<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat, Vulpie queue-de-souris	-	-	-	LC	LC	-	-	-		INPN
130584	<i>Yucca gloriosa</i>	Yucca	-	-	-	NAa	-	-	-	Potentielles		RTE